

RAPPORT ANNUEL 2011

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT DE LA CREA



SOMMAIRE

Chapitre 1	3
Assainissement collectif	3
1- Introduction	4
1.1 Présentation du territoire desservi par la CREA.....	4
1.2 Structures et organisation du service de l'assainissement.....	7
1.3 Mode de gestion du service	17
2- Régie	20
2.1 Système d'Assainissement d'Emeraude.....	20
2.2 Système d'assainissement de Grand Quevilly.....	25
2-3 Système d'assainissement de Sahurs	30
2-4 Système d'Assainissement de Saint-Pierre-de-Manneville	34
2.5 Système d'assainissement d'Hautot-Sur-Seine	37
2.6 Système d'Assainissement du Pôle de proximité d'Elbeuf.....	40
2.7 Système d'Assainissement de Yainville	43
3 – Délégations de services public	46
3.1 Système d'Assainissement de Grand Couronne	46
3.2 Système d'Assainissement de Gouy	50
3.3 Système d'Assainissement de Montmain.....	54
3.4 Système d'Assainissement de Boos.....	57
3.5 Système d'Assainissement de La Neuville Chant D'Oisel	60
3.6 Système d'Assainissement de Quevreville La Poterie.....	63
3-7 Système d'Assainissement – PPTY – Le Trait	66
3-8 Système d'Assainissement – Pôle de proximité de duclair.....	69
4 - Travaux	70
4.1 Bilan des travaux d'investissement 2011	70
4.2 Prévision de travaux 2012	75
5 - Indicateurs financiers	78
Chapitre 2	80
Assainissement non collectif	80
1 – Organisation du SPANC	81
1.1 Présentation du territoire desservi à l'échelle de la CREA	81
1.2 Structures et organisation du service de l'assainissement non collectif	81
1-3 Mode de gestion du service.....	82
2 – SPANC en Régie	83
2.1 Indicateurs de performance	83
2.2 Indicateurs financiers	84

Chapitre 3.....	85
Démarche environnementale.....	85
1 - Présentation	86
1.1 Direction de l'Assainissement	86
1.2 Pôle de Proximité d'Elbeuf	86
Glossaire.....	87
Annexes.....	91
Annexe 1 : Bilan des indicateurs par contrat de délégation	92
Annexe 2 : Politiques Environnementales et Programmes de Management Environnemental	93
Annexe 3 : Rapports Annuels des Délégués :	103
Annexe 4 : Règlement d'Assainissement collectif	111
Annexe 5 : Règlement d'Assainissement non collectif	111
Annexe 6 : Extraits des Rapports des Délégués – Pôle de Proximité de Duclair.....	111

CHAPITRE 1

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1- INTRODUCTION



1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI PAR LA CREA

Le service est géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI).

Nom de l'EPCI : **La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (La CREA).**

La CREA a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales ainsi que des ruissellements dont le territoire est représenté ci-après (cf. carte « Traitement des eaux usées – Périmètre des 24 systèmes d'assainissement » (page 7)).

71 communes sont adhérentes au service :

AMFREVILLE LA MIVOIE	HENOUVILLE
ANNEVILLE-AMBOURVILLE	HOUPEVILLE
BARDOUVILLE	ISNEAUVILLE
BELBEUF	JUMIEGES
BERVILLE SUR SEINE	LA BOUILLE
BIHOREL	LA LONDE
BOIS GUILLAUME	LA NEUVILLE CHANT D'OISEL
BONSECOURS	LE HOULME
BOOS	LE TRAIT
CANTELEU	LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN
CAUDEBEC LES ELBEUF	MALAUNAY
CLEON	MAROMME
DARNETAL	MESNIL ESNARD
DEVILLE LES ROUEN	MESNIL SOUS JUMIEGES
DUCLAIR	MONT SAINT AIGNAN
ELBEUF	MONTMAIN
EPINAY SUR DUCLAIR	MOULINEAUX
FONTAINE SOUS PREAUX	NOTRE DAME DE BONDEVILLE
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	OISSEL
FRENEUSE	ORIVAL
GOUY	PETIT COURONNE
GRAND COURONNE	PETIT QUEVILLY
GRAND QUEVILLY	QUEVILLON
HAUTOT SUR SEINE	QUEVREVILLE LA POTERIE

RONCHEROLLES SUR LE VIVIER
ROUEN
SAHURS
SAINT AUBIN CELLOVILLE
SAINT AUBIN ÉPINAY
SAINT AUBIN LES ELBEUF
SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY
SAINT JACQUES SUR DARNETAL
SAINT LEGER DU BOURG DENIS
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE
SAINT MARTIN DU VIVIER
SAINT PAER

SAINT PIERRE DE MANNEVILLE
SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE
SAINT PIERRE LES ELBEUF
SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR
SOTTEVILLE LES ROUEN
SOTTEVILLE SOUS LE VAL
TOURVILLE LA RIVIERE
VAL DE LA HAYE
YAINVILLE
YMARE
YVILLE SUR SEINE

Communes hors de la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf -Austreberthe reliées au système d'assainissement d'Émeraude :

LA VAUPALIERE
MONTIGNY
PISSY-POVILLE

PREAUX
QUINCAMPOIX
SAINT JEAN DU CARDONNAY

Communes hors de La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe reliées au système d'assainissement de Montmain

BOIS D'ENNEBOURG
BOIS L'EVEQUE

FRESNE LE PLAN
MESNIL RAOUL

Communes hors de La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe reliées au système d'assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf

SAINT PIERRE LES FLEURS
SAINT DIDIER DES BOIS
SAINT OUEN DU TILLEUL
LA SAUSSAYE
BOSC ROGER

BOSNORMAND
THUIT ANGER

Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (LA CREA)

TRAITEMENT DES EAUX USEES Périmètre des systèmes d'assainissement



Stations d'épuration (en eq/hab) :

- | | |
|--|------------------------------------|
| ★ 550 000 (Le Petit-Quevilly - EMERAUDE) | ★ 1 500 (Anneville-Ambourville) |
| ★ 110 000 (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) | ★ 1 200 (Hénouville) |
| ★ 58 000 (Le Grand-Quevilly) | ★ 1 200 (Mesnil-sous-Jumièges) |
| ★ 20 000 (Grand-Couronne) | ★ 1 200 (Quévreville-la-Poterie) |
| ★ 10 800 (Le Trait) | ★ 1 200 (Sahurs) |
| ★ 5 000 (Montmain) | ★ 1 050 (Jumièges) |
| ★ 5 000 (Gouy) | ★ 1 000 (Saint-Paër) |
| ★ 4 000 (Duclair) | ★ 800 (Saint-Pierre-de-Manneville) |
| ★ 3 500 (Boos) | ★ 500 (Bardouville) |
| ★ 2 500 (Yainville) | ★ 400 (Epinay-sur-Duclair) |
| ★ 2 500 (La Neuville Chant d'Oisel) | ★ 300 (Hautot-sur-Seine) |
| ★ 2 000 (Saint-Martin-de-Boscherville) | ★ 200 (Duclair-Bord de Seine) |

□ Commune exclusivement en ANC

— Périmètre de La CREA

■ Commune rattachée à la STEP de Villers Ecalles

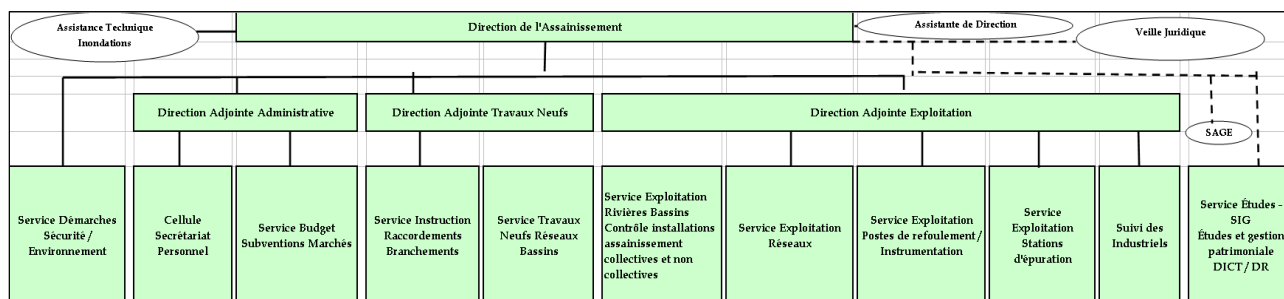


1.2 STRUCTURES ET ORGANISATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le service de l'assainissement est organisé en 4 entités :

- **La Direction de l'Assainissement qui gère 11 systèmes d'assainissement :**
 - Système d'assainissement d'Emeraude ;
 - Système d'assainissement de Grand Quevilly ;
 - Système d'assainissement de Grand Couronne ;
 - Système d'assainissement de Sahurs ;
 - Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville ;
 - Système d'assainissement d'Hautot sur Seine ;
 - Système d'assainissement de Boos ;
 - Système d'assainissement de Gouy ;
 - Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel ;
 - Système d'assainissement de Montmain ;
 - Système d'assainissement de Quévreville la Poterie.
- **Le Pôle de Proximité d'Elbeuf qui gère 1 système d'assainissement ;**
- **Le Pôle de Proximité de Duclair qui gère 10 systèmes d'assainissement ;**
- **Le Pôle de Proximité du Trait-Yainville qui gère 2 systèmes d'assainissement.**

1.2.1. Direction de l'Assainissement



Les services de la Direction de l'Assainissement sont organisés en trois Directions Adjointes chargées respectivement :

- de l'exploitation et du contrôle de l'exploitation des ouvrages existants (réseaux eaux usées et eaux pluviales, postes de refoulement, ouvrages de régulation et de stockage des eaux pluviales, stations d'épuration), de l'entretien des rivières non domaniales, de l'instrumentation, du contrôle des installations d'assainissement collectives et non collectives ainsi que du suivi des industriels,
- des travaux neufs (maîtrise d'ouvrage et dans la plupart des cas maîtrise d'œuvre) : réhabilitation et construction de nouveaux réseaux et ouvrages, instruction des raccordements sur le réseau,

- du suivi administratif et financier et de la gestion des marchés publics.

En outre, il existe des activités transversales : le Service Démarches Sécurité / Environnement, le Service Assistance Technique Inondations, le Service Études - SIG et le SAGE.

L'effectif de la Direction de l'Assainissement est de 91 agents (dont 22 ingénieurs et techniciens et 4 cadres administratifs).

Enfin, le personnel des entreprises prestataires intervenant en permanence sur les réseaux et les stations d'épuration est estimé à une cinquantaine de personnes.

1.2.1.1 - La Direction Adjointe Exploitation

Encadrée par un Directeur Adjoint Exploitation, elle regroupe 5 activités :

- L'exploitation des postes de refoulement/Instrumentation,
- L'exploitation des réseaux,
- L'exploitation et le contrôle de l'exploitation des stations d'épuration,
- L'entretien des rivières non domaniales et des bassins de régulation des eaux pluviales et le contrôle des dispositifs d'assainissements collectifs et non collectifs,
- Le suivi des Industriels.

L'EXPLOITATION DES POSTES DE REFOULEMENT/INSTRUMENTATION

Le service regroupe 1 responsable, 1 agent chargé de l'instrumentation, 2 responsables adjoints, 3 responsables de secteur et 9 agents électromécaniciens.



Mission du service postes de refoulement :

- Surveillance, maintenance, petites et grosses réparations (travaux électriques et mécaniques) réalisées en régie (travaux préventifs en majorité, le curatif relevant pour l'essentiel de la gestion des situations d'urgence),
- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage et grosses réparations réalisées par des prestataires extérieurs,
- Surveillance, suivi et correction des impacts environnementaux liés à l'activité : by-pass, déversements accidentels, suivi des déchets et sous-produits...

Mission du service Instrumentation :

- Gestion de l'instrumentation relative à l'autosurveillance, exploitation des résultats, surveillance et alerte des responsables concernés en cas d'anomalie.

L'EXPLOITATION DES RESEAUX ET OUVRAGES DIVERS

Le service regroupe 1 responsable, 1 adjoint responsable Régie, 2 adjoints Régie, 1 magasinier, 4 surveillants de réseaux, 1 surveillant de concessionnaires, des opérateurs de curage et des conducteurs d'engins : soit 25 personnes au total.

Il est organisé en trois secteurs : secteur nord et secteur sud sur lesquels la majorité des interventions est réalisée par des prestataires de service et le secteur centre sur lequel intervient directement la Régie Autonome.



Mission :

- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage, d'entretien et petites réparations des collecteurs et ouvrages du réseau. Ces opérations sont réalisées en régie sur le secteur centre de l'Agglomération (Rouen) et exécutées par des prestataires pour les autres communes. L'entretien du réseau est essentiellement préventif puisque le curatif ne relève presque exclusivement que des interventions d'urgence (réalisées notamment à la demande des usagers ou des communes membres : débouchage de réseau, intervention sur pollution, casse de réseau...),
- Surveillance, suivi du réseau, analyse et optimisation de la gestion des écoulements : inspections télévisées, sondages (surveillance des rejets des déversoirs d'orage, gestion des bassins de régulation unitaire, suivi des sous-produits ...),
- Contrôle de la conformité des branchements existants (application du règlement d'assainissement), suivi des mises en conformité des installations existantes,
- Contrôle de l'exploitation des réseaux confiés par contrat à des prestataires (11 communes concernées : Grand Couronne, Houpeville, Roncherolles sur le Vivier, Les Authieux sur le Port saint Ouen, Ymare, Gouy, Quévreville la Poterie, Saint Aubin Celloville, Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain),
- Surveillance des concessionnaires : suivi des chantiers spéciaux (gros travaux de type TEOR, lotissements, ...), suivi des DICT des concessionnaires intervenant sur les réseaux publics d'assainissement, constat, établissement et suivi des dossiers de sinistre, contrôle des branchements d'assainissement sous vide pour l'autorisation de mise en service.

L'EXPLOITATION ET LE CONTROLE D'EXPLOITATION DES STATIONS D'EPURATION

Le service regroupe 1 responsable, 4 agents chargés de l'exploitation des stations en Régie et 1 conducteur benne.

Il exploite en Régie 4 stations d'épuration (Grand Quevilly, Saint Pierre de Manneville, Sahurs et Hautot sur Seine) et contrôle l'exploitation confiée à des délégataires de 7 stations d'épuration (Émeraude, Grand Couronne, Boos, Gouy, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain et Quévreville la Poterie).

Mission du responsable :

- Contrôle de l'exploitation des installations confiées à des délégataires,

- Suivi des résultats d'autosurveillance des installations,
- Exploitation en Régie des stations d'épuration.

Mission des agents chargés de l'exploitation des stations en Régie :

- Conduite, surveillance et contrôle du bon fonctionnement de la station,
- Programmation, suivi des prestations d'entretien, gros entretien, réparations et grosses réparations effectuées par des entreprises extérieures,
- Mise en place et suivi de l'autosurveillance, suivi de la conformité du rejet et de l'évacuation des sous-produits et boues d'épuration.

L'ENTRETIEN DE RIVIERES NON DOMANIALES ET DES BASSINS DE REGULATION DES EAUX PLUVIALES, LE CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIVES ET NON COLLECTIVES

Le service regroupe 1 responsable, 1 garde-rivières, 5 agents d'entretien des rivières, 2 agents chargés de la surveillance des bassins et 2 agents pour le contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et non collectifs.

➤ Dans le cadre de Déclarations d'Intérêt Général (DIG) prises par Arrêtés Préfectoraux après enquête publique, le service intervient en régie sur environ 50 km de rivières non domaniales (Cailly, Aubette, Robec, Moulineaux et Becquet) sur la base d'un programme pluriannuel de travaux. Il intervient sur la partie aval du Cailly pour le compte du Syndicat Mixte de la Vallée du Cailly.



Le programme de travaux se limite aux opérations d'entretien et d'aménagements visant à garantir un bon écoulement des eaux (notamment en période de fortes précipitations) dans le respect des équilibres écologiques : nettoyage des berges, désencombrement du lit des rivières, faucardage... Par ailleurs, le service peut être amené à intervenir d'urgence en cas de pollution accidentelle, en lien avec les services chargés de la Police des Eaux. Cette activité permet donc à la fois de lutter efficacement contre les risques d'inondation, tout en favorisant la protection du milieu aquatique.

➤ Les bassins de régulation permettent de stocker temporairement les eaux pluviales afin de les restituer au réseau dans un temps différé, limitant ainsi les débordements des réseaux et les phénomènes d'inondation (d'où pour les réseaux unitaires, une amélioration de l'acheminement des eaux vers l'unité de traitement).

Mission :

- Surveillance, suivi et optimisation du fonctionnement des bassins,
- Programmation et contrôle des opérations d'entretien et de curage des bassins,
- Entretien et réparation des abords (clôtures, espaces verts, voies d'accès etc.).
- Détection des anomalies, pollution ; dysfonctionnements liés aux aspects hydrauliques et environnementaux : actions correctives et préventives.

- Missions de contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs (= branchements neufs) :
 - Identification des riverains à contrôler,
 - Programmation, organisation et réalisation des contrôles de conformité des installations intérieures vis-à-vis de leur raccordement aux réseaux d'eaux usées et pluviales en application du règlement d'assainissement collectif,
 - Suivi des mises en conformité.

LE SUIVI DES INDUSTRIELS

Il est réalisé par un ingénieur chargé du suivi des rejets d'eaux usées non domestiques.

Mission :

- Instruction des autorisations de rejets,
- Suivi des autorisations,
- Organisation des contrôles inopinés.

1.2.1.2 - La Direction Adjointe Travaux Neufs

Encadrée par un Directeur Adjoint Travaux Neufs, elle est composée de deux services :

LE SERVICE TRAVAUX NEUFS RESEAUX BASSINS

Le service regroupe un responsable, deux ingénieurs et trois techniciens chargés de :

- Réaliser la programmation des travaux sur les systèmes de collecte (création ou renouvellement) : conception, estimation, études techniques, préparation des Dossiers de Consultation des Entreprises.

La programmation des travaux relève principalement de deux aspects : le traitement des dysfonctionnements des systèmes de collecte, identifiés par la direction adjointe exploitation et l'extension ou la création de nouveaux réseaux répondant à l'accroissement de la population raccordée,

- Assurer la conduite d'opérations sous maîtrise d'œuvre extérieure,
- Organiser, suivre et contrôler l'exécution des chantiers réalisés par des entreprises extérieures (maîtrise d'œuvre interne).

LE SERVICE TRAVAUX NEUFS INSTRUCTION RACCORDEMENTS BRANCHEMENTS

Le service regroupe un responsable et cinq techniciens chargés de :

- L'instruction et du suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques, en application du règlement d'assainissement : particuliers, lotisseurs, aménageurs, ...
- L'organisation, du suivi et du contrôle des travaux de branchement.

Il est également en charge des avis techniques relatifs à la gestion des eaux usées et pluviales pour toute opération de construction ou d'aménagement (Certificat d'Urbanisme, Permis de construire, permis de lotir, ...)

1.2.1.3 - La Direction Adjointe Administration et Finances

Encadrée par une Directrice Adjointe Administrative, elle est composée de 2 entités :

LE SERVICE BUDGET SUBVENTIONS MARCHES

Le service regroupe un responsable et quatre agents chargés :

- De la gestion des marchés publics,
- Du suivi du budget et de la comptabilité (engagements, factures).

LA CELLULE SECRETARIAT PERSONNEL

Six agents sont chargés des missions d'accueil, de secrétariat, d'enregistrement et de suivi des courriers, de classement, d'archivage des dossiers, de suivi administratif du personnel ...

1.2.1.4 – Le Service Démarches Sécurité / Environnement

Le service regroupe un responsable et deux techniciens chargés de :

- La gestion de la démarche prévention de la Direction de l'Assainissement,
- La gestion de la certification ISO 14 001 de la Direction de l'Assainissement.

1.2.1.5 – L'Assistance Technique Inondations

Un ingénieur est chargé de :

- Proposer des solutions techniques aux problèmes d'inondations en relation avec les Directions Adjointes Exploitation et Travaux Neufs,
- Suivre les réclamations environnementales,
- Participer aux actions liées à la problématique inondation.

1.2.1.6 – Le Service Études - SIG

Le service regroupe un responsable, un adjoint, deux dessinateurs, un cartographe et cinq agents chargés de :

- La gestion des DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) et des DT (Déclaration de projet de travaux),
- La mise à jour, sauvegarde et diffusion des plans des réseaux,
- La cartographie de la Direction de l'Assainissement.

Depuis la prise de compétence « Eau Potable », ses moyens ont été mutualisés. Il travaille à la fois pour la Direction de l'Eau et la Direction de l'Assainissement.

1.2.1.7 – Le SAGE

Le service regroupe un responsable, un animateur principal, un animateur agricole et une secrétaire chargé de :

- Sécuriser les biens et les personnes face aux risques d'inondation et de ruissellement,
- Garantir la pérennité en qualité et en quantité de la ressource en eau potable,
- Développer une démarche globale et équilibrée des milieux et écosystèmes liée à l'eau.

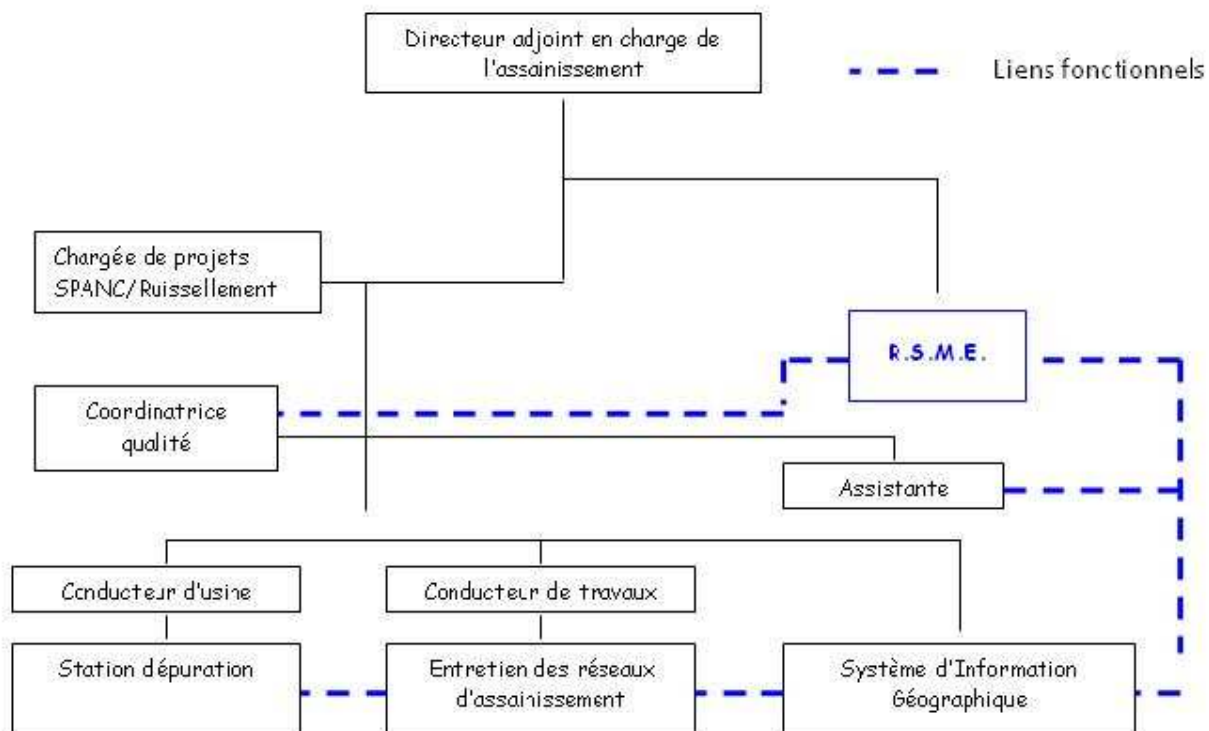
Le SAGE des Bassins Versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec a été approuvé par Arrêté Préfectoral le 23 décembre 2005.

A l'échelle des soixante-et-onze communes que couvre son territoire, son objectif est de mettre en place une gestion globale de l'eau.

Afin de suivre sa mise en œuvre et de coordonner les actions à l'échelle des bassins versants concernés, un syndicat mixte a été créé en novembre 2006.

Par convention, la CREA « met à disposition » de ce syndicat des moyens matériels et humains. Dans ce cadre, la Cellule d'animation du SAGE a été rattachée au Pôle de l'Eau et de l'Assainissement.

1.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf



1.2.2.1 – Les Service Exploitation

Encadrée par un Directeur Adjoint, elle regroupe 4 activités :
L'exploitation des postes de refoulement

- L'exploitation des réseaux
- L'exploitation et le contrôle de l'usine de dépollution
- Le suivi des industriels de l'agglomération

A / L'exploitation des postes de refoulement/Instrumentation

Ce domaine regroupe, 1/2 agent chargé de l'instrumentation, 2 agents électromécaniciens.

Mission du service postes de refoulement :

- Surveillance, maintenance, petites et grosses réparations (travaux électriques et mécaniques)
- Surveillance, suivi et correction des impacts environnementaux liés à l'activité : by-pass, déversements accidentels, suivi des déchets et sous-produits...

B/ L'exploitation des réseaux et ouvrage divers

Le service regroupe 1 responsable, 7 agents de réseau, 1 enquêteur, 1 responsable SIG

- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage, de débouchage, d'entretien des collecteurs et ouvrages du réseau.
- Surveillance, suivi du réseau, analyse et optimisation de la gestion des écoulements : inspections télévisées, sondages (surveillance des rejets des déversoirs d'orage, gestion des bassins de régulation unitaire, suivi des sous-produits ...),
- Contrôle de la conformité des branchements existants (application du règlement d'assainissement), suivi des mises en conformité des installations existantes,
- Surveillance de concessionnaires : suivi des DICT des concessionnaires intervenant sur les réseaux publics d'assainissement, contrôle des branchements d'assainissement.

C/ L'exploitation et le contrôle d'exploitation de la station d'épuration.

Le service regroupe 1 conducteur d'usine, 1 coordinatrice qualité, 6 agents chargés de l'exploitation, 1 mécanicien et 1 agent d'entretien.

- Contrôle de l'exploitation des installations,
- Suivi des résultats d'autosurveillance des installations,
- Conduite, surveillance et contrôle du bon fonctionnement de la station,
- Programmation, suivi des prestations d'entretien, gros entretien, réparations et grosses réparations effectuées par des entreprises extérieures,
- Mise en place et suivi de l'autosurveillance, suivi de la conformité du rejet et de l'évacuation des sous-produits et boues d'épuration.

D / Le suivi des Industriels

C'est le Directeur Adjoint qui se charge du suivi des industriels.

Mission :

- Instruction des autorisations de rejets,
- Suivi des autorisations,
- Organisation des contrôles inopinés.

1.2.2.2 – Le service Travaux Neufs

A / Les travaux d'investissement

Cette activité est assurée par le Directeur adjoint et les responsables de services sont chargés de :

- Réaliser la programmation des travaux sur les systèmes de collecte (création ou renouvellement),
- Préparer des dossiers de Consultation des bureaux d'étude. La programmation des travaux relève principalement de deux aspects : le traitement des dysfonctionnements des systèmes de collecte, identifiés par la direction adjointe exploitation et l'extension ou la création de nouveaux réseaux répondant à l'accroissement de la population raccordée,
- Réaliser les demandes de subventions et en assurer le suivi,
- Assurer la conduite d'opérations sous maîtrise d'œuvre extérieure,
- Organiser, suivre et contrôler l'exécution des chantiers réalisés par des entreprises extérieures.

B / Le service Travaux Neufs Instruction Raccordements Branchements

Le service regroupe un responsable chargé de :

- L'instruction et du suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques, en application du règlement d'assainissement : particuliers, lotisseurs, aménageurs, ...
- L'organisation, du suivi et du contrôle des travaux de branchement.

Il est également en charge des avis techniques relatifs à la gestion des eaux usées et pluviales pour toute opération de construction ou d'aménagement (Certificat d'Urbanisme, Permis de construire, permis de lotir, ...)

1.2.2.3 – La cellule secrétariat personnel

Un agent est chargé des missions d'accueil, de secrétariat, d'enregistrement et de suivi des courriers, de classement, d'archivage des dossiers, de suivi administratif du personnel ...

1.2.2.4 – Le Service Démarches Sécurité / Environnement

Le service regroupe un responsable chargé de :

- La gestion de la démarche prévention de la Direction de l'Assainissement,
- La gestion de la certification ISO 14 001 de la Direction de l'Assainissement.

1.2.2.5 – Le Service - SIG

Le service regroupe un responsable chargé de :

- La gestion des DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) et des demandes de renseignements,
- La mise à jour, sauvegarde et diffusion des plans des réseaux,
- La cartographie de la Direction de l'Assainissement.

1.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

Le service assainissement regroupe un chargé d'opérations travaux neufs, eau et assainissement ainsi qu'une gestionnaire à mi temps eau et assainissement.

Ils ont pour missions :

- Le suivi des contrats d'affermage d'exploitation des réseaux et des stations d'épuration ;
- La réalisation de la programmation des travaux ;
- L'instruction et le suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques en application du règlement de service
- Le suivi des industriels

1.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Le service assainissement est composé d'un chargé d'opérations eau et assainissement.

Il a pour missions :

- L'exploitation et le suivi des contrats d'affermage d'exploitation de réseaux et d'une station d'épuration ;
- La réalisation de la programmation des travaux ;
- L'instruction et le suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques en application du règlement de service
- Le suivi des industriels

Il a en outre en charge l'animation du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Val du Noyers qui regroupe les trois collectivités suivantes : Le Trait – Sainte Marguerite sur Duclair et Saint Wandrille encore rattachée à la Communauté de Communes de la Vallée de Seine.

Les contrats de délégation de service public, ainsi que leur date d'échéance, sont décrits dans le tableau suivant :

Type	Structure	Périmètre	Début de contrat	Durée du contrat	Date d'expiration	Exploitant
Affermage	DA	Système d'assainissement de Grand Couronne (hors La Bouille et Moulineaux)	01/01/02	30 ans à compter du 7 mars 1995	07-mars-25	Véolia Eau
Affermage	DA	Réseaux d'Houpeville	01/01/2001	11 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2001	31/12/2011	Véolia Eau
Affermage	DA	SRAP de Boos (Réseau EU + STEP)	01/07/02	12 ans	30/06/2014	Véolia Eau
Affermage	DA	Réseaux de Roncherolles sur le Vivier	01/07/2002	9 ans et 6 mois à compter du 1 ^{er} juillet 2002	21/12/2011	Véolia Eau
Contrat de gérance	PPD	Syndicat de Bardouville	01/01/2003	12 ans	31-déc-14	Véolia
DSP	PPD	Duclair	01/06/1991	12 ans	31-mars-15	Véolia
DSP	PPD	SIAEPA de Jumièges	01/01/2001	12 ans	31/12/2012	STGS
DSP	PPD	SIAEPA Saint Martin de Boscherville	01/07/2008	11 ans	30-juin-19	Véolia
DSP	PPD	SIAEPA de Saint Paer	01/12/2005	12 ans	31-déc-17	Lyonnais des Eaux
DSP	PPTY	COMTRY/ LE TRAIT		12 ans	01/07/2017	Lyonnais des Eaux

Communauté de l'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe (LA CREA)

EXPLOITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT
ECHANCES CONTRATS au 1er Janvier 2012



- LA CREA - DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT - (1083 RTE DE NEUFCHATEL)
- LA CREA - DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT - (POLE DE PROXIMITÉ D'ELBEUF)
- DSP LYONNAISE DES EAUX
- DSP VEOLIA EAU
- RESEAU EP : LA CREA - DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT - (1083 RTE DE NEUFCHATEL)
RESEAU EU : DSP VEOLIA EAU
- DSP STGS



2- REGIE



2.1 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT D'ÉMERAUDE

Les eaux usées de 35 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration Émeraude située à Petit Quevilly :

- 29 communes sont membres de la CREA

Amfreville la Mivoie

Belbeuf

Bihorel

Bois Guillaume

Bonsecours

Boos (une partie seulement)

Canteleu

Darnétal

Déville les Rouen

Fontaine sous Préaux

Franqueville Saint Pierre

Houpeville

Isneauville

Le Houlme

Sotteville les Rouen

Le Mesnil Esnard

Malaunay

Maromme

Mont Saint Aignan

Notre Dame de Bondeville

Oissel

Petit Quevilly

Roncherolles sur le Vivier

Rouen

Saint Aubin Épinay

Saint Étienne du Rouvray

Saint Jacques sur Darnétal

Saint Léger du Bourg Denis

Saint Martin du Vivier

- 6 communes sont extérieures à la CREA

La Vaupalière

Montigny

Pissy-Poville

Préaux

Quincampoix

Saint Jean du Cardonnay

2.1.1. Système de collecte

2.1.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte d’Emeraude

<i>Linéaire du réseau</i>	1 723 km			
dont réseau EU séparatif	709 km			
dont réseau EU unitaire	512 km			
dont réseau EP	502 km			
<i>Patrimoine</i>				
Déversoirs d’orage	76			
Postes de refoulement	244			
Bassins de régulation des eaux pluviales	125			
Bassins unitaires	19			
Chambres à sable	131			
Siphons	52			
Séparateurs à hydrocarbures	17			
Ouvrages de répartition ou de régulation	34			
Nombre d’industriels identifiés relevant d’une autorisation de déversement	194			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d’industriels autorisés sur EU	22	33	42	44
Nombre d’industriels autorisés sur EP	1	4	2	2
Nombre d’abonnements au service	116 638	114 640	116 443	120 777
Estimation du Nombre d’habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. Fiche *201.0)	278 069	349 870	350 298	350 674
Estimation du Nombre d’habitants raccordés au réseau	344 694	347 026	350 861	356 553

Commentaires :

⁽¹⁾ L’estimation du Nombre d’habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l’année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d’assainissement le cas échéant.

2.1.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte d’Emeraude

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l’eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l’eau
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	110	110	110	110
Taux de desserte	P201.1	88,9 %	99,7 %	99,7 %	99,8 %
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,65 (valeur globale DA)	1,38 (valeur globale DA)	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,01	0,003	0,002	0,002

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	85	85	90	90
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	47,1	27,9	35,1	42,3
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,13 % Taux calculé sur 1 année	0,09 % Taux moyen calculé sur 2 ans	0,12 % Taux moyen calculé sur 3 ans	0,11 % Taux moyen calculé sur 4 ans

2.1.2. Système de traitement

2.1.2.1 – Descriptif du système de traitement d’Emeraude

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	550 000	Boues activées	Seine	12/01/01 (prorogation 15 ans)	Marché d’exploitation

2.1.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement d’Emeraude

Indicateurs	Réf. fiche*	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	6 654 TMS	6 973 TMS	7 307 TMS	7 046 TMS
Conformité des équipements d’épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l’eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l’eau
Conformité des performances des ouvrages d’épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l’eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l’eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	97 %	99 %	99 %	97 %

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	252	229	508	47	48	6,7
2009	272	233	527	49	49,4	6,6
2010	263	215	508	49	50	6,4
2011	299	229	570	51	52	6,5

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 10	≥ 70	< 1	> 80
2008	18	92	8	96	40	92	2,9	94	9	83	1,2	83
2009	20	91	8	96	39	92	3,5	93	8,2	85	1,1	85
2010	12,3	95	5,8	97	32	94	1,7	93	8,8	83	0,5	92
2011	13,3	95	6,2	97	31,7	95	3,1	94	9,4	82	0,5	90

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Info non disponible	28 252 955	32 659 453	31 805 267
Volume annuel en sortie	m ³ /an	32 863 600	30 557 606	29 461 108	28 332 165
Volume annuel by-passé (rejet direct en Seine)	m ³ /an	-	-	-	6 300 ⁽¹⁾ (0,02 % du Volume total reçu à la STEP)
Volume des rejets EUND facturé en direct	m ³ /an	969 664	897 433	694 981	752 237

⁽¹⁾ By-pass lié à un dysfonctionnement : 2 transformateurs en surtension, onduleur 30 KVA en défaut et arrêt de l'automate.

		2008	2009	2010	2011
Boues produites	TMS	6 654	6 973	7 307	7 046
Boues incinérées	TMS	6 654	6 973	7 307	8 140 ⁽²⁾
Cendres produites	TMS	1 913	1 763	1 841	1 813
Refus de dégrillage	T humide	338	421	345	549
Sables	T humide	505	507	491	816
Matières de vidange	T	16 093	11 437	10 877	11 169

⁽²⁾ Prise en compte des apports de boue des STEP de Grand Quevilly, Grand Couronne et Saint Pierre de Manneville

2.1.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPÉRATION
PETIT QUEVILLY	Rue Ampère	Réparation Réseau EP 14 ml
SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Val l'Abée	Réparation Réseau 200 ml
DIVERS COMMUNES	-	1500 Interventions sur tampons
DIVERS COMMUNES	-	756 Interventions / Réparations sur branchements et réseaux
DIVERS COMMUNES	-	Renouvellement de 76 ml de réseaux

POSTE DE REFOULEMENT

COMMUNE	N° DU POSTE	OPÉRATION
SOTTEVILLE LES ROUEN	PR131	Réfection du poste
AMFREVILLE LA MIVOIE	PR26	Création d'une double bache
CANTELEU	PR229	Réparation du refoulement
HOUPEVILLE	PR3 et PR5	Réparation du refoulement
HOUPEVILLE	-	Renouvellement d'une pompe
SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY	PR33 et PR67	Réparation du refoulement
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	-	Renouvellement de 3 armoires électriques
SOTTEVILLE LES ROUEN	PR68	Réparation du refoulement
DIVERSES COMMUNES	-	Remplacement de 100 pompes et fourniture de 19 pompes au niveau des postes de refoulement

STATION D'ÉPURATION

Budget annuel de renouvellement pour la station d'épuration Emeraude de 1 285 154 €HT.

2.2 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GRAND QUEVILLY

2.2.1. Système de collecte

Les eaux usées de 3 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration située à GRAND QUEVILLY.

Ces 3 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GRAND QUEVILLY, PETIT COURONNE et VAL DE LA HAYE.

2.2.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Grand Quevilly

<i>Linéaire du réseau</i>	153 km			
dont réseau EU séparatif	19 km			
dont réseau EU unitaire	104 km			
dont réseau EP	30 km			
<i>Patrimoine</i>				
Déversoirs d'orage	18			
Postes de refoulement	14			
Bassins de régulation des eaux pluviales	6			
Bassins unitaires	4			
Chambres à sable	10			
Siphons	2			
Séparateurs à hydrocarbures	1			
Ouvrage de répartition ou de régulation	23			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	31			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	3	3	4	4
Nombre d'industriels autorisés sur EP	4	5	4	4
Nombre d'abonnements au service	16 291	16 057	16 145	16 313
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	35 938	36 158	35 866	35 238 ⁽²⁾
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	35 188	35 216	35 471	35 674

Commentaires :

¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

⁽²⁾ la population totale légale INSEE de l'année 2009 (en vigueur au 01/01/2012) a diminué par rapport à l'année précédente ce qui a entraîné une baisse du Nombre d'habitants desservis.

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.2.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Grand Quevilly

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	commentaires
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	110	110	110	110	
Taux de desserte	P201.1	99,9 %	100 %	100 %	99,8 %	Prise en compte de l'étude de zonage sur la commune de Grand Quevilly
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,65 (valeur globale DA)	1,38 (valeur globale DA)	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	95	95	80	80	
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	18,9	17,3	14,1	17,9	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,05 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,04 Taux moyen calculé sur 4 ans	

2.2.2. Système de traitement

2.2.2.1 – Descriptif du système de traitement de Grand Quevilly

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	58 000	Boues activées	Seine	Demande de renouvellement en cours	Régie

2.2.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Grand Quevilly

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	420 TMS	450 TMS	421,8 TMS	431,4 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Non-conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	98 %	100 %	100 %

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	191	290	613	76	77	8,6
2009	228	289	613	71,7	72,9	8,5
2010	225	268	644	78,3	79,2	8,3
2011	248	315	722	83,7	84,7	8,8

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 30	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 15	≥ 70	< 2	> 80
2008	6,1	97	6,4	98	33	94	3,5	95	9,9	87	3,8	55
2009	8,6	96,1	6,6	97,5	33,1	94,5	3,3	95,4	8,4	88,6	1,7	78,2
2010	6,3	97,2	5,3	98,0	29,5	95,4	3,3	95,9	7,4	90,6	1,6	80,0
2011	6,3	97,3	4,8	98,4	27,6	96,1	3,5	95,8	5,8	93,0	1,5	81,0

	2008	2009	2010	2011
m ³ /an	Info non disponible	1 929 813	1 866 077	1 927 511
m ³ /an	1 960 995	1 801 712	1 971 167	2 015 471
m ³ /an	-	-	-	15 557 ⁽¹⁾ (0,8 % du volume total reçu à la STEP)
m ³ /an	856 612	893 768	845 871	699 822 ⁽²⁾
TMS	420	450	421,8	431,4
TMS	420	450	421,8	431,4
TMS	1 913 ⁽³⁾	1 763 ⁽³⁾	1 841 ⁽³⁾	1 813 ⁽³⁾
T humide	23,4	14,9	17,04	15,6
T humide	9,8	16,5	22,5	- ⁽⁴⁾
T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Commentaire :

- ⁽¹⁾ By-pass liés à des événements pluvieux exceptionnels
- ⁽²⁾ Dont 646 415 m³ facturés à l'Usine Grande Paroisse / Baisse sensible de la consommation d'eau des industriels
- ⁽³⁾ Quantité totale produite sur Émeraude
- ⁽⁴⁾ Pas d'évacuation de sables en 2011

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.2.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

RESEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
GRAND QUEVILLY	Rue des Martyrs de la Résistance	2 créations de by-pass sur chambre à sable
GRAND QUEVILLY	Rues de la République et de l'Industrie	2 créations de by-pass sur chambre à sable
GRAND QUEVILLY	Rues Matisse / G. Braque	Création d'un avaloir Modifications d'avales suite inondations
GRAND QUEVILLY	Diverses rues	32 interventions sur tampon ; 17 réparations de branchement
GRAND QUEVILLY	Siphon du Général Hauteclouque	Modification d'une chambre à sable
GRAND QUEVILLY	Diverses rues	32 Interventions sur tampons
GRAND QUEVILLY	Diverses rues	17 interventions / réparations sur branchements et réseaux
PETIT COURONNE	Diverses rues	R 18 Interventions sur tampons
PETIT COURONNE	Diverses rues	32 interventions / réparations sur branchements et réseaux

POSTE DE REFOULEMENT

COMMUNE	N° DU POSTE	OPÉRATION
GRAND QUEVILLY	PR300	Réfection du poste

STATION D'ÉPURATION

OUVRAGES	OPÉRATION
Local traitement des boues	moteur vis convoyage des boues n°2
Local exploitation	renouvellement du variateur de la pompe de relèvement n°1 : asservissement piloté par l'automate
Supervision / télésurveillance	diagnostic du réseau Ethernet de communication API/Supervision/ télésurveillance et remplacement des câbles RJ45
Armoire électrique	mise à jour des schémas électriques
Local surpresseur	réparation moteur surpresseur 75KW
Stock matériel	2 pompes vide-caves (12-14 m3/h)
Prétraitement	terrassement + passage fourreaux prétraitement
Prétraitement	recharge et métallisation de l'un des demi-arbres du pont prétraitement
Stock matériel	20 poires de niveau
Prétraitement / traitement biologique	réparation 1 pompe relèvement + 1 pompe de paroi
Traitement des boues	réparations sur les rouleaux d'une benne de transport des boues pâteuses
Armoire électrique	modification des programmes automates suivant analyse fonctionnelle du marché SOVEP
Superviseur	création de la fonction "bilan" sur le superviseur TOPKAPI
Clarificateur	1 pompe à vide RIETSCHLE pour amorçage de la recirculation du pont du clarificateur
Dégazage	réparation du motoréducteur de la pompe à flottants
Traitement des boues	accessoires pour centrifugeuses : 2 COVIREL COV-642 + 2 GEFAN 1800V + 9 DETECTEURS EFFET HALL

OUVRAGES	OPÉRATION
Supervision	programmation des 2 pupitres PROFACE + analyse fonctionnelle
Traitement du phosphore	intervention de maintenance sur réseau PAC et boues
Traitement des boues	remplacement et adaptation du vérin sous centrifugeuse
Bassin aération	réparation sur rampes d'aération
Bassin tampon	2 transmetteurs + sonde US
Bassin aération	1 transmetteur + sonde O2
Bassin tampon	1 transmetteur + sonde pH
By-pass	1 préleveur d'échantillon fixe réfrigéré + accessoires
Traitement des boues	réducteur vis convoyage des boues n°1 + moteur 4 kW
Traitement du phosphore	modification de l'aspiration du réactif dans cuve PAC
Armoire électrique	renouvellement du variateur PP n°1 (ATV312HD11N4) : asservissement piloté par l'automate
Traitement biologique	pose d'un point de mesure
Bassin aération	membranes et pièces pour maintenance des rampes d'aération
Bassin aération	1 agitateur "pales bananes" : SR4430-460 (4,3 Kw)
Traitement biologique	1 agitateur anoxie : SR4640 (2,5 Kw)
Recirculation	1 pompe de recirculation : CP 3127 LT 411 (5,9 Kw)
Traitement biologique	+ accessoires de levage

2-3 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAHURS

2.3.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAHURS, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de SAHURS.

2.3.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Sahurs

Linéaire du réseau	6 km			
dont réseau EU séparatif	4 km			
dont réseau EU unitaire	0 km			
dont réseau EP	2 km			
Patrimoine				
Postes de refoulement	3			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun			
		2008	2009	2010
		2011		
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	388	391	391	395
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	993	1 048	1 047	1 034 ⁽²⁾
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	799	806	806	814

Commentaires :

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

⁽²⁾ la population totale légale INSEE de l'année 2009 (en vigueur au 01/01/2012) a diminué par rapport à l'année précédente ce qui a entraîné une baisse du Nombre d'habitants desservis.

2.3.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Sahurs

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Commentaires
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	24	24	24	24	
Taux de desserte	P201.1	75,6 %	100 %	100 %	100 %	

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Commentaires
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	donnée non disponible	0,00	0,00	0,00	
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,65 (valeur globale DA)	1,38 (valeur globale DA)	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	62	62	70	70	
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	11,3	11,3	11,3	69,8	3 points noirs/4 km de réseaux
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,0	0,0	

2.3.2. Système de traitement

2.3.2.1 – Descriptif du système de traitement de Sahurs

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1 996	1 200	Culture mixte	Seine	Déclaration de Juin 2007	Régie

2.3.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Sahurs

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	5,5 TMS	3 TMS	1,8 TMS	Donnée non disponible (!)
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	Sans objet
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

(!) Pas d'évacuation de boue sur l'année 2011, stockage dans le silo à boues.

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	499	369	1 133	108	108	19
2009	492	274	909	94,4	-	-
2010	Données non transmises par le délégataire					
2011	459	271	801	99,4	99,5	12,3

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 35	≥ 90	≤ 25	≥ 70	≤ 125	≥ 75	≤ 15	≥ 80	≤ 20	≥ 75	-	-
2008	93		63		226		17		35		14	
2009	21,8		12,3		86,4		19,1		-		-	
2010	Données non transmises par le délégataire											
2011	258	46,1	47	83,4	254	69,6	21,4	79,4	50,6	51,2	10,3	19,9

Commentaire : Le SATESE a effectué une visite sur la station le 6 septembre 2011. L'analyse des prélèvements effectués au cours de cette visite a conclu à un rejet non-conforme pour l'ensemble des paramètres. Le SATESE a souligné le fait que depuis la mise en route de la station d'épuration, il n'a pas été possible d'obtenir un traitement satisfaisant.

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	44 319 (y compris Hautot sur Seine)	43082	-	-
Volume annuel en sortie	m ³ /an	Non disponible	30126	26822	30 988
Boues produites	TMS	5,5	3	Non disponible	non disponible*
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	0,857
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	0
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

*Pas d'évacuation de boue sur l'année 2011, stockage dans le silo à boues.

2.3.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	OPERATION
SAHURS	1 intervention / réparation sur les branchements et réseaux

STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Automate	dépannage de l'automate Alsthom le 20/01/2011
Automate	câblage sortie automate pour télésurveillance
Prétraitement	réparation pompe relèvement n°1
Traitement biologique	intervention sur variateur de fréquence du supprimeur d'air, suite à diagnostic constructeur (HIBON : phase de ralentissement en roue libre)
Prétraitement	motoréducteur de secours pour : tamiseur et vis de convoyage des refus fond d'auge de la vis de convoyage des refus pièces d'étanchéité du tamiseur
Traitement biologique	2 préleveurs d'échantillons portables isothermes
Stock et bassin tampon	2 pompes de relèvement (SEPEX BN 15-6LT)
Bassin aération	1 surpresseur d'air (SF0,2P - 15Kw)
Bassin tampon	1 transmetteur US de secours pour bassin tampon
Stockage des boues	1 pompes vide-caves (12-14 m3/h) + accessoires de levage

2-4 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE

2.4.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT PIERRE DE MANNEVILLE, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de SAINT PIERRE DE MANNEVILLE.

2.4.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Saint Pierre de Manneville

<i>Linéaire du réseau</i>	7 km			
dont réseau EU séparatif	5 km			
dont réseau EU unitaire	0 km			
dont réseau EP	2 km			
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement	2			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	240	242	240	240
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. Fiche * D201.0)	614	562	555	574
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	572	572	575	590

2.4.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Saint Pierre de Manneville

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	35	35	35	35
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0'00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,65 (valeur globale DA)	1,38 (valeur globale DA)	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	95	95	75	75
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	Pas disponible	Pas disponible	37,7	94,3
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,0	0,0

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.4.2. Système de traitement

2.4.2.1 – Descriptif du système de traitement de Saint Pierre de Manneville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	800	Boues activées	Seine	Arrêté préfectoral du 07/05/10	Régie

2.4.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Saint Pierre de Manneville

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	4,4 TMS	4,5 TMS	3,9 TMS	6,5 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	500	450	1 071	120	120,6	16
2009	270	360	723	100,8	100,8	-
2010	407	342	1 002	120	120	15,2
2011	329	276	830	101,8	102	11,5

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤ 30	-	≤ 90	-	-	-	≤ 20	-	-	-
2008	6,4	99	5	99	37	96	4	97	4,5	96	-	-
2009	39,1	85,5	5,1	98,6	47,3	93,5	5,7	94,4	6,4	93,7	-	-
2010	18,8	95	3,0	99	72,3	92	12,8	89	22,3	81	9,4	38
2011	8,0	97,6	2,5	99,1	64,9	92,2	10,0	90,2	11,0	89,2	7,2	37,1

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m ³ /an	20 593	16 560	21 168	20 117
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

		2008	2009	2010	2011
Boues produites	TMS	4,4	4,5	3,9	6,5
Boues incinérées	TMS	0	0	3,9	6,5
Cendres produites	TMS	0	0	1841*	1813*
Refus de dégrillage	T humide	1,5	2,2	1,85	1,106
Sables	T humide	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

*Quantité totale produite sur Émeraude

2.4.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGES	OPÉRATIONS
PR eau traitée	1 pompe de refoulement des eaux traitées 1 pompe vide-caves (11 m3/h)
Stockage des boues	fourniture et pose des accessoires de levage de l'agitateur du silo à boues
PR eau traitée	réparation de la canalisation de refoulement du poste d'eaux traitées
Prétraitement / clarificateur	vis de convoyage des refus de tamisage + motoréducteur d'entraînement + 3 bavettes d'étanchéité motoréducteur + 2 roues d'entraînement du pont du clarificateur
Stock matériel	1 transmetteur redox en secours de Gd.Q ou asservissement aération
Bassin aération	renouvellement du moteur (7,5 Kw) du surpresseur
PR eau brute	1 pompe de refoulement des eaux brutes 1 pompes vide-caves (12-14 m3/h) + accessoires de levage

2.5 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT D'HAUTOT-SUR-SEINE

2.5.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune d'HAUTOT SUR SEINE, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration d'HAUTOT SUR SEINE.

2.5.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte d'Hautot sur Seine

<i>Linéaire du réseau</i>	5 km			
dont réseau EU séparatif	4 km			
dont réseau EU unitaire	0 km			
dont réseau EP	1 km			
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement	5			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	149	150	150	156
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	381	329	331	337
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	293	296	299	306

2.5.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte d'Hautot sur Seine

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Commentaires
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	24	24	24	24	
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %	
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,65 (valeur globale DA)	1,38 (valeur globale DA)	1,13 (valeur globale DA)	0,95 (valeur globale DA)	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	62	62	70	70	
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	Non disponible	0,00	20,8	76,9	3 points noirs sur 4 km de réseau
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,0	0,0	

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.5.2. Système de traitement

2.5.2.1 – Descriptif du système de traitement d'Hautot sur Seine

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1990	300	Boues activées	Seine	Déclaration (29/03/90)	Régie

2.5.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement d'Hautot sur Seine

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	1,7 TMS	0,8 TMS	Donnée non disponible*	Donnée non disponible*
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	Sans objet
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

*Pas d'évacuation de boue sur l'année 2011, stockage dans silo à boues.

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	416	460	1 056	107	107	13
2009	375	309	957	126	-	-
2010	Pas de bilan à réaliser en 2010 conformément à la réglementation					
2011	1 100	480	1 263	149	149	18,8

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2008	30	93	16	97	87	92	10	90	19	82	2	84
2009	16,3	96	13,6	96	96,1	90	23,6	81	-	-	-	-
2010	Pas de bilan à réaliser en 2010 conformément à la réglementation											
2011	71	94	13	97	135	89	8,4	94	23,9	84	2,04	89

Commentaires : Résultats liés à la conception du traitement (bassin d'aération et clarificateur dans le même ouvrage) ⇒ station déconnectée et désaffectée en 2012.

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m ³ /an	Non disponible	10 322	Non disponible	
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	
Boues produites	TMS	1,7	0,8	Non disponible	0*
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

*Pas d'évacuation de boue sur l'année 2011, stockage dans silo à boues.

2.5.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	OPERATION
HAUTOT SUR SEINE	1 Intervention / réparation sur branchements et réseaux

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Bassin d'aération	Réparation de la turbine d'aération

2.6 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DU POLE DE PROXIMITE D'ELBEUF

Les eaux usées de 10 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration du PPE située à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, chemin du Port Angot.

- 10 communes sont membres de la CREA-PPE :

Caudebec-lès-Elbeuf	Orival
Cléon	Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Elbeuf	Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Freneuse	Sotteville sous le Val
La Londe	Tourville la Rivière

- 7 communes sont extérieures à la CREA :

Bosc Roger en Roumois	La Saussaye
Saint Pierre des Fleurs	Bosnormand
Saint Ouen du Tilleul	Thuit Anger
Saint Didier des Bois	

2.6.1 – Système de collecte

2.6.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte du PPE

<i>Linéaire du réseau</i>	385,080 km			
dont réseau EU séparatif	229,029 km			
dont réseau EU unitaire	32,208 km			
dont réseau EP	123,843 km			
<i>Patrimoine</i>				
Déversoirs d'orage (avec trop plein de PR)	6			
Postes de refoulement (hors communes de l'Eure)	86			
Bassins de régulation des eaux pluviales	3			
Bassins unitaires	0			
Chambres à sable	4			
Siphons	3			
Séparateurs à hydrocarbures	0			
Ouvrages de répartition ou de régulation	0			
Nombre d'industriels identifiés	216			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	9	9	9	9
Nombre d'industriels autorisés sur EP			2	2
Nombre d'abonnements	21 375	21 621	21 927	21 541
Nombre d'habitants desservis	53 437	54 052	54 817	56 107
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	52 057	52 672	53 437	54 474

2.6.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte du PPE

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	55/120	55/120	70/120	70/120	
Taux de desserte	P201.1	97.41 %	97.44 %	97.48 %	97.48 %	
Taux de réclamations	P258.1	Info non disponible	Info non disponible	0.82 /1000	46/1000	Pour 2008 et 2009 nous ne comptabilisons que le nombre total de courriers
Taux de débordement	P251.1	0.25/1000	0.035/1000	0.09/1000	0.16/1000	9 sinistres
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	60/100	65/100	65/100	65/100	
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	6.59	6.59	6.59	6.59	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0.21	0.21	0.21	0.21	

2.6.2 – Système de traitement

2.6.2.1 – Descriptif du système de traitement du PPE

Année de construction	Capacité (en eqH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	110 000	Boues activées	Seine	Juillet 2001 (prorogation 10 ans)	Régie directe

2.6.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement du PPE

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	1 340 TMS	1 265 TMS	1 276.7 TMS	1 419.70 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	94.3 %	99.4 %	96.3 %	99 %

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
2008	272.1	260.2	704.8	76.5	76.5	8.8
2009	265.8	280.7	695.8	79.3	79.3	9.9
2010	285.6	262.2	704.7	81.2	81.2	9.6
2011	423.38	264.95	872.19	87.15	87.15	9.9

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	94	≤ 25	93	≤ 90	88	10 Nmg/l	85	≤ 10	70	< 1	80
2008	4.2	98.4	3.4	98.6	51.6	92.4	2.5	97.0	10	86.93	0.94	89.1
2009	4.7	98.1	3.4	98.6	39.3	94.0	2.3	97.0	6.2	92.18	0.60	93.4
2010	4.7	98.2	3.3	98.6	43.0	93.4	3.1	96.0	8.4	89.66	0.70	93.4
2011	4.07	99.04	3.03	98.86	37.45	95.7	2.44	97.20	5.68	93.48	0.46	95.4

		2008	2009	2010	2011
Volume traité	m ³ /an	4 058 670.70	3 862 409.20	3 793 304.70	4 032 211.40
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	366 785	263 698	251 456	263 352
Volume assaini (distribué)	m ³ /an	2 400 000	2 411 000	2 527 559	2 495 000
Boues produites ¹	TMS	1340,30	1 265,70	1 276,70	1 419,70
Boues incinérées	TMS	1340,30	1265,70	1 072,20	1 419,70
Cendres produites	TMS	371,43	344,14	331,82	528
Refus de dégrillage	T humide	103,90	116,06	99,16	125,26
Sables	T humide	183,66	165,52	344,08	383,20
Matières de vidange	T	6 231,12	5 056,51	4 249,14	5879,52

2.6.3 – Bilan des travaux de renouvellement réalisés :

Renouvellement des surpresseurs d'air :	130 000 € HT
Renouvellement appareillage électromécanique :	60 000 € HT

2.7 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE YAINVILLE

Les eaux usées de la commune de Yainville, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Yainville.

2.7.1. Système de collecte

2.7.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Yainville

<i>Linéaire du réseau</i>	13,8 km			
dont réseau EU séparatif	6,2km			
dont réseau EU unitaire	2.7km			
dont réseau EP	4.9km			
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement	3			
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements	534	528	526	527
Nombre d'habitants desservis	1153	1153	1153	1153
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	1097	1103	1097	1103
Estimation de la population desservie	1044	1055	1043	1048

2.7.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Yainville

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	40	40	40	40
Taux de desserte	P201.1	51.14	50	50.43	50.28
Taux de débordement	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations	P258.1	1.89/100	3.78/1000	3.80/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40	40	40	40

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.7.2. Système de traitement

2.7.2.1 – Descriptif du système de traitement de Yainville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1975	2500	Boues activées	Seine	24/05/85	Régie

2.7.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Yainville

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	9.4 TMS	27.4 TMS	10.5 TMS	13.8 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Moyenne en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2008	3171		3580		8766		407		407		44.62	
2009	5318		4059		11593		437		438		59.9	
2010	5270		4480		11126		338		338		36.66	
2011	3606		3260		7870		364		364		38	

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2008	458	85.56	432	87.9	1740	80	10	90	19	82	2	84
2009	16,3	96	51	98.7	450	96.11	23,6	81	-	-	-	-
2010	139	97.36	63	98.6	495	95.56	93.5	72.33	78.2	76.86	14.88	59.41
2011	139	95	59	98	423	94	49.70	86	71	80	33	22

		2008	2009	2010	2011
Volume traité	m ³ /an	53874	51212	52697	54412
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Volume assaini (distribué)	m ³ /an		Non disponible	-	-
Boues produites	TMS	9.4	27.4	10.5	
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	2.7	3.8	4.27	5.5
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.7.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
YAINVILLE	Poste rue de la république	Remplacement du télérupteur inverseur des pompes du poste de la République
-	-	Remplacement de l'armoire électrique du poste de la République
-	-	Remplacement de la pompe n°2 du poste de la République

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Traitement	Remplacement moteur et déclencheur thermique du surpresseur n°2 de la STEP
Traitement	Remplacement du clapet anti-retour du surpresseur n°1

3 – DELEGATION DE SERVICES PUBLICS



3.1 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GRAND COURONNE

3.1.1. Système de collecte

Les eaux usées de 3 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Grand-Couronne.

Ces 3 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GRAND COURONNE, LA BOUILLE et MOULINEAUX.

3.1.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Grand Couronne

<i>Linéaire du réseau</i>	85 km			
dont réseau EU séparatif	41 km			
dont réseau EU unitaire	16 km			
dont réseau EP	28 km			
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement	17			
dont 6 gérés en Régie				
Bassins de régulation des eaux pluviales	4			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	29			
		2008	2009	2010
Nombre d'industriels autorisés sur EU	4	4	3	3
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	1	1
Nombre d'abonnements au service au service	4 807	4 698	4 858	4 790
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	12 430	11 075	11 217	11 212
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	11 116	10 986	11 082	11 267

3.1.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Grand Couronne

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	35	35	70	70
Taux de desserte	P201.1	100%	99,1 %	99,1 %	99,1 %

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,65 (valeur globale DA)	1,38 (valeur globale DA)	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	35	35	80	80
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	2,24	2,24	2,24	5,2
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,27 Taux calculé sur 1 année	0,14 Taux moyen calculé sur 2 ans	0,13 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 4 ans

3.1.2. Système de Traitement

3.1.2.1 – Descriptif du système de traitement de Grand Couronne

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	20 000	Boues activées	Seine	25/04/94 et 30/03/01	Délégation service public à Véolia Eau

3.1.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Grand Couronne

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	193 TMS	163 TMS	165 TMS	146 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Non-conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	100 %	96 %

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	290	301	666	69	71	9
2009	285	252	594	67,8	69,1	8,2
2010	382	265	671	81,5	82,1	8,1
2011	267	260	639	51,5	74,7	7,8

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 15	≥ 70	≤ 2	≥ 80
2008	4	99	6	97	33	95	2	97	10	86	2	74
2009	5,5	98	5,7	98	30,6	95	2,2	97	9,7	86	1,9	77
2010	5,7	98	4,7	98,0	26,6	95	2,6	98	9,5	86	1,3	77
2011	4,6	98	3,7	99	20,2	97	0,2	99	8,8	88	1,2	83

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Non disponible	724 669	708 130	682 653
Volume annuel en sortie	m ³ /an	724 510	733 070	715 824	683 104
Volume annuel by-passé (rejet direct en Seine)	m ³ /an	-	-	-	38 760 ⁽¹⁾ (5,7 % du volume total reçu à la STEP)
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	199	163	165	146
Boues incinérées	TMS	199	163	165	146
Cendres produites	TMS	1 913 ⁽²⁾	1 763 ⁽²⁾	1 841 ⁽²⁾	1 813 ⁽²⁾
Refus de dégrillage	T humide	23	25	25	25
Sables	T humide	278	202	186	199
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

⁽¹⁾ By-pass liés à des événements pluvieux exceptionnels

⁽²⁾ Quantité totale produite sur Emeraude

3.1.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPÉRATION
GRAND COURONNE	Diverses rues	9 Interventions / réparations sur branchements et réseaux
LA BOUILLE	Allée des Frênes	Réparation de réseau 38 ml
LA BOUILLE	Diverses Rues	5 Interventions / réparations sur branchements et réseaux
LA BOUILLE	Diverses Rues	2 Interventions sur tampons

STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Traitement biologique / clarificateur	Réparation de la conduite entre le bassin biologique et le clarificateur
Bassin tampon	Renouvellement du débitmètre by-pass séparatif
Recirculation des boues	Renouvellement du débitmètre électromagnétique de recirculation des boues
Traitement biologique	Renouvellement de l'agitateur anoxie
Traitement biologique	Renouvellement de l'agitateur anaérobie

3.2 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GOUY

3.2.1. Système de collecte

Les eaux usées de 4 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de GOUY.
Ces 4 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GOUY, LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN, SAINT AUBIN CELLOVILLE et YMARE.

3.2.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Gouy

<i>Linéaire du réseau</i>	38 km			
dont réseau EU séparatif	32 km			
dont réseau EU unitaire	0 km			
dont réseau EP	6 km			
<i>Patrimoine</i>				
Ouvrages de refoulement	9 Dont 4 postes de refoulement et 5 Aéroéjecteurs			
Bassins de régulation des eaux pluviales	24 Dont 6 mares			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	20			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 269	1 288	1 527	1380
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	4 063	4 129	4 193	4206
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	3 346	3 346	3 356	3398

Commentaires :

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant. Les études de zonage des 4 communes sont planifiées dans un programme élaboré sur les 5 ans à venir.

3.2.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Gouy

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)
Taux de desserte	P201.1	92,1 %	100 %	100 %	100 %

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	Pas disponible	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	2,63 (valeur commune Plateau Boos)	0,26 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	60 (valeur commune Plateau Boos)	60 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	9,29 (valeur commune Plateau Boos)	1,16 (valeur commune Plateau Boos)	1,16 (valeur commune Plateau Boos)	1,16 (valeur commune Plateau Boos)
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,01 Taux calculé sur 1 année	0,04 Taux moyen calculé sur 2 ans	0,05 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,08 Taux moyen calculé sur 4 ans

3.2.2. Système de traitement

3.2.2.1 – Descriptif du système de traitement de Gouy

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	5 000	Boues activées	Seine	11/12/00	Délégation service public à Véolia Eau

3.2.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Gouy

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	37,3 TMS	53,8 TMS	32,5 TMS	39,9 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	91,7 %	100 %	100 %	100 %

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	300	290	746	106	118	12
2009	332	307	799	102,6	103	10,6
2010	450	407	966	128	128	15,3
2011	449	394	962	146	147	16

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	≤ 10	–	≤ 20	≥ 70	–	–
2008	11	96	3	99	50	96	3,3	97	4,8	96	7,3	40
2009	7,5	97,3	4,2	98,5	45,2	94,1	4,7	95,8	7,6	93,3	7,1	30,4
2010	7,6	97,2	6,8	98,1	43,3	94,8	4,0	96,6	4,3	96,3	4,4	69,8
2011	5,8	98,6	4,9	98,7	29,6	96,8	7,1	94,6	8,5	93,7	8,0	50,4

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	130 740	115 819	115 358	115 861
Volume annuel en sortie	m ³ /an	112 309	111 983	119 635	119 949
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	37,3	53,3	32,5	39,9
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	34,8	18,7	3,8	1,0
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.2.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés



RESEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
GOUY	Diverses rues	1 Intervention sur tampon
SAINT AUBIN CELLOVILLE	Diverses rues	3 Interventions / réparations sur branchements et réseaux
SAINT AUBIN CELLOVILLE	Rue Veaugroult	1 renouvellement de collecteur EP / 54 ml
YMARE	Diverses rues	1 Interventions / réparations sur branchements et réseaux



POSTE DE REFOULEMENT

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN	PR Port st ouen Authieux	Renouvellement d'1 pompe



STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Prétraitement	Rénovation dégrilleur
Prétraitement	Rénovation vis et brosse convoyeur compacteur
-	Renouvellement 2 capteurs débitmètre
Canal de sortie	Renouvellement débitmètre venturi
Bassin tampon	Renouvellement débitmètre trop plein
-	Rénovation pompe

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	60 (valeur commune Plateau Boos)	60 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	9,3 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,0	0,08

3.3.2. Système de traitement

3.3.2.1 – Descriptif du système de traitement de Montmain

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2003	5 000	Boues activées	Seine	07/11/03	Délégation service public à Véolia Eau

3.3.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Montmain

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	39,6 TMS	47,9 TMS	30,4 TMS	62,6 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	100 %	100 %

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	505	295	918	112	112	12,1
2009	387	313	829	110,2	110,7	11,7
2010	396	303	766	102	102	12,0
2011	717	376	1 013	116	117	13

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 95	≤ 25	≥ 94	≤ 90	≥ 88	≤ 5	≥ 95	≤ 10	-	≤ 1	≥ 96
2008	5	99	3	99	40	95	2,4	98	3,9	97	0,3	96
2009	5	98,4	3,1	99	33,8	95,8	2,1	98,3	3,4	98,3	0,9	92,8
2010	5,3	98,6	5,0	98,3	30,2	96	2,5	97,4	3,3	96,7	0,3	97,6
2011	3,0	99,5	3,5	98,1	19,1	98,3	3,6	97,0	5,1	95,6	1,4	89,4

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	44 264	111 644	130 950	119 757
Volume annuel en sortie	m ³ /an	111 475	117 253	130 425	117 199
Boues produites	TMS	39,6	55	30,4	62,6
Boues incinérées	TMS	48	Non disponible	0	0
Cendres produites	TMS	5,2	Non disponible	0	0
Refus de dégrillage	T humide	Non disponible	1,92	1,2	Non disponible
Sables	T humide	Non disponible	5,27	4,4	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.3.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☛ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
MONTMAIN	Rue des Côtes	1 renouvellement de collecteur DN 200 / 41 ml
MONTMAIN	Diverses rues	1 intervention sur tampon
MONTMAIN	Diverses rues	1 intervention / réparation sur branchements et réseaux

☛ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Traitement du phosphore	Renouvellement de la douche de sécurité de dépotage
-	Réfection du chemin d'accès à la STEP

3.4 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BOOS

3.4.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de Boos, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Boos.

3.4.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Boos

<i>Linéaire du réseau</i>	37 km			
dont réseau EU séparatif	24 km			
dont réseau EU unitaire	0 km			
dont réseau EP	13 km			
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement	6			
Bassins de régulation des eaux pluviales	11			
	Dont 6 mares			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	3			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 134	1 194	1 288	1 263
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (Réf. fiche* D201.0)	2 901	3 102	3 137	3 174
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	2 753	2 753	2 802	2 906

3.4.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Boos

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,18	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	2,63 (valeur commune Plateau Boos)	0.26 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	60 (valeur commune Plateau Boos)	60 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	9,3 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,01 Taux calculé sur 1 année	0,00 Taux moyen calculé sur 2 ans	0,00 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,00 Taux moyen calculé sur 4 ans

3.4.2 Système de traitement

3.4.2.1 – Descriptif du système de traitement de Boos

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	3 500	Boues activées	Fossé infiltration	14/06/06	Délégation service public à Véolia Eau

3.4.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Boos

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	44,3 TMS	31,1 TMS	21,7 TMS	54,1 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	83,3 %	100 %	97 %	100 %

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2008	254	254	662	103	104	12,2
2009	227	276	664	98,2	99	10,4
2010	436	408	977	124,5	125	13,0
2011	432	397	985	118	119	14

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	–	≤ 25	–	≤ 90	–	≤ 10	–	≤ 20	–	–	–
2008	11	96	5	98	53	93	7	95	11,7	91	8	45
2009	9,2	95,7	4	98,7	49,6	93,5	9,6	92	10,2	91,5	6,3	52,1
2010	12,1	96,3	8,3	97,7	52,9	93,6	5,0	95,5	13,2	88,9	4,0	67,4
2011	9,1	98,0	7,0	98,4	40,4	96,3	22,0	78,7	22,7	78,4	5,3	65,8

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	110 341	92 000	102 789	116 048
Volume annuel en sortie	m ³ /an	104 938	107 666	110 848	77 500
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	44,3	32,3	21,7	54,1
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	13,9	19	12	13,4
Sables	T humide	7,6	3,35	1,2	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.4.3. Bilan des travaux d'investissement ou de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
BOOS	Diverses rues	1 Intervention sur tampon
BOOS	Diverses rues	2 Interventions / réparations sur branchements et réseaux

☞ POSTE DE REFOULEMENT

COMMUNE	N° DU POSTE	OPÉRATION
BOOS	PR269	Renouvellement d'une pompe
BOOS	-	Renouvellement d'une armoire électrique

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
-	Renouvellement de 2 pompes
Traitement des boues	Renouvellement de la pompe doseuse du polymère
-	Rénovation de capots et garde-corps

3.5 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA NEUVILLE CHANT D'OISEL

3.5.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL.

3.5.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de La Neuville Chant d'Oisel

<i>Linéaire du réseau</i>	22 km			
dont réseau EU séparatif	18 km			
dont réseau EU unitaire	0 km			
dont réseau EP	4 km			
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement	3			
Bassins de régulation des eaux pluviales	13 Dont 8 mares			
Séparateurs à hydrocarbures				
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	687	699	800	736
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	1 769	1 895	1 957	1983
Estimation du Nombre d'habitants raccordés au réseau	1 623	1 623	1 644	1701

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.5.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de La Neuville Chant d'Oisel

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	Pas disponible	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	2,63 (valeur commune Plateau Boos)	0.26 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	60 (valeur commune Plateau Boos)	60 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	9,29 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,04 Taux calculé sur 1 année	0,05 Taux moyen calculé sur 2 ans	0,04 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 4 ans

3.5.2. Système de Traitement

3.5.2.1 – Descriptif du système de traitement de La Neuville Chant d’Oisel

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	2 500	Boues activées	Infiltration	25/10/01	Délégation service public à Véolia Eau

3.5.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de la Neuville Chant d’Oisel

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	21,6 TMS	23,1 TMS	28,7 TMS	42 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	83,3 %	100 %	94 %	100 %

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO5 Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2008	437	333	839	118	119	12,6
2009	273	262	637	109,8	110,3	12,6
2010	352	338	858	99,2	99,6	10,3
2011	532	435	1 076	114	114	14

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	–	≤ 25	–	≤ 90	–	≤ 10	–	≤ 20	–	–	–
2008	7	98	3	99	45	94	4	96	5,1	95	9,4	20
2009	8,6	96,1	3,9	98,5	41,4	93,4	4,1	96,4	5,4	95,3	6,9	45,8
2010	15,4	94,1	7,9	97,4	45,8	94,0	3,8	96,2	4,8	95,1	6,0	39,1
2011	9,0	98,0	5,6	98,6	30,8	96,9	2,6	97,4	3,7	96,4	6,9	53,8

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m ³ /an	63 552	Non disponible	71 966	73 298
Boues produites	TMS	21,6	43,6	28,7	42
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	9,5	6,7	5,7	Non disponible
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.5.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	Diverses rues	5 Interventions / réparations sur branchements et réseaux

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Prétraitement	Rénovation du compacteur à vis
Bassin tampon	Renouvellement de l'agitateur
PR	Renouvellement d'une pompe
-	Réfection du chemin d'accès à la STEP

3.6 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE QUEVREVILLE LA POTERIE

3.6.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de QUEVREVILLE LA POTERIE, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de QUEVREVILLE LA POTERIE.

3.6.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Quévreville la Poterie

<i>Linéaire du réseau</i>	11 km			
dont réseau EU séparatif	8 km			
dont réseau EU unitaire	0 km			
dont réseau EP	3 km			
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement	4			
Bassins de régulation des eaux pluviales	2			
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Pas de donnée			
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'industriels autorisés sur EU	2	2	2	2
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	350	359	373	364
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	1 005	947	944	937
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	921	921	929	955

Commentaires :

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant. L'étude de zonage de la commune est planifiée dans un programme élaboré sur les 5 ans à venir.

3.6.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Quévreville la Poterie

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)	30 (valeur commune Plateau Boos)
Taux de desserte	P201.1	90,3 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	Non disponible	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	2,63 (valeur commune Plateau Boos)	0,26 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)	0 (valeur commune Plateau Boos)

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur un total de 100 points	P202.2	60 (valeur commune Plateau Boos)	60 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)	65 (valeur commune Plateau Boos)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	9,29 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)	1,2 (valeur commune Plateau Boos)
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,06 Taux calculé sur 1 année	0,03 Taux moyen calculé sur 2 ans	0,02 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,02 Taux moyen calculé sur 4 ans

3.6.2. Système de Traitement

3.6.2.1 – Descriptif du système de traitement de Quévreville la Poterie

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1993	1 200	Boues activées	Infiltration	Déclaration du 16/11/82	Délégation service public à Véolia Eau

3.6.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Quévreville la Poterie

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	9,8 TMS	9,4 TMS	7,4 TMS	9,7 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente donnée Police de l'eau
Taux de boues évacuées	P206.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO5 Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2008	283	315	798	109	115	13
2009	510	504	1 169	115	114,3	15,4
2010	391	368	855,5	124,3	124,2	14,8
2011	304	401	889	120	120	17

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	–	–	≤ 30	–	≤ 90	–	≤ 40	–	–	–	–	–
2008	10	97	4,5	99	59	93	9,4	91	16	86	6,8	48
2009	5	99	3,3	99,3	47,3	96	4,6	96	5,7	95	4,9	68,1
2010	10,8	97,3	6,7	98,2	40,3	95,3	7,4	94,0	8,0	93,6	2,8	80,9
2011	16,0	94,2	8,8	97,9	52,3	94,3	22,9	81,7	33,5	73,8	8,3	52,0

		2008	2009	2010	2011
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m ³ /an	Non disponible	Non disponible	Non disponible	28 014
Boues produites	TMS	9,8	9,4	7,4	9,7
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	4,8	3,6	Non disponible	Non disponible
Sables	T humide	2,78	2,77	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Graisses		Non disponible	5,86	Non disponible	Non disponible

3.6.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
QUEVREVILLE LA POTERIE	Diverses rues	2 Interventions sur tampon
QUEVREVILLE LA POTERIE	Diverses rues	1 Intervention / réparation sur branchements et réseaux

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
-	Renouvellement d'une pompe

3-7 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPTY – LE TRAIT

3.7.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de Le Trait, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Le Trait.

3.7.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Le Trait

<i>Linéaire du réseau</i>		57 km		
dont réseau EU séparatif		38 km		
dont réseau EU unitaire		0 km		
dont réseau EP		19km		
<i>Patrimoine</i>				
Postes de refoulement		8		
Bassin de régulation des eaux pluviales		0		
Déversoir d'orage		1		
Nombre d'industriels identifiés		1		
		2008	2009	2010
		2011		
Nombre d'industriels autorisés sur EU		1	1	1
Nombre d'industriels autorisés sur EP		0	0	0
Nombre d'abonnements		2407	2392	2414
Nombre d'habitants desservis		5500	5500	5500
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)		5439	5473	5464
Estimation de la population desservie		5379	5445	5428
				5420

3.7.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Le Trait

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	70	70	70	70
Taux de desserte	P201.1	98.90	99.50	99.30	99.50
Taux de débordement	P251.1	0	0	0	0,00

*Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Taux de réclamations	P258.1	1,65/1000 (valeur globale DA)	1,38/1000 (valeur globale DA)	1.3/1000	2.9/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	50	50	50	50
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	5.26	7.89	5.12	9.90
Taux d'impayés N-1	P256.2			1,53	NC

3.7.2. Système de traitement

3.7.2.1 – Descriptif du système de traitement de Le Trait

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	10800	Boues activées	La seine	21/08/99	Délégation service public à Eau de Normandie

3.7.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Le Trait

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Commentaires
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	109.7 TMS	129 TMS	107.6 TMS	90.22 TMS	
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100%	
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	100 %	Sans objet	

Moyennes en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2008	397		452		1089		112		112		12.4	
2009	468		445		1148		115		115		13.5	
2010	651		522		1240		113		114		13.4	
2011	667		429		1143		117		118		13.1	

Moyennes en sortie de STEP

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	–	≤ 25	–	≤ 90	–	≤ 10	–	≤ 20	–	–	–
2008	7	98	3	99	45	96	4	95	5,1	96	9,4	48
2009	3.45	99	3	99	37.40	97	5	96	6.27	95	5.08	62
2010	13	99	3	99	53	97	5.1	96	6.5	95	8.11	62
2011	2	99	3	99	24	96,50	1,8	96	3,1	95	3,25	55

		2008	2009	2010	2011
Volume traité	m ³ /an	229433	232017	239981	236291
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Volume assaini (distribué)	m ³ /an	205312	201066	215588	201308
Boues produites	TMS	109.7 TMS	129 TMS	107.6 TMS	95 TMS
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	6	6	6	6
Sables	T humide	8.82	17.7	16.9	19,3
Matières de vidange	T	67	49.32	27	nc

3.7.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

Le délégataire provisionne de l'argent chaque année pour le renouvellement du matériel nécessaire au fonctionnement du service. Cette somme est définie en début de contrat.

Le montant global de la provision est de 26 000 € HT (valeur 01/12/2004).

Les travaux réalisés en 2011 sont les suivants :

- Remplacement électrovanne d'eau industrielle de la centrifugeuse
- Remplacement de l'onduleur de la STEP
- Remplacement du tuyau d'aspiration de la pompe doseuse de polymère
- Réparation de l'Aeroflot du déshuileur
- Vérification de l'électronique des débitmètres électromagnétiques
- Remplacement de toute la boulonnerie du Tamis dégrilleur
- Purge de la canalisation d'aspiration de l'aire viciée du local de traitement et stockage des boues
- Remplacement du potentiomètre de la vis de la centrifugeuse
- Remplacement des courroies, écrous freins et filtres à air des surpresseurs
- Remplacement des courroies du malaxeur
- Remplacement des tuyaux d'injection de javel de la désodorisation
- Raccourcissement du tube du dégazeur
- Remplacement du rouleau de la sauterelle convoyeuse de boues
- Remplacement de la pompe 2 du poste de relèvement en entrée de station
- Remplacement de la pompe doseuse de polymère
- Remplacement de la pompe 2 d'injection de polymère
- Remplacement de l'enrouleur et des flexibles du grappin de l'aire à boues
- Remplacement du trop plein du silo épaisseur des boues
- Remplacement de l'agitateur 1 du bassin biologique
- Remplacement du variateur des pompes de recirculation des boues

- Remplacement du cône réducteur amont du débitmètre électromagnétique "entrée de station"
- Remplacement du débitmètre électromagnétique "entrée de station"
- Remplacement des supports des débitmètres ultrasonique "sortie de station" et "by-pass"
- Remplacement de la pompe 1 du poste de relèvement du Bac
- Remplacement des valves de Boites sous vides 6 et 11

3-8 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – POLE DE PROXIMITE DE DUCLAIR

Confère extraits des rapports délégataires 2011 annexés (Annexe 5).

4 - TRAVAUX



4.1 BILAN DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2011

4.1.1. Direction de l'Assainissement

Parmi l'ensemble des travaux réalisés en 2011, on notera :

Sur la Ville de Rouen, l'implantation :

- de la canalisation reprenant les eaux unitaires du secteur Constantine à Rouen,
- de l'ouvrage de répartition et de la canalisation de transfert vers le bassin enterré sous l'esplanade du futur Palais des Sports à ROUEN.

Ces travaux constituent la dernière tranche d'aménagements du Secteur Ouest de Rouen, qui permettent de réguler les eaux unitaires du quartier Sacré-Cœur / Constantine et limiter les inondations plus en aval au Mont-Riboudet.



Sur la Ville de Petit Quevilly, l'implantation d'un ouvrage de régulation de 500 m3 sous voirie, place des Chartreux.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du SDA d'Emeraude, qui a montré la nécessité de réaliser un bassin de 500 m3 place des Chartreux afin de réguler le débit à environ 40 l/s pour une pluie mensuelle et d'ainsi, limiter les fréquences de déversements au niveau des déversoirs d'orage des rues Joseph Lebas et François Mitterrand. Par ailleurs, cet aménagement empêchera les mises en charge importantes (1.50 m) constatées au niveau du premier regard de la rue Jean Macé à l'angle de la rue F Roosevelt.

Les aménagements se situent Place des Chartreux entre la rue Ursin Scheid et la rue Eugène Davey sur la commune de Petit Quevilly, et concernent principalement l'implantation d'un ouvrage de régulation des eaux unitaires d'une capacité de 500 m3 de type réservoir cadre préfabriqué sur 70 ml, de ses canalisations de diamètre 800 mm en PRV de collecte et d'évacuation et d'un regard de régulation (débit de fuite et surverse), de diamètre 2000 mm.





Données générales

12 opérations de travaux ont été réalisées en 2011 :

OUVRAGES DE REGULATION

1 opération a concerné l'implantation d'1 ouvrage de régulation :

- 1 bassin enterré en génie civil (500 m³)

EXTENSIONS DE RESEAUX

	TOTAL : 3 167 ml
-Eaux pluviales (EP)	579 ml
-Eaux usées (EU)	1 793 ml
-Eaux unitaires (UN)	795 ml

Montant total du programme prévisionnel de travaux :

7 931 500 € H.T. répartis comme suit :

- **7 164 000 € H.T. pour le service Travaux Neufs Réseaux – Bassins**

- 1 407 000 € H.T. de travaux d'extension de réseaux
- 3 885 000 € H.T. d'ouvrages de régulation
- 652 000 €HT de renouvellements de réseaux
- 1 220 000 €HT d'opérations de TMI

- **767 500 € H.T. sont dédiés à des travaux sur les stations d'épuration**, des travaux de renouvellement sur le réseau et des travaux sur les cours d'eau non domaniaux, non gérés par le service travaux neufs.

Le programme annuel de travaux a été adopté par le Conseil Communautaire le 12 décembre 2011.

BILAN DES NOUVEAUX OUVRAGES :



Canalisations :

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Type réseau / linéaire total
CANTELEU	Rues Hardel, Mendotte, Centrale	Extension du réseau d'eaux usées	EU : 742 ml
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	Val Thierry	Noue et collecteurs reprenant les écoulements du Val Thierry	EP : 95 ml

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Type réseau / linéaire total
MESNIL ESNARD	Rue Gambetta	Extension du réseau pluvial	EP : 336 ml
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Rue de l'Abbaye	Dans le cadre de la création d'un PR et déconnection du PR rue du 8 mai	EU : 306 ml
OISSEL	Rue P. Curie	Extension du réseau pluvial	EP : 130 ml
PETIT-QUEVILLY	Place des Chartreux	Dans le cadre de la construction d'un bassin enterré	UN : 80 ml
ROUEN	Rue de Constantine	Extension et renforcement du réseau unitaire	UN : 319 ml
ROUEN	Mont-Riboudet	Construction d'un réseau unitaire posé en siphon	UN : 130 ml
SAINT JACQUES SUR DARNETAL	Hameau de Quévreville	Extension du réseau d'eaux usées	EU : 545 ml

☞ **Ouvrages de régulation, bassins :**

COMMUNE	ADRESSE	Type de réseau en amont	Type de réseau en aval	Type d'ouvrage	Volume
PETIT-QUEVILLY	Place des Chartreux	Unitaire	Unitaire	Bassin enterré en dalot préfabriqué	500 m ³

☞ **Poste de refoulement :**

COMMUNE	ADRESSE	Ouvrage
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Rue de l'Abbaye	Débit d'arrivée dans le PR: 23 m ³ /h
SAINT JACQUES SUR DARNETAL	Hameau de Quévreville	Débit d'arrivée dans le PR: 1.12 m ³ /h

BILAN DES RESEAUX UN, EU ET EP RENOUVELES OU REMPLACES :

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	e réseau / linéaire total
DEVILLE LES ROUEN	Rue A. Broucq	Dévoisement de réseau dans le cadre du projet de pont SNCF	EU : 200 ml EP : 18 ml
SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Rue du Val l'Abbé	Remplacement du réseau d'eaux usées	EU : 205 ml
SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Rues Bizet, Ravel, Debussy	Redimensionnement du réseau unitaire	UN : 266 ml

4.1.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

Le coût des travaux total sur les communes est de :

- Rue Victor Hugo à Saint-Aubin-lès-Elbeuf :
 - ☞ Renouvellement de 80 ml de canalisation unitaire diamètre 300 : 23 000.00 € HT

- Rue de la République à Caudebec-lès-Elbeuf :
 - ☞ Renouvellement de 160 ml de canalisation Eau Usée diamètre 400 : 200 000.00 € HT

4.1.3. Pôle de Proximité de Duclair

Travaux 2011

Extension de réseau d'assainissement des eaux usées Cité des Marais – Le Mesnil-sous-Jumièges

Objet : Se conformer au Zonage d'assainissement délibéré par la commune en raccordant les dernières habitations à l'assainissement	Marché : Linéaire : 200ml Nombre de branchements : 4 Date de réalisation : juillet 2011 Montant de l'opération : 57 611,21€ HT
--	---

Extension de réseau d'assainissement des eaux usées Avenue du Président Coty - Duclair

Objet Rue non desservie par l'assainissement. Les habitations du côté pair de la rue sont raccordées à un réseau DN110 se rejetant dans le pluvial en Seine Créer un réseau d'assainissement des eaux usées en diamètre 200mm. Nombre de branchements = 4	Marché : Linéaire : 140ml Nombre de branchements : 4 Date de réalisation : novembre 2011 Montant de l'opération : 40 916,96 € HT
--	---

4.1.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Commune de le Trait : Assainissement du hameau de la Bucaille : (370 000 € HT)



4.2 PREVISION DE TRAVAUX 2012

4.2.1. Direction de l'Assainissement

Pour l'année 2012, le programme de travaux adopté par le conseil Communautaire du 12 décembre 2011 :

I - EXTENSION DES RESEAUX EAUX USEES, PLUVIALES OU UNITAIRES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
I-I	Déville-lès-Rouen	Rues Alsace Lorraine et Gambetta	Pose d'un réseau EP	150 000
I-II	Grand-Couronne	Allée de la Briqueterie	Pose d'un réseau EP	110 000
I-III	La Bouille	quai de Caumont	Extension EU	200 000
I-IV	Malaunay	Cité de Knowles, rue du Viaduc	Extension EU	143 000
I-V	Rouen	ZAC Luciline	déplacement canalisation EP	804 000
				1 407 000 €

II - REALISATION DES OUVRAGES DE REGULATION DES EAUX PLUVIALES OU UNITAIRE - BASSINS

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
II-I	Fontaine Sous Préaux	Mont Roty	ouvrage rural en déblai/remblai	210 000
II-II	Montmain/saint Aubin Epinay	La Mare Pierreuse	ouvrage rural en déblai/remblai	800 000
II-III	Roncherolles-Sur-Le-Vivier	La Mare au loup - Chemin du Pont Bleu	ouvrage rural en déblai/remblai	175 000
II-IV	Le Grand Quevilly	Rue de la Mare	Bassin urbain à ciel ouvert	200 000
II-V	Le Grand Quevilly	Chemin de la Poudrière - Foire exposition	Bassin urbain à ciel ouvert	500 000
II-VI	Le Grand Quevilly	Bd Brossolette et parking du supermarché	Bassins enterrés en génie civil	1 500 000
II-VII	Mont-Saint-Aignan	Rue de Broglie	Bassins enterrés en génie civil	500 000
				3 885 000 €

III - AMENAGEMENT DES RIVIERES NON DOMANIALES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
III-I	Pôle de Rouen		Travaux Divers Rivières	55 500
				55 500,00

IV - GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
IV-I	Malaunay	route de Dieppe	Réhabilitation et renforcement réseau EP	100 000
IV-II	Montmain	Rue des Côtes	Réhabilitation réseau EU	140 000
IV-III	Saint-Etienne du Rouvray	Secteur des serres	Renforcement réseau pluvial	412 000
				652 000 €

V - STEP DE GRAND QUEVILLY

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
V-I			Pompes	30 000
V-II			Renouvellement matériel	42 000
				72 000 €

VI - STEP DE BOOS

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
VI-I			Mise en conformité du canal de comptage	30 000
				30 000 €

VII - STEP DE PETIT QUEVILLY - EMERAUDE

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
VII-I			mise en conformité DERU/percentile	30 000
VII-II			Etude de faisabilité sur l'augmentation du débit de référence	70 000
				100 000 €

VIII - STEP DE LA NEUVILLE CHANT D'OISEL

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
VIII-I			Mise en conformité du canal de comptage	30 000
			Couverture du silo à boues	30 000
				60 000 €

IX - ETUDES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT
IX-I	Pôle de Rouen		Etude diagnostic pour réhabilitation des réseaux	50 000
IX-II	Pôle de Rouen		Recherche de cavités souterraines	80 000
IX-III	Communes plateaux Est		Schéma directeur assainissement et pluvial	100 000
IX-IV	Coteaux du Cailly		Etude de bassins versants	50 000
				280 000 €

4.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

- Sotteville sous le Val secteur des Bocquets :
☞ 235 ml de tuyau PVC diamètre 200 : 125 000.00 € HT
- Rue de Strasbourg à Caudebec-lès-Elbeuf,
☞ extension 800 ml de réseau en diamètre 200 300 000.00 € HT
- Rue de la Côte aux Blancs à Freneuse,
☞ extension 900 ml de réseau en diamètre 200 345 000.00 € HT

4.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

Travaux démarrés en 2011 et achevés en 2012

Extension de réseau d'assainissement des eaux usées à Bardouville

Objet : Extension du réseau d'assainissement pour desservir un secteur situé dans le Périmètre Rapproché du captage d'eau potable de BARDOUVILLE	Marché Linéaire : 650ml Nombre de branchements : 20 Date de démarrage : septembre 2011 Réception des travaux : 20 septembre 2012 Montant de l'opération : 303 325€TTC
--	--

Réhabilitation de la station d'épuration d'Anneville et du réseau d'eaux usées à Anneville et Berville

Objet : Cette opération comprend 2 lots : Lot n°1 : réhabilitation de la station d'épuration d'Anneville afin d'augmenter la capacité stockage des boues et d'améliorer la filière eau ; Lot n°2 : réhabilitation du réseau et mise en place d'un traitement anti-H2S	Avancement Lot n°2 : travaux démarrés en septembre 2011 et réceptionnés le 18 janvier 2012 Lot n°1 : travaux engagés le 19 mars 2012 – fin prévisionnel des travaux en décembre 2012 Montant de l'opération : 544 932 € HT
---	---

4.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Pour l'année 2012, le programme de travaux projeté :

Commune de Le Trait

- Renforcement du réseau d'assainissement rues Aristide Briand, chemin des Candoux, rue de la Plage – en deux exercices- (460 000 € HT)
- Renforcement du réseau EU rue du Mascaret
- Reprise du Génie Civil de la Station d'épuration (report de 2011)
- Déplacement de rejet du DO rue Aristide Briand (report de 2011)

5 - INDICATEURS FINANCIERS

Référence des délibérations fixant les tarifs 2011 de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés de la CREA:

DATE DE DELIBERATION	LA	N°	OBJET
Conseil du 13/12/2001		4	Autorisation de rejets d'effluents non domestiques - Pénalités.
Conseil du 20/12/2010		C 100766	Eau et Assainissement tarifs 2011 : - Redevance d'assainissement collectif - Redevance d'investissement - Participation pour raccordement à l'assainissement - Redevance d'assainissement non collectif
Conseil du 20/12/2010		C 100768	STEP Emeraude et de Saint aubin Les Elbeuf - Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2011 : - Apports de boues pâteuses ou liquides - Apports de matières de vidange - Apports de sables de curage - Analyses - Vente de sables roulés issus de l'UTS
Conseil du 20/12/2010		C 100767	Assainissement - Bordereau de prix d'intervention

Présentation d'une facture d'assainissement (Indicateur [D204.0]) :

Cf. note liminaire.

MONTANT DES RECETTES EN € HT :

	2011
Redevance assainissement	21 683 509,90
Participation raccordement à l'égout	2 204 426,93
Participation des industriels raccordés au réseau	902 562,96
Contribution pluviale	3 817 334,60
Prime pour épuration et AQUEX	3 048 980,25
Autres recettes	6 422 174,44
	38 078 989,08

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE (INDICATEUR [P256.2])

	2008	2009	2010	2011
durée d'extinction de la dette en Année	1,97	1,87	2,32	2,51

TAUX D'IMPAYES N-1 (INDICATEUR [P257.0])

Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

	2008	2009	2010	2011
Taux d'impayés en %	3,94	3,29	2,95	3.16

MONTANT DES ABANDONS DE CREANCE :

La CREA a signé une convention avec le Département de la Seine Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2011 s'élèvent à 40 000 euros. Ce Fonds est directement géré par le Département.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Montant financiers :

	2011
Montant des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	11 044 503,15 €
Montant des subventions	2 762 524,32 €

MONTANT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2011
En cours de la dette au 31 décembre	23 594 982,00
Montant remboursé durant l'exercice	2 519 536,00
❖ dont en capital	2 169 967,00
❖ dont en intérêts	349 569,00

AMORTISSEMENTS

La collectivité a réalisé des amortissements dont le montant s'élève à :

	2008	2009	2010	2011
Amortissements	6 995 259 €.	7 291 183 €.	8 815 067 €.	9 189 137€

CHAPITRE 2

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 – ORGANISATION DU SPANC



1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI A L'ECHELLE DE LA CREA

Le service est géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) :
Nom de l'EPCI : Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (la CREA)

1.2 STRUCTURES ET ORGANISATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1.2.1. Direction de l'assainissement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a été créé le 1^{er} janvier 2005. Les missions de ce service sont réparties ainsi entre l'exploitation et les travaux neufs :

LE CONTROLE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS EXISTANTS (DIRECTION ADJOINTE EXPLOITATION)

Ce service comprend 1 responsable et 1 agent chargés :

✓ D'instruire des demandes de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs, de réaliser le contrôle des installations et de la facturation des redevances d'assainissement non collectif.

LE SERVICE TRAVAUX NEUFS, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (DIRECTION ADJOINTE TRAVAUX NEUFS)

Ce service comprend 1 responsable et 1 agent chargés de :

✓ L'instruction, du suivi et du contrôle des demandes d'installations individuelles d'assainissement (installations neuves).

1.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne les dix communes du Pôle de Proximité d'Elbeuf depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le service assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf intègre ainsi un service composé d'un Directeur Adjoint et d'un chargé de projet qui procède à :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

1.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

Le service assainissement non collectif est composé de la même équipe chargée des services de l'eau et de l'assainissement collectif, qui procède en régie ou dans le cadre du suivi de contrat d'affermage à :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

1.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne les deux communes du Pôle de Proximité Le Trait Yainville depuis le 1er janvier 2010.

Le service assainissement non collectif est composé d'un chargé d'opération qui procède :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

1-3 MODE DE GESTION DU SERVICE

Il est géré directement par la collectivité ou dans le cadre de DSP.

Les contrats de délégation de service public en cours figurent dans le tableau ci-dessous :

Type	Structure	Périmètre	Date d'expiration	Exploitant
Affermage	PPTY	Le TRAIT	1/07/2017	LYONNAISE DES EAUX
Affermage	PPD	EX SIAEPA DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	30/06/2019	VEOLIA

2 – SPANC EN REGIE

2.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE

2.1.1. Direction de l'Assainissement

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	3 693	3 312	3 494	3 468
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	80	80	80	80
Taux de conformité	P301.3	8,8 %	7,9 %	11 %	11 %
Taux de conformité (uniquement risque sanitaire)		91 %	90 %	91 %	87 %

2.1.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2008	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Commentaires
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301	0	0	1356	1356	
Indice de mise en œuvre de l'ANC	D302	0	0	80/140	110/140	Zonage assainissement, règlement ANC, Diagnostic fonctionnement, Vérification conception et exécution, traitement matières de vidanges
Taux de conformité	D301.3	-	-	-	61%	Début des contrôles en 2011. Les installations conformes sont celles ne présentant pas de risque sanitaire et environnemental

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.1.3. Pôle de Proximité de Duclair

Lors de la création de la CREA au 1^{er} janvier 2010, environ 1900 installations d'assainissement non collectif ont été recensées suivant les informations transmises par les communes et anciens Syndicats.

A cette date, 1030 diagnostics ont été réalisés sur les communes de Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges, Duclair, Hénouville et Saint Pierre de Varengueville par les SPANC de Jumièges et Montville. Sur les communes de Quevillon et Saint Martin de Boscherville, les contrôles des installations sont intégrés à la délégation de service public d'assainissement et doivent être réalisées dans le cadre de ce contrat.

2.1.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Etant donné le faible nombre d'abonnés concernés par ce service (moins de 2%) des abonnés, cette mission a été intégrée dans le contrat DSP pour la commune de Le Trait et pour la commune de Yainville, le contrôle de bon fonctionnement a été réalisé en 2007 par la Lyonnaise des eaux pour les 25 foyers concernés.

2.2 INDICATEURS FINANCIERS

TARIFICATION ET RECETTES

Les tarifications relatives à l'Assainissement Non Collectif ont été adoptées par délibération en date du 20/12/2010, comme suit :

	Redevance HT				
	2008	2009	2010	2011	
- contrôle des installations neuves	150 €	154,50 €	154,49 €	157,58 €	- au propriétaire - versement unique
- contrôle diagnostic	40 €	41,20 €	41,20 €	42,02 €	- au propriétaire - versement unique
	-	-	-	78,78 €	- à l'occupant - versement unique
- contrôle de bon fonctionnement	75 €	77,25 €	77,24 €	78,78 €	- à l'utilisateur - versement unique

RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT PUBLIC NON COLLECTIF

	2011
- Montant des recettes	57 885,72 €

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Sans objet (la collectivité n'ayant pas retenu la mission relative à la réalisation de travaux de réhabilitation).

CHAPITRE 3

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

1 - PRESENTATION

La Politique Environnementale, à l'échelle de la CREA, pour l'activité « Assainissement des eaux » a été définie et signée le 14 décembre 2011. (Annexe 2)

1.1 DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT

Les missions confiées à la Direction de l'Assainissement ont pour but la satisfaction des usagers et par delà la protection de l'environnement.

Logiquement, à la fin des années 90, une démarche de management environnemental a été initiée. Elle a abouti en 2000 à la certification ISO 14001 des activités de la Direction de l'Assainissement. D'une durée de trois ans, ce certificat a été reconduit à l'issue des audits de renouvellement réalisés en 2003, 2006 et 2009.

La Politique Environnementale ainsi que le Programme de Management Environnemental (PME) qui traduisent l'engagement d'amélioration de la qualité de l'environnement se trouvent en annexe.

Cette exigence de management environnemental a aussi été demandée aux délégataires. C'est ainsi que Veolia Eau est certifiée ISO 14001 depuis 2000 pour l'exploitation de la station d'épuration Émeraude ainsi que du système d'assainissement de Grand Couronne. Une démarche simplifiée de type ISO 14001 est en place sur les communes du Plateau de Boos.

En complément, Véolia Eau et la Lyonnaise des Eaux sont certifiées ISO 9001 version 2000.

L'objectif prochain est d'étendre le périmètre de certification aux systèmes d'assainissement intégrés récemment.

1.2 POLE DE PROXIMITE D'ELBEUF

POLITIQUE QUALITE ENVIRONNEMENT ET CHARTES D'ENGAGEMENT

Toutes les activités du service assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf sont certifiées ISO 14001 depuis décembre 2004.

La politique d'amélioration est déclinée en Chartes d'engagement au niveau des Services concernés. Les objectifs définis par ces engagements sont diffusés au sein des services et engagent leurs responsabilités.

La réalisation de l'ensemble de ces objectifs implique une gestion rigoureuse du système documentaire mis en place et une amélioration continue des dispositifs de production, de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

La CREA - PPE s'engage à consacrer les moyens financiers, techniques et humains dans le respect des règles de la comptabilité publique de manière à améliorer continuellement les performances des SM et à en assurer la pérennité.

GLOSSAIRE

AAD = Arrêté d'Autorisation de Déversement.

ANC = Assainissement Non Collectif.

DA = Direction de l'Assainissement de la CREA.

DBO₅ = Demande Biologique en Oxygène après 5 jours ⇔ c'est la mesure de la quantité d'oxygène qu'il faut aux bactéries pour éliminer la pollution organique biodégradable.

DCO = Demande Chimique en Oxygène ⇔ quantité d'oxygène consommée par les matières présentes dans l'eau. Cette mesure est une estimation des matières oxydables dans l'eau.

DSP = Délégation de Service Public

EH = équivalent-habitant (unité de mesure).

EP = Eaux Pluviales.

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunal.

EU = Eaux Usées.

EUND = Eaux Usées Non Domestiques.

LA CREA = Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

MES = Matières En Suspension (Quantité de matières organiques et minérales en suspension).

NGL = Azote global ⇔ nitrates + nitrites + azote Kjeldhal.

NTK = Azote Kjeldhal ⇔ Somme de l'azote organique et ammoniacal appelé aussi NR (azote réduit).

PT = Phosphore Total ⇔ Représentation des différentes formes de phosphore contenues dans l'eau.

PPD = Pôle de Proximité de Duclair

PPE = Pôle de Proximité d'Elbeuf

PPTY = Pôle de Proximité du Trait-Yainville

PS = Prestation de Service

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STEP = Station d'épuration.

TMI = Travaux de Moyenne Importance

TMS = Tonne de Matière Sèche.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de collecte :

D201.0 (Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif) = définition : Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée

P258.1 (Taux de réclamations) = Cet indicateur reprend les réclamations écrites (=toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue) de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles liées au règlement de service.

Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés/1 000.

P201.1 (Taux de desserte) = définition du taux de desserte : Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. On estime qu'un abonné est desservi par un réseau dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

P251.1 (Taux de débordement) = définition du taux : rapport du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non, du service suite au débordement d'eaux usées au millier d'habitants desservis (tout débordement hormis ceux dont la responsabilité pleine et entière d'un tiers est établie, c'est-à-dire si contentieux en cours on comptabilise)

Définition débordement (circulaire 28/04/08) : l'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obturation partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

P253.2 (Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte eaux usées) = définition taux moyen de renouvellement : Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte eaux usées (unitaire et séparatif) hors branchements renouvelés sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements.

P256.2 (Durée d'extinction de la dette) = calcul durée extinction de la dette : Durée théorique pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

P202.2 (Indice de connaissance et gestion de patrimoniale des réseaux) = définition calcul de l'indice : Valeur comprise entre 0 et 100 (de 0 à 60 = connaissance du réseau et de 70 à 100 = gestion du réseau).

P252.2 (Nombre de points noirs /100km de réseau) = définition du taux : Le nombre de points noirs (=tout point structurellement sensible du réseau eaux usées nécessitant au moins 2 interventions/an (préventive ou curative), quelque soit sa nature (contre-pente, racine, déversement anormal en temps sec, odeur, mauvais écoulement, ...) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité). Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et seulement dans ce cas là) sont à prendre en compte, pour 100km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements.

P203.3 (Conformité de la collecte des effluents) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.

P255.3 (Indice de connaissance des rejets au milieu naturel) = calcul indice : Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées. Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80.

Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de traitement :

P204.3 (Conformité des équipements d'épuration) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.

P205.3 (Conformité des performances des ouvrages d'épuration) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.

D203.0 (Quantité de boues issues de la STEP) = Boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.

P206.3 (Taux de boues évacuées) = définition du taux : Pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.

P254.3 (Conformité STEP/acte individuel) = définition performance STEP : Nombre de bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation rapporté au nombre total de bilans.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Assainissement non Collectif :

P301.3 (taux de conformité) = calcul du taux : Il s'agit du ratio entre le nombre d'installations contrôlées conformes à la réglementation ou mises en conformité et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

D302.0 (Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif) = calcul de l'indice : La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au niveau B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés en A n'atteint pas 100.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN DES INDICATEURS PAR CONTRAT DE DELEGATION

Bilan des indicateurs nationaux 2011

Réf fiche	Titre de l'indicateur	Direction de l'Assainissement	contrat Roncherolles	contrat Houpeville	contrat Grand Couronne (Hors la Bouille et Moulineaux)	contrat SRAP de Boos
Assainissement Collectif						
<i>1 - Caractérisation technique</i>						
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	410 751	1 084	2 509	9 662	11 682
D202.0	Nombre d'AAD au réseau EU	53	0	0	3	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche)	7 839	Sans objet		146	208
	Nombre d'abonnements	146 897	431	991	4 089	4 173
<i>2 - Indicateurs de performance</i>						
P201.1	Taux de desserte des réseaux	99,8%	100%	100%	99,9%	100%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 100)	87	90 ⁽¹⁾	90 ⁽¹⁾	80 ⁽²⁾	65
P203.3	Conformité de la collecte	En attente décision de la Police de l'eau				
P204.3	Conformité des équipements des STEP	En attente décision de la Police de l'eau				
P205.3	Conformité des performances des STEP	En attente décision de la Police de l'eau				
P206.3	Taux de boues issues des STEP	100%	Sans objet	Sans objet	100%	100%
P251.1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,002	0	0	0	0
P252.2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	35	0,0	17,6	2,2	1,2
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,81	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
P254.3	Conformité performance des STEP / acte individuel	97,1	Sans objet		96%	86%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	106	110 ⁽¹⁾	110 ⁽¹⁾	70	30
P257.1	Taux d'impayés N-1	0,61	pas de donnée	0,32%	pas de donnée	Sans objet
P258.1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,92	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>4 - Actions de solidarité et de coopération internationale</i>						
P207.0	Montant des abandons de créance ou versement fond de solidarité, nb de demandes reçues (en euro)	40 000	0	0	0	0

⁽¹⁾ Valeur pour le système d'assainissement Emeraude

⁽²⁾ Valeur pour le système d'assainissement Grand Couronne

ANNEXE 2 : POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET PROGRAMMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

LA CREA



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

ASSAINISSEMENT DES EAUX

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMERATION ROUEN-ELBEUF-AUSTREBERTHE



14 Décembre 2011

La CREA s'est engagée dans un projet en faveur du développement durable, dont un des enjeux est de prendre en compte la préservation de l'environnement dans l'ensemble de ses politiques, afin de devenir **la première éco-communauté de France**.

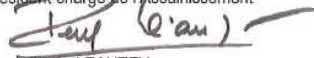
La traduction de cet enjeu s'appuie sur des démarches environnementales volontaristes, consolidées par la certification ISO 14001 de sa régie assainissement, en vue d'apporter à ses habitants un service public efficace et de grande qualité.

Dans l'objectif de répondre à ces ambitions, la CREA s'engage à :

- se conformer aux exigences réglementaires,
- réduire et maîtriser au maximum ses impacts sur l'environnement,
- répondre aux exigences fixées dans ses programmes d'amélioration,
- mettre en place des indicateurs pertinents pour suivre les performances des services et des installations,
- sensibiliser l'ensemble des agents ainsi que tous les acteurs du cycle de l'eau (Usagers, sous-traitants, ...), dans une optique de réduction des risques environnementaux et humains.

A travers cette politique, la CREA s'engage à se donner les moyens financiers, techniques et humains, de manière à améliorer les performances de ses Systèmes de Management Environnemental et en assurer leur pérennité.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président chargé de l'Assainissement


Pierre LEAUTEY

Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA)

Pôle de l'Eau et de l'Assainissement - Direction de l'Assainissement Périmètre de certification ISO 14001 (Bureau VERITAS Certification)



LA CREA - Pôle de l'Eau et de l'Assainissement - Direction de l'Assainissement - Communes du périmètre de certification ISO 14001 (Bureau VERITAS Certification)

LA CREA - Pôle de proximité d'Elbeuf - Assainissement - Communes du périmètre de certification ISO 14001

Communes hors périmètre de certification ISO 14001

Station d'épuration

DOMAINE	OBJECTIF	N° IMPACT	Note	ACTION	RESPONSABLE	DOCUMENT ASSOCIE	INDICATEUR	BUDGET PREVISIONNEL en €	CIBLES		
									2009	2010	2011
Exigences légales et autres	9.6- Mise en conformité réglementaire			1- Instrumentation des 19 DO restants (sur 35) > 120 kg de DBO ₅ /l (* rapport 2008)	CDM	Liste des DO classement SCE 2008	Taux de DO instrumentés = (Nbre de DO instrumentés / Nbre total des DO à instrumenter) x 100	63 % (13+6 nouveaux)	- Lancement de 2 marchés instrumentation de 2 DO	100 % (instrumentation des 19 DO)	
				2- Rédaction et validation du manuel d'autosurveillance du système de collecte de Grand Quevilly (Arrêté du 22/06/07)	PLa	Version 1 du Manuel	Closure au niveau du tableau de veille réglementaire	1 700 €	A réaliser (sous-traitement à un prestataire)	Finaliser le Manuel d'Autosurveillance pour validation par la Police de l'Eau	
				3- Réalisation de mesures de débits en continu au niveau des trop-pleins des PR >600 kg de DBO ₅ (Arrêté du 22/06/07- Art. 18)	CDM	-	-	-	-	Recherche d'une solution technique	Finalisation de l'instrumentation par un organisme selon la procédure de la D.A.
				4- Transmission aux mairies des plans de zonage des ouvrages d'assainissement > établis à une échelle égale ou supérieure à 1/25 000 (Décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 et Arrêté du 16 novembre 1994, Art 3 et 4)	PT	Tableau de suivi des zonages	-	-	-	Transmission des plans de zonages des ouvrages aux mairies dans le cadre des procédures de réalisation des Zonages d'Assainissement Collectifs	
				5- Réalisation des zonages Assainissement collectif et non collectif (Code général des collectivités territoriales L2224-1)	LA	Tableau de suivi des zonages	Closure au niveau du tableau de veille réglementaire	-	-	8 dossiers à mettre à jour et à passer en enquête publique - 7 études de zonage + enquêtes publiques à réaliser	
				6- Réalisation des zonages pluviaux (Code général des collectivités territoriales L2224-1)		Tableau de suivi des zonages	-	10 000€ / zonage	-	à définir en Recv de Direction	
				7- Mise en place des exigences réglementaires concernant la sécurité et la sûreté des ouvrages hydrauliques autorisés ou déclarés (Code de l'environnement (Décret N°2007-1735 du 11 décembre 2007) R214-119 à R214-121 + Arrêté du 29 février 2008)	HR/VTO / Ole / II	-	-	-	-	Mise en place des exigences au niveau des nouveaux ouvrages (Réalisation et exploitation)	
						Mise en place des exigences au niveau des ouvrages existants					

PROGRAMME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL - En cours										
Réf en lien avec Analyse initiale	OBJECTIFS	CIBLES	ACTIONS REALISEES	RESPONSABLE	ACTEURS	RESSOURCES			REALISE LE	INDICATEURS
						Techniques	Tempo	Financières		
AE 28,42,44, 52	Maîtriser les entrants dans le système d'assainissement	Maîtriser la conformité des branchements existant	Promotionner et réaliser les contrôles des bnt à chaque vente de propriété Mise en place d'enquêtes de conformité de branchement	S. CIRON		D MEMAGER			●●●●●●●●	Nbre de bnt contrôlés / Nbre de bnt conformes
AR 9, 10	Améliorer le suivi météorologique	Surveiller l'incidence des rejets sur le milieu récepteur	1- Réaliser des campagnes de test à la fumée 2 - Déconnecter des surfaces imperméabilisées 3 - Organiser le suivi de la réalisation des travaux liés aux points 1 & 2 pour le 31/12/2012 4 - Action de communication envers les usagers du service réalisée le 12/01/2012	D. MEMAGER	Enquêteur				●●●●●●●●	10K/m/an 5000m³/an
AR 8	Communiquer auprès des instances de tutelles	Respecter les exigences réglementaires	Réaliser un suivi annuel du milieu récepteur Echéance initiale : 31/12/2008 1 - Première campagne réalisée en novembre 2007 2 - Deuxième campagne réalisée en octobre 2008 3 - Troisième campagne réalisée en octobre 2009 4 - Campagne à réaliser pour le 31/12/2012	S. CIRON	C. BEN				●●●●●●●●	Suivi régulier du milieu
AR 19		Vérifier la conformité des rejets atmosphériques	Mettre en place un programme de vérification des appareils sous pression Echéances initiales : 30/06/2005 Echéance réplanifiée au 30/09/2005 1 - Réalisation d'un diagnostic pour le 30/06/05 2 - Mise en oeuvre d'un plan d'actions pour le 30/09/05 Contrôle réglementaire réalisé le 09/09/2005	S. CIRON	H. GOUBERT	Y. LEMOINE	1,5	405 l	●●●●●●●●	Suivi des contrôles aux fréquences réglementaires
AR 12		Contrôler la qualité d'exécution des ouvrages de collecte	Réaliser des analyses externes et les transmettre à la DREAL 1 - Réalisation de la première campagne et transmission des résultats le 03/08/2005 2 - Réalisation de la seconde campagne le 25/08/2005 3 - Transmission des résultats pour le 05/12/2005 4 - Réalisation de la campagne 2006 le	S. CIRON	IRH	Sté. NORISKO	2	14 000 l	●●●●●●●●	Transmission permanente des résultats
AR 20		Mesure des émissions sonores	Réaliser les bilans réguliers sur le milieu naturel du aux fumées de l'incinérateur 1 - Etablir un bilan pour le 31/08/2005 (bilan envoyé à la DRIRE le 5/12/05) 2 - Etablir un bilan régulier	S. CIRON	Sté ANTEA		1,5	15 000 l par campagne	●●●●●●●●	Bilan réalisé aux fréquences réglementaires
AR 25		Contrôler la qualité d'exécution des ouvrages de collecte	Mettre en place le registre de suivi des émissions sonores et le transmettre à la DREAL Transmettre le procès verbal de réception des travaux à : - l'entreprise chargée des travaux - la police de l'eau - l'agence de l'eau	S. CIRON	M. CARICAND		1,5		●●●●●●●●	Bilan réalisé aux fréquences réglementaires Procès verbal transmis après chaque réception de travaux

Réf en lien avec Analyse initiale	OBJECTIFS	CIBLES	ACTIONS REALISEES	RESPONSABLE	ACTEURS	RESSOURCES		REALISE LE	INDICATEURS
						Techniques	Financières		
AR 26		Vérifier la conformité des rejets atmosphériques	Organiser la réalisation de mesures externes des appareils de mesure en continu utilisé pour l'auto-surveillance en conformité avec la norme NF EN 14 181 (QUAL1, QUAL2, QUAL3 et AST) Echéance initiale : 28/12/2008 Echéance réplanifiée au 31/12/2009 1 - Consultation entreprise pour le 30/03/2008 2 - Réalisation de la prestation Qual 2 en décembre 2008 3 - Mise en place de la maintenance interne nécessaire de niveau Qual 3 conformément à la réglementation pour le 31/12/2009 4 - Mise en place d'une surveillance annuelle (AST) permanent	S. CIRON	C. GODEFROY	Tech Team APAYE	4.000 l	permis	Suivi annuel
AR 33		Disposer d'un bilan énergétique du four d'incinération	Echéance initiale : 31/12/2011 1 - Réaliser une analyse par trimestre du PCI des déchets incinérés 2 - Calculer le taux de valorisation annuel de l'énergie récupérée pour le 30/03/2011 3 - Etablir un bilan global prenant en compte le flux de déchet entrant, l'énergie de sortie et l'énergie valorisée pour le 30/03/2011 4 - Transmettre annuellement les données à la DREAL dans le rapport d'activité à compléter de 2012	S. CIRON	C. BEN		10	permis	
AR 3 Agence	Améliorer la connaissance des installations gérées	Réseaux détaillés saisis dans SIG	Intégrer les réseaux de manière détaillée (X, Y, Z) dans le SIG Echéance initiale : 31/12/2008 Echéance réplanifiée au 30/06/2010 - Intégrer les réseaux suivant X, Y et Z	S. CIRON	C. BEN	M. SIMOU	400		Taux linéaire saisi / linéaire total
AR 38	Communiquer auprès des instances de tutelles	Connaître l'état des réseaux de collecte	Réaliser des campagnes d'inspection Tâle Visé	D. MENAGER	Enquêteur	Sous traitant		permis	10K/m/an
AR 40	Communiquer en tant qu'exploitant sur l'implantation des réseaux d'assainissement	Vérifier la conformité des rejets atmosphériques	Mettre en place des mesures semi-continues des dioxines et furanes Echéance initiale : 01/07/2014 1 - Réaliser un DGE pour le 30/10/2012 2 - Attribuer le marché pour le 31/03/2013 3 - Demander des subventions pour le 31/03/2013 4 - Mise en place des appareils de mesure, 31/11/2013 5 - Transmettre les résultats à la DREAL juillet 2014	S. CIRON	C. BEN		10	150.000 l	
AR 43	Communiquer en tant qu'exploitant sur l'implantation des réseaux d'assainissement	Mettre à disposition du guichet unique des informations relatives aux réseaux	Echéance initiale : 30/06/2013 1 - L'Enregistrement de nos coordonnées auprès du guichet unique pour le 30/03/2012 2 - Enregistrement des zones d'implantation des réseaux d'assainissement pour le 30/06/2013	S. CIRON	F. MOMPLOUX		10		Coordonnées et zones d'implantation des réseaux enregistrés
AR 7	Maîtriser les entrants dans le système d'assainissement	Disposer d'une planification à moyen terme des investissements	Mettre à jour un plan moyen terme des améliorations prévues dans l'étude diagnostic SOGETI 1994 et reprises dans l'arrêté préfectoral	S. CIRON	D. MENAGER M. SIMOU	Etude IRH sur le schéma d'assainissement et des coûts	34		Plan établi validé et régulièrement revu

Réf en lien avec Analyse initiale	OBJECTIFS	CIBLES	ACTIONS REALISEES	RESPONSABLE	ACTEURS	RESSOURCES		REALISE LE	INDICATEURS
						Technique	Financier		
AE 42 Essentiel			<p>Etudier la modification, diagnostic des réseaux et réalisation de travaux d'amélioration</p> <p>Echéance initiale : 31/12/2020</p> <p>1 - Elaborer le planning annuel de passage caméra pour le 15/03/2007</p> <p>2 - Mise en oeuvre et suivi du planning réalisé à compter du 01/01/2008</p> <p>3 - Réalisation d'une étude de modification (diagnostic du réseau vane et pluvial) sur les communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * de la rive gauche réalisés pour le 31/12/2009 * de la rive droite pour le 31/03/2011 <p>4 - Programmation de travaux d'amélioration du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> * rive gauche pour le 31/12/2011 * rive droite pour le 30/06/2012 <p>5 - Réalisation des travaux d'amélioration du réseau pour le 31/12/2020</p>	S. CIRON	D. MENAGER	100	400.000 €		5% du linéaire/an Respect du planning
AE 1 AR 6	Supprimer les rejets permanents et réduire les déversements occasionnels	Comptabiliser les flux rejetés conformément à la réglementation	<p>Réaménagement des DO</p> <p>2nd phase (suite étude de modification)</p> <p>Echéance initiale : 30/06/2012</p> <p>Echéance replanifié : 30/06/2014</p> <p>Réalisation des travaux pour le 30/06/2014</p> <p>Mettre en place des télé-surveillances sur les points sensibles du réseau voir plan détaillé</p> <p>Télé-surveillance</p>	S. CIRON	M. Xx (en cours de recrutement)				Tous les DO concernés équipés
AE 5, 11, 12, 15, 17, 18, 19, 20, 21 AR 4 AR 5			<p>Gestion de fonctionnement des PR</p> <p>Echéance initiale : 30/06/2012</p> <p>Echéance replanifié : 31/12/2015</p> <p>1 - Recrutement d'un technicien réalisé le 01/10/2007</p> <p>2 - Définition des postes les plus sensibles à équiper pour le 28/02/2008</p> <p>3 - Hiérarchiser la mise en place des systèmes de télé-surveillance pour le 30/06/2008</p> <p>4 - Estimer les coûts d'investissements pour l'année 2010</p> <p>5 - Mise en place des systèmes pour le 31/12/2015</p>	S. CIRON	DRH D. GREHALLÉ T. ANCEL D. MENAGER R. LEMATELOT	100	100.000 €		Suivi du plan d'actions 5/an depuis 2010

Inclaire:
Vérifier que les AE sont les bons

Réf en lien avec Analyse initiale	OBJECTIFS	CIBLES	ACTIONS REALISEES	RESPONSABLE	ACTEURS	RESSOURCES		REALISE LE	INDICATEURS
						Technique	Financière		
AE 41, 82, 83, 123, 134 AR 21	Prévenir et améliorer les situations d'urgences	Tester toutes les situations d'urgence	<p>Mettre en place et simuler les situations d'urgences suivantes identifiées</p> <p>Echéance initiale : 30/06/2005</p> <p>Echéance repianifiée au 30/12/2011</p> <p>1 - Accident au dépôtage</p> <p>2 - Problème de maintenance (centre ou sorbalite)</p> <p>3 - Incendie sur le four d'incinération</p> <p>4 - Coupure EDF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - station d'épuration et four d'incinération (31/12/2009) - PR majeur (31/12/2009) - défaut armoire électrique - défaut secteur <p>5 - Panne Automate.</p> <p>6 - Alerte SEVESO - exercice de confinement (11/12/2008)</p> <p>7 - Inondation (mise en sécurité des installations)</p> <p>- Station épuration et four d'incinération (protéger en revue de direction par rapport à la crue de 1910 - 18/07/2008)</p> <p>- Poste de relèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> * tester les PR sous la crue de 1910, vérifier l'alignement des armoires électriques pour le 31/08/2008 * relève des armoires concernées pour le 31/12/2011 (en trois phases) * mise en place de procédure et tests pour le 31/12/2011 <p>8 - Incendie sur PR majeur (définition d'actions, de procédure et test - 31/12/2012)</p> <p>9 - Casse réseau (procédure et actions 31/12/2012)</p>	C. LECLERC	S. CIRON C. LECLERC R. AVENEL J. PICARD C. LECLERC S. CIRON S. GILLES D. MENAGER D. MENAGER	15	11121 4 8001		
AE 101 AR 41	<p>Prévenir et améliorer les situations d'urgences</p> <p>la-clerc: arrêté du 04/10/2010</p>	Protéger le sol d'une pollution directe	<p>Réaliser un dossier et définir éventuellement une procédure d'intervention en cas de détection d'une fuite sur la cuve de fioul</p> <p>Echéance initiale : 31/12/2008</p> <p>Echéance repianifiée au 31/12/2013</p> <p>1 - Réaliser un état des lieux tenant compte des moyens de détection existants le 16/10/2007</p> <p>2 - Rechercher le guide professionnel en rapport avec le stockage de produit pétrolier auprès du ministère de l'environnement pour le 31/12/2011</p> <p>3 - Réaliser un dossier prenant en compte les préconisations du guide pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un état initial pour le 31/12/2012 - Elaborer un programme d'inspection de la cuve pour le 31/12/2013 - Si nécessaire, rédiger une procédure pour le 30/06/2013 <p>5 - Tester la procédure pour le 31/12/2013</p>	H. GOUBERT	Sté TOTAL	10			

Réf en lien avec Analyse initiale	OBJECTIFS	CIBLES	ACTIONS REALISEES	RESPONSABLE	ACTEURS	RESSOURCES		REALISE LE	INDICATEURS
						Technique	Financière		
AE 55		Anticiper les déversements d'hydrocarbure dans le milieu naturel	Echéance initiale : 31/12/2012 1 - Etablir une procédure d'urgence afin de réagir rapidement en cas de déversement accidentel pour le 31/10/2012 2 - Test de la procédure pour le 31/12/2012	D. MENAGER			2		
AR 18	Améliorer le fonctionnement et les performances des installations du système d'assainissement	Respecter les exigences	Définir un procédé pour quantifier les graisses en sortie du classificateur Echéance initiale : 30/06/2005 Echéance repoussée au 31/12/2013 1 - Mise en œuvre d'une quantification le 10/04/2006 2 - Réalisation d'une étude de faisabilité et définition d'un process pour le 30/06/2009 3 - Réalisation des travaux d'amélioration pour le 31/12/2009 4 - Mise au point (corrélation débit/% d'injection) pour le 31/03/2011 5 - Réduire le process de réception et d'injection de graisse (en fonction du potentiel de réception) dans le four pour le 31/12/2013	S. CIRON	R. AVENEL H. GOUBERT H. GOUBERT		2,5	10 000 l	Suivi du plan d'actions
AE 105		Définir les améliorations à apporter pour réduire les coûts d'exploitation	Echéance initiale : 31/12/2012 1 - Réaliser un audit de fonctionnement pour le 28/02/2011 2 - Etudier le fonctionnement du four de nuit sans présence de personnel pour le 31/12/2012 3 - Renouveler les systèmes d'aération des bassins * Flexazar pour le 31/12/2010 * Surpresseur pour le 31/12/2011 4 - Améliorer le PCI des boves par l'injection de graisse pour le 30/06/2013 5 - Mise en place d'un outil de suivi hebdomadaire des consommations Flout et Energie pour le 31/10/2011 6 - Recherche d'un produit de substitution pour le 31/12/2012	S. CIRON	S. CIRON H. GOUBERT Stagiaire	Dégramont Dégramont		2000 286.000 l	
AE 75		Valoriser les déchets sortant	Valoriser les sables lavés Echéance initiale : 31/03/2005 Echéance repoussée au 31/12/2011 1 - Analyse des matières organiques, des métaux et micropolluants pour le 15/12/2005 (au labo depuis semaine 4T) 2 - Réalisation d'une analyse granulométrique (à sable non pollué) pour le 31/06/2006 3 - Etude de valorisation commune aux différents services de la CREA pour le 31/12/2011	S. CIRON	Y. LEMOINE C. LEROY B. AUBE	Labo Rouen CET DDE	9	600 l	Taux de valorisation de déchets
AE 106, 147			Trouver une filière autre pour les cendres d'incinération	S. CIRON	Y. LEMOINE C. LEROY B. AUBE	M. CARICAND	9		Taux de valorisation de déchets

OBJECTIFS	CIBLES	ACTIONS REALISEES	RESPONSABLE	ACTEURS	RESSOURCES		REALISE LE	INDICATEURS
					Technique	Financière		
Communiquer auprès des instances de tutelles	Améliorer les échanges de données	Transmettre les résultats d'auto-surveillance au format SANDRE Echéance initiale : 31/03/2008 Echéance replanifiée au 31/12/2012 1 - Réunion avec l'AESN prévue le 07/12/2007 pour déterminer les modalités de mise en place 2 - Intégrer au bilan annuel les éléments concernant le réseau (inspection télévisée, contrôle des branchements...) 3 - Mise à jour du Manuel d'Auto-surveillance pour le 31/12/2012 4 - Validation du manuel la DDTMT6 pour le 31/12/2012	S. CIRON	C. GODEFROY C. GODEFROY	8		Résultat d'auto-surveillance complétés et transmis au format SANDRE	
	Demande de renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration du PPE	Elaborer le dossier de renouvellement Echéance initiale : 31/12/2011 Echéance replanifiée : 31/12/2012 1 - Sollicitation d'un bureau d'étude réaliser en février 2011 2 - Réalisation d'un complément de modélisation au niveau du siphon pour le 30/06/2012 3 - Réaliser le dossier pour le 15/03/2012 4 - Présentation à la police du dossier pour le 15/07/2012 5 - Dépôt de la demande de renouvellement auprès de la préfecture pour le 31/12/2012	S. CIRON		7	EGIS EAU SAFEGE	Renouvellement réalisé	
Améliorer la sécurité des installations et des agents	Réduire le nombre et la gravité des accidents de travail	Etablir un plan d'actions sécurité pour le service assainissement Echéance initiale : 31/12/2004 Echéance replanifiée au 30/09/2012 pour réviser et harmoniser le DU 1 - Evaluation des risques réalisée le 25/01/2006 2 - Hiérarchisation des risques réalisée le 18/04/2007 3 - Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour le 31/08/2010 4 - Mise en forme du Document unique pour le 31/12/2010 5 - Remise en forme suite fusion EPCI pour 30/09/2012 6 - Evaluation des actions menées pour le 31/12/2013	C. LEDIERC	S. CIRON D. LACOMTE Y. MATHOUX F. PESQUET H. GOUBERT	20		Suivi du plan d'actions	
Réduire ou optimiser les consommations de ressources naturelles	Réduire la consommation de SORBACAL	Réaliser un essai avec du bicarbonate de soude afin de valider une baisse de la consommation de matière première Echéance initiale : 31/03/2013 1 - Réaliser une analyse technico économique pour le 31/12/2012 2 - Réaliser une analyse environnementale (en matière de rejet pour le 31/03/2013	S. CIRON					

ANNEXE 3 : RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES : LES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE DELEGATION

Système de Boos

LIBELLE	2010	2011	Ecart
PRODUITS	436 478	475 205	8,87 %
Exploitation du service	409 933	443 384	
Collectivités et autres organismes publics	-22 542		
Travaux attribués à titre exclusif	49 087	31 821	
CHARGES	483 737	529 746	9,51 %
Personnel	154 292	143 385	
Energie électrique	82 915	99 247	
Produits de traitement	5 260	11 386	
Analyses	5 249	4 129	
Sous-traitance, matières et fournitures	134 859	147 602	
Impôts locaux et taxes	9 967	9 642	
Autres dépenses d'exploitation			
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	8 119	7 211	
<i>Engins et véhicules</i>	13 685	17 821	
<i>Informatique</i>	9 000	6 321	
<i>Assurances</i>	1 144	80	
<i>Locaux</i>	12 283	9 147	
<i>Autres</i>	859	4 323	
Contribution des services centraux et recherche	16 418	12 384	
Collectivités et autres organismes publics	-22 542		
Charges relatives aux renouvellements	47 525	51 915	
<i>Pour garantie de continuité du service</i>			
Charges relatives aux investissements	4 667	4 737	
<i>Programme contractuel (Investissements)</i>			
Charges relatives aux investissements du domaine privé		54	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	37	362	
RESULTAT AVANT IMPOT	-47 259	-54 541	-15,41 %
RESULTAT	-47 259	-54 541	-15,41 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1221

LIBELLE	2010	2011	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	367 192	389 080	5,96 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	-5 541	831 984	
dont variation de la part estimée sur consommations	372 733	-442 904	
Traitements de volumes extérieurs	39 095	51 444	31,59 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	39 095	51 444	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Subvention d'exploitation des stations de dépollution	3 646	2 860	-21,55 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	3 646	2 860	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Exploitation du service	409 933	443 384	8,16 %
Produits : part de la collectivité contractante	-20 964		NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	-1 731		
dont variation de la part estimée sur consommations	-19 233		
Redevance Modernisation réseau	-1 577		NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	-1 577		
dont variation de la part estimée sur consommations			
Collectivités et autres organismes publics	-22 542		NS
Produits des travaux attribués à titre exclusif	49 087	31 821	-35,17 %

Systeme de Grand Couronne

LIBELLE	2010	2011	Ecart
PRODUITS	686 018	573 682	-16,38 %
Exploitation du service	666 307	563 531	
Collectivités et autres organismes publics	-959	-7	
Travaux attribués à titre exclusif	20 668	7 028	
Produits accessoires	2	3 130	
CHARGES	785 185	779 523	-0,72 %
Personnel	245 939	261 882	
Energie électrique	44 947	47 389	
Produits de traitement	20 984	19 742	
Analyses	-2 934	1 823	
Sous-traitance, matières et fournitures	215 172	201 636	
Impôts locaux et taxes	23 118	18 345	
Autres dépenses d'exploitation			
		<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	
		<i>Engins et véhicules</i>	
		<i>Informatique</i>	
		<i>Assurances</i>	
		<i>Locaux</i>	
		<i>Autres</i>	
Contribution des services centraux et recherche	20 881	8 271	
Collectivités et autres organismes publics	-959	-7	
Charges relatives aux renouvellements		<i>Pour garantie de continuité du service</i>	
	56 399	51 434	
Charges relatives aux investissements		<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	
	78 370	79 582	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	4 649	1 663	
RESULTAT AVANT IMPOT	-99 167	-205 841	NS
RESULTAT	-99 167	-205 841	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: F1171

Référence: F1171

LIBELLE	2010	2011	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	484 756	458 891	-5,34 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	32 795	993 503	
dont variation de la part estimée sur consommations	451 961	-534 612	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	91 207	95 920	5,17 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	91 207	95 920	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Subvention d'exploitation des stations de dépollution	90 344	8 720	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	90 344	8 720	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Exploitation du service	666 307	563 531	-15,42 %
Produits : part de la collectivité contractante	-10		NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	-10		
dont variation de la part estimée sur consommations			
Redevance Modernisation réseau	-949	-7	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	-949	-7	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Collectivités et autres organismes publics	-959	-7	NS
Produits des travaux attribués à titre exclusif	20 668	7 028	NS
Produits accessoires	2	3 130	NS

Système d'Houpeville

LIBELLE	2010	2011	Ecart
PRODUITS	104 828	139 298	32,88 %
Exploitation du service	42 332	52 760	
Collectivités et autres organismes publics	62 215	86 238	
Produits accessoires	281	300	
CHARGES	101 290	143 845	42,01 %
Personnel	6 815	19 082	
Energie électrique	2 074	1 266	
Sous-traitance, matières et fournitures	6 238	6 522	
Impôts locaux et taxes	686	493	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	734	1 303
	<i>Engins et véhicules</i>	1 399	3 509
	<i>Informatique</i>	920	1 354
	<i>Assurances</i>	117	-2
	<i>Locaux</i>	1 256	2 160
	<i>Autres</i>	-344	-546
Contribution des services centraux et recherche	1 679	2 758	
Collectivités et autres organismes publics	62 215	86 238	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	10 839	12 687
Charges relatives aux investissements	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	6 658	6 758
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	4	263	
RESULTAT AVANT IMPOT	3 538	-4 547	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	1 179		
RESULTAT	2 359	-4 547	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1651

LIBELLE	2010	2011	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	42 332	52 760	24,63 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	29 629	57 411	
dont variation de la part estimée sur consommations	12 703	-4 651	
Exploitation du service	42 332	52 760	24,63 %
Produits : part de la collectivité contractante	46 857	49 089	4,76 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	34 145	56 492	
dont variation de la part estimée sur consommations	12 713	-7 402	
Redevance Modernisation réseau	15 358	37 148	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	16 186	31 902	
dont variation de la part estimée sur consommations	-829	5 246	
Collectivités et autres organismes publics	62 215	86 238	38,61 %
Produits accessoires	281	300	6,67 %

Système de Roncherolles sur le Vivier

LIBELLE	2010	2011	Ecart
PRODUITS	8 914	11 565	29,74 %
Exploitation du service	15 200	11 566	
Collectivités et autres organismes publics	-6 287	-1	
Produits accessoires	1		
CHARGES	14 847	21 797	46,81 %
Personnel	304	231	
Energie électrique	5 508	5 783	
Sous-traitance, matières et fournitures	8 379	7 666	
Contribution des services centraux et recherche	152	116	
Collectivités et autres organismes publics	-6 287	-1	
Charges relatives aux renouvellements <i>Pour garantie de continuité du service</i>	6 775	7 689	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	16	313	
RESULTAT AVANT IMPOT	-5 933	-10 232	NS
RESULTAT	-5 933	-10 232	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1421

LE TRAIT ASST

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2011

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en €uros	2010	2011	Ecart en %
PRODUITS	640 276	430 644	-32,7%
Exploitation du service	302 629	231 310	
Collectivités et autres organismes publics	335 756	196 686	
Travaux attribués à titre exclusif	0	1 224	
Produits accessoires	1 892	1 424	
CHARGES	644 343	497 443	-22,8%
Personnel	135 537	131 355	
Energie électrique	31 852	33 637	
Achats de prestations assainissement	5 727	9 400	
Produits de traitement	6 818	13 191	
Analyses	0	0	
Sous-traitance, matières et fournitures	45 394	37 294	
Impôts locaux et taxes	6 506	6 122	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	23 936	21 776	
• télécommunication, postes et télégestion	4 193	4 671	
• engins et véhicules	5 987	5 863	
• informatique	3 067	3 046	
• assurance	1 508	1 507	
• locaux	3 068	2 066	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	12 005	6 250	
Collectivités et autres organismes publics	335 756	196 686	
Charges relatives aux renouvellements			
• fonds contractuel	31 875	32 774	
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	7 396	5 652	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 582	3 309	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-41	0	
Résultat avant impôt	-4 067	-66 800	
RESULTAT	-4 067	-66 800	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

ANNEXE 4 : REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le règlement d'assainissement collectif, adopté par délibération du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe du 20 décembre 2010, est disponible sur le site internet de la CREA (http://www.la-crea.fr/internetf/publications/Reglements/regl_ass2010.pdf) ou sur simple demande.

ANNEXE 5 : REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le règlement d'assainissement non collectif, adopté par délibération du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe du 20 décembre 2010, est disponible sur le site internet de la CREA (http://www.la-crea.fr/internetf/publications/Reglements/regl_anc2010.pdf) ou sur simple demande.

ANNEXE 6 : EXTRAITS DES RAPPORTS DES DELEGATAIRES – POLE DE PROXIMITE DE DUCLAIR



2011

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

CREA - Ville de Duclair

*« Une année de performance et de gestion durable
de votre service public de l'assainissement »*

Conforme au décret 2005-236 du 14 mars 2005

2.2. Chiffres clés et faits marquants

CHIFFRES CLES

3 044 habitants desservis¹,

1 456 clients raccordés,

2 usines de dépollution d'une capacité totale de 4 200 équivalents habitants,

8 postes de relèvement,

23 km de canalisations constituant le réseau de collecte des eaux usées, des eaux pluviales et unitaires, hors branchements.

FAITS MARQUANTS

Service

→ CONFORMITE REGLEMENTAIRE

La conformité réglementaire est synthétisée dans le tableau suivant :

Station de :	Capacité en eqh	Conformité administrative	Conformité des résultats d'auto-surveillance	Conformité équipement d'auto-surveillance
DUCLAIR	4 000	Conforme	Conforme	Conforme

→ CONTINUE DE SERVICE

La SADE Exploitations de Normandie s'assure du fonctionnement en continu de vos installations d'assainissement.

Valorisation

Notre engagement au service de l'environnement – **réduire notre impact polluant** et en même temps limiter la consommation de ressources naturelles par le recyclage des déchets et l'utilisation de l'eau traitée pour le nettoyage de la grille d'égouttage (économie d'eau potable) – passe par le tri, l'élimination maîtrisée des déchets issus de nos activités d'exploitation (produits chimiques résiduels, déchets de chantier...,) et de bureau (papier, piles, cartouches d'encre, ...).

¹ Nombre d'habitants desservis total communiqué par la Collectivité, ou à défaut estimation avec base de calcul conforme au décret n° 2008-1477 du 30/12/2008 à partir de l'exercice 2009 (cf. définition dans le glossaire du présent document)

Nous participons à la valorisation agricole .Le bilan écologique des épandages agricoles présente l'avantage :

- de réduire les transports - sources de pollution de l'air et de consommation d'énergie fossile,
- d'assurer un recyclage complet des boues, sans produire de sous produits ou de résidus ; et sans consommer de ressource naturelle non renouvelable,
- de venir en substitution des engrais minéraux habituellement utilisés

Responsabilité

→L'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS

L'accueil clientèle reste une priorité pour Veolia. Deux axes sont développés pour être à l'écoute du client, une plateforme basée à Rouen pour recevoir et traiter les appels (demande d'abonnement, de résiliation, d'information ou en cas d'urgence) et des points d'accueil client comme au bureau de Buchy où plusieurs conseillers clientèle accueillent les clients en proximité avec bureaux permettant la confidentialité en cas de nécessité.

Pour les foyers en grande difficulté financière, nous participons au dispositif Solidarité Eau intégré du Fonds de Solidarité Logement départemental. Aucun dossier n'a été réalisé en 2011, en revanche 83 échéanciers ont été accordés afin de donner un délai de paiement aux personnes le demandant.

→LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le dossier SANDRE de la station a été envoyé à l'Agence de l'Eau pour validation. L'ensemble des données d'autosurveillance est envoyé régulièrement au format SANDRE à la Police de l'eau et à l'Agence de l'Eau. Des audits d'expertise techniques sont en cours à l'initiative de l'Agence de l'Eau pour valider le processus d'autosurveillance.

→LA SENSIBILISATION

La protection de l'environnement exige l'implication des citoyens – consommateurs.

VEOLIA EAU soutient des actions pédagogiques pour favoriser l'éco – citoyenneté, en particulier :

- actions de sensibilisation des enfants ;
- campagnes en faveur d'un usage raisonné de l'eau et des bons gestes pour l'environnement.

→L'EMPLOI, LA FORMATION

Nous agissons pour l'emploi par le recours à la sous-traitance locale et le recrutement, dans le cadre de l'opération « Veolia Compétences », de jeunes en apprentissage qui sont ensuite intégrés à nos équipes locales.

→LA SECURITE

La prévention des risques professionnels de Véolia s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui permet de :

- favoriser le dialogue autour de la sécurité avec l'ensemble des collaborateurs et de l'encadrement au travers de causerie sécurité ;
- déployer les procédures à tous les échelons de l'Entreprise ;
- associer nos entreprises sous-traitantes, nos fournisseurs et nos clients à cet effort indispensable.

3.2. Le patrimoine du service

L'INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE

Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de l'assainissement confié à VEOLIA Eau est composé :

- ♣ des réseaux de collecte
- ♣ des ouvrages de transferts
- ♣ des postes de relèvement
- ♣ des branchements
- ♣ des usines de traitement

→ Les installations et ouvrages de collecte

Usines de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
DUCLAIR	240	4 000	600	Bien de retour
DUCLAIR BORD DE SEINE STEP	12	200	30	Bien de retour
Capacité totale :	252	4 200	630	

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Poste de relèvement / refoulement	type	Qualification
DUCLAIR Av Coty la Pointe Parc	Relèvement	Bien de retour
DUCLAIR CLAUQUEMEURE PR	Relèvement	Bien de retour
DUCLAIR Cote des Moulins N°121	Relèvement	Bien de retour
DUCLAIR Cote des Moulins Stade	Relèvement	Bien de retour
DUCLAIR Impasse des Marais	Relèvement	Bien de retour
DUCLAIR NATERO PR	Relèvement	Bien de retour
DUCLAIR 640, Cote des moulins	Relèvement	Bien de retour
DUCLAIR Gendarmerie	Relèvement	Bien de retour

→ Les équipements du réseau

Equipements de réseau	Quantité	Qualification
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	343	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	6	Bien de retour

→ Les réseaux de collecte

Canalisations	Longueur (ml)	Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	21 679	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	5 743	Bien de retour
dont unitaires	12 336	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	3 600	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	1 123	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	1 123	Bien de retour

→ *Les branchements en domaine public*

Branchements		Qualification
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1 350	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	0	Bien de retour

LA GESTION PATRIMONIALE

VEOLIA Eau met en œuvre une démarche de gestion durable et optimisée du patrimoine de la collectivité. Grâce à des outils de connaissance du patrimoine et son système d'information géographique, VEOLIA Eau met à jour l'intégralité des données patrimoniales du service.

L'analyse de ces données permet à VEOLIA Eau d'apporter à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état. La collectivité peut ainsi optimiser les travaux d'investissement et de renouvellement.

→ *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées*

Pour l'année 2011, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées est de 30¹ :

	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	20	30	30	30	30

→ *Taux moyen de renouvellement des réseaux*

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2^{ème} ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Canalisations	2007	2008	2009	2010	2011
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	19 202	19 202	19 202	19 202	19 202
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

Remarque :

Les travaux de renouvellement des canalisations sont à la charge de la collectivité.

¹ Le mode de calcul de cet indicateur est décrit dans le glossaire, en annexe du présent rapport.

→ *Insuffisances et propositions d'amélioration*

Step DUCLAIR

Bassin d'aération : agitation inexistante, la mise en place d'un agitateur permettrait l'homogénéisation de la liqueur mixte d'où un meilleur traitement (oxygénation plus efficace). Nous préconisons également la mise en place d'une sonde Redox et d'une sonde d'Oxygène afin d'améliorer et de sécuriser l'oxygénation de la biologie.

Bassin tampon : aucun trop plein, risque de débordement de l'ouvrage par temps de pluie.

Prétraitement : dégrilleur obsolète, nous préconisons son remplacement avec un entrefer de 6 mm.







PR Le Parc : poste de relèvement en mauvais état, refoulement souple encore présent. Il est urgent d'envisager sa rénovation avec la réalisation d'un poste neuf, refoulement rigide, chambre à vanne séparée du poste de relèvement.

Sécurité : mise en place de barre anti-chutes sur l'intégralité des postes de relèvements.

Step DUCLAIR Bord de Seine

Station obsolète, aucun traitement possible. Envisager la réhabilitation de la station actuelle ou supprimer celle-ci avec envoi des effluents vers la station de Duclair.

Réseau

Siphon + DO 1 RUE CAILLOUEL		DO 2 RUE FLAUBERT	
DO 3 RUE DE L'EGLISE / rue Président SARRAULT		DO 4 RUE DE L'EGLISE / Rue Georges Clemenceau	
DO 5 RUE VERDUN		DO 6 RUE PRESIDENT COTY	

Insuffisances	Travaux à prévoir
POSTES de REFOULEMENT Absence des grilles anti-chutes	Installation de grilles anti-chutes dans tous les postes pour assurer la protection du travailleur. (environ 800 € HT / u)
POSTES de REFOULEMENT Absence de télégestion	La mise en place d'unités de télégestion permettrait d'améliorer la qualité de service (amélioration de la réactivité suite à dysfonctionnement, maîtrise des rejets au milieu naturel)
POSTES DE REFOULEMENT Plaque PTT	Plaques PTT très lourdes à manipuler – Mise en place d'un capot de fermeture aluminium afin d'amoinrir la pénibilité d'ouverture.

Suite au diagnostic assainissement (Actea) :

Canalisations :

20 anomalies nécessitent un chemisage partiel (en raison de fissures) :

- un tronçon de 10 mètres linéaires, rue de Verdun, nécessite continu (emboîtements avec dégradation de surface),
- un tronçon de 36 mètres linéaires, rue Jules Ferry, nécessite continu (fissures),
- environ 136 mètres linéaires, rue du 8 mai 1945, nécessitent une (fissures multiples et emboîtements fortement désalignés),
- un tronçon de 28 mètres linéaires, rue du Paradis, nécessite une (fissures multiples et emboîtements fortement désalignés).

Déversoirs d'orage

Certain déversoirs d'orages ne permettent pas de contenir une pluie de 1 mois (Cf Rapport de phase 3 p 32 à 34)

- DO1 Rue Caillouel (+ Syphon en aval) : Rehausse du seuil de 5 cm.
- DO2 Rue Flaubert : Rehausse du seuil de 10 cm.
- DO3 Rue du Président Sarrault : Rehausse du seuil de 20 cm.
- *DO4 Rue de l'Eglise : Abaissement de 21 cm (l'objectif est alors de ne pas conserver une pluie supérieure au mois) ces travaux peuvent probablement être évité le D.O situé en aval (DO3) étant à rehausser.*
- DO5 Rue de Verdun : Rehausse du seuil de 14 cm.

L'EXPLOITATION DU PATRIMOINE

→ Installations

Les opérations d'exploitation courantes réalisées sont les suivantes :

-Station d'épuration :

- relevé des compteurs,
- Nettoyage général,
- Tests terrain NO3- et NH4
- Dégrillage des refus,
- Vérification du bon écoulement des effluents,
- Suivi des programmes d'autosurveillance.
- Accompagnement des représentants du SATESE
- Suivi des intervenants réalisant différents travaux,

-Poste de relèvement :

Contrôle et nettoyage des postes de relèvement, petites réparations (contact, télerupteur, régulateur de niveau).

DATE	NOM COURT OUVRAGE	TYPE INTERV	TYPES DE DECHETS
07/01/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
20/01/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
28/01/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
03/02/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
11/02/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
18/02/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
04/03/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Boues
10/03/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
14/03/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	SABLES
18/03/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
25/03/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
06/04/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Boues
08/04/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
14/04/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
21/04/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
06/05/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
13/05/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
19/05/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Sables
20/05/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
25/05/2011	STEP_DUCLAIR_BORD_DE_SEINE	Préventif	Mousses
25/05/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
27/05/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
03/06/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
10/06/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
17/06/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
23/06/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	SABLES
01/07/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
08/07/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
13/07/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
22/07/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
22/07/2011	STEP_DUCLAIR_BORD_DE_SEINE	Préventif	Mousses
29/07/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
03/08/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Sables
12/08/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
19/08/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
01/09/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
09/09/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
15/09/2011	PR_NATERO_DUCLAIR	Curatif	SABLES
15/09/2011	STEP_DUCLAIR_BORD_DE_SEINE	Préventif	Mousses
22/09/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	SABLES
23/09/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
30/09/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
06/10/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
21/10/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses

27/10/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
03/11/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	SABLES
10/11/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
21/11/2011	PR_CLAQUEMEURE_DUCLAIR	Préventif	SABLES
21/11/2011	PR_COTEMOULINS121_DUCLAIR	Préventif	SABLES
21/11/2011	PR_COTEMOULINS640_DUCLAIR	Préventif	SABLES
22/11/2011	PR_LE_PARC_DUCLAIR	Préventif	SABLES
22/11/2011	PR_STADE_DUCLAIR	Préventif	SABLES
22/11/2011	PR_STEP_DUCLAIR_BORD_DE_SEINE	Préventif	SABLES
22/11/2011	PR_CHEMIN_DES_MARAIS_DUCLAIR	Préventif	SABLES
23/11/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	SABLES
25/11/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
25/11/2011	STEP_DUCLAIR_BORD_DE_SEINE	Préventif	Mousses
22/12/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	Mousses
14/12/2011	STEP_DUCLAIR	Préventif	SABLES

→ Réseaux et branchements

Les opérations d'exploitation courantes réalisées sont les suivantes :

Curage, débouchage et entretien du réseau

Repérage des canalisations (DICT, PC, CU, relevé pour nouveaux branchements)

Scellement de tampons

DATE	COMMUNE	RUE	COMPL INTERV
06/01/2011	DUCLAIR	RUE RUISSEL	Débouchage Branchement
23/02/2011	DUCLAIR	BUREAU PTT	Débouchage Branchement
28/02/2011	DUCLAIR	RUE CAILLOUEL	Point Noir
29/03/2011	DUCLAIR	RTE DU HAVRE	Débouchage Branchement
29/03/2011	DUCLAIR	RTE DU HAVRE	Débouchage Canalisation
01/06/2011	DUCLAIR	/	Point Noir
21/06/2011	DUCLAIR	CH DU PANORAMA	Débouchage Branchement
26/09/2011	DUCLAIR	RUE DES JARDINS	Débouchage Branchement
21/10/2011	DUCLAIR	AV PRESIDENT SARRAULT	Débouchage Branchement
25/10/2011	DUCLAIR	PN SIPHON CAILLOUEL	Point Noir

Les interventions de curage préventif, d'inspection télévisées, de contrôle des branchements et désobstructions de réseau et de branchements sont dans la partie « La performance et l'efficacité opérationnelle l'efficacité de la collecte et de la dépollution des eaux usées » du présent chapitre.

LE RENOUVELLEMENT REALISE PAR VEOLIA EAU

→ Installations et ouvrages de collecte

Commune	Ouvrage	Détail ouvrage	Détail intervention
Duclair	STEP	Clarificateur	Remise en place de la lame siphôïde, renouvellement de l'intégralité des pattes de fixation en inox. (Renforcement, remplacement des pattes en Alu - renouvellement de la lame de fond du pont racleur (même symptôme, montage en Alu qui a tenu 10 ans), renforcement en inox). Proposition de mise en place de BAC dans le cadre d'un renouvellement de capots: PR NATERO
Duclair	PR	CAPOT + BAC	Proposition de mise en place de BAC dans le cadre d'un renouvellement de capots: PR LE PARC
Duclair	PR	CAPOT + BAC	Optimisation de la gestion des pompes: alternance automatique des trois pompes, temps sec une pompe en fonction (50 M3/h) - temps de pluie: 2 pompes en fonction (85 M3/h) - But de l'opération, amélioration du traitement des graisses à 50 m3/h, diminution des mousse au niveau du dégazeur.
Duclair	PR	Armoire de commande	

→ Réseaux et branchements

Commune	Ouvrage	Détail ouvrage	Détail
duclair	step	Rue du stade	travaux sur la surverse,
duclair	Accessoires	rue de verdun	tampon de 40x40
duclair	Accessoires	rue louis pasteur	N°815, TAMPON 40X40
duclair	tampon	rue de verdun	tampon de 1000
duclair	tampon	lotissement st george	prf 30cm, tampon 50x50

duclair	Accessoires	cote des moulins	n°394,tampon de 50X50
duclair	tampon	rue victor hugo	reprise des tampons de 1000
duclair	tampon	rue louis pasteur	tampon de 1000 sous trottoir

LES TRAVAUX NEUFS REALISES

→ Installations et ouvrages de collecte

Sans Objet

→ Réseaux et branchements

Canalisations	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Longueur totale du réseau (km)	22,8	22,8	22,8	22,8	22,8	0,0%
Canalisations gravitaires (ml)	21 679	21 679	21 679	21 679	21 679	0,0%
<i>dont eaux usées (séparatif)</i>	5 743	5 743	5 743	5 743	5 743	0,0%
<i>dont unitaires</i>	12 336	12 336	12 336	12 336	12 336	0,0%
<i>dont pluviales (séparatif)</i>	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	0,0%
Canalisations de refoulement (ml)	1 123	1 123	1 123	1 123	1 123	0,0%
<i>dont eaux usées (séparatif)</i>	1 123	1 123	1 123	1 123	1 123	0,0%
Branchements	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1 331	1 336	1 342	1 345	1 350	0,4%
Ouvrages annexes	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	343	343	343	343	343	0,0%
Nombre de déversoirs d'orage	6	6	6	6	6	0,0%

3.3. La performance et l'efficacité opérationnelle

VEOLIA Eau remplit chaque jour ses missions afin de délivrer un service public performant et responsable. Grâce à son savoir-faire, l'inventivité et l'engagement quotidien de ses équipes VEOLIA Eau fait progresser le niveau de performance des services dont elle assure la gestion.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Depuis 2002, VEOLIA Eau publie chaque année dans ses rapports annuels les indicateurs de performance institués par la FP2E et étendus depuis 2008 à tous les services publics d'eau en France dans le cadre de la réglementation sur l'eau (décret du 2 mai 2007).

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Producteur	Valeur
L'activité clientèle		
[D201.0] Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	3 044
[D202.0] Nombre d'autorisations spécifiques de déversement	Collectivité (2)	
Qualité de service à l'utilisateur		
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Délégué	u/1000 habitants
[P258.1] Taux de réclamations	Délégué	0,00 u/1000 abonné
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégué	2,57 %
[P207.0] Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	
Prix du service de l'assainissement		
[D204.0] Prix TTC par m ³ pour 120 m ³ (assainissement seul)	Délégué	1,50 Euro/m ³
Gestion financière et patrimoniale		
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Délégué	30
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Délégué	10,42 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	
Performance environnementale		
[P201.1] Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées [P201.1]	Collectivité (2)	
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau (3)	
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau (3)	
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégué (3)	88,0 %
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (3)	

[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100,0 %
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Délégataire (3)	Sans Objet
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Délégataire (3)	Sans Objet
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Délégataire	43,9 t MS
Indicateurs complémentaires Veolia		Producteur	Valeur
Satisfaction des usagers et accès à l'eau			
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Non
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	Délégataire	Oui
Certification		Producteur	Valeur
	Obtention de la certification ISO 9001	Délégataire	Certification obtenue par l'exploitant
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	Délégataire	0 unité(s)
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	Délégataire	Non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 22 juin 2007

(2) les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(3) définition en attente de texte réglementaire

LA CERTIFICATION DU SERVICE

L'intégralité des périmètres opérationnels de VEOLIA Eau est certifiée ISO 9001.

40% des activités de VEOLIA Eau en France sont certifiées ISO 14001².

VEOLIA Eau a été la première entreprise de l'eau à être certifiée pour la maîtrise des risques sanitaires (ISO 22000) et à obtenir la triple certification Qualité-Sécurité-Environnement pour un périmètre d'exploitation.

² Ce chiffre est calculé en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires.

→ *Le contrôle des établissements non domestiques*

Les effluents non domestiques peuvent présenter des caractéristiques physico-chimiques particulières ne permettant pas un traitement similaire à celui effectué dans un système de collecte et de traitement collectif des eaux usées domestiques classiques.

L'impact de ces effluents, s'ils ne sont pas maîtrisés, peut être important sur le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement collectif, mais aussi sur le milieu naturel.

Le renforcement de la maîtrise des rejets non domestiques dans les réseaux publics d'assainissement contribue à :

- ◆ améliorer le fonctionnement du système de collecte,
- ◆ renforcer la fiabilité des ouvrages et préserver le patrimoine de la Collectivité,
- ◆ garantir les performances du système de traitement,
- ◆ garantir la qualité des boues, et leur innocuité,
- ◆ respecter la réglementation.

→ *L'identification des rejets d'eaux usées d'origine non domestique*

Chaque année, VEOLIA Eau établit un plan d'action de manière à cibler les établissements à contrôler en priorité dans l'année.

Il est établi :

- ◆ à la demande de la Collectivité ou des industriels eux-mêmes : les services de l'Etat (DRIRE, ARS...) sont souvent à l'origine de la démarche des industriels,
- ◆ suite à la détection de substances pouvant nuire à la valorisation agricole des boues : VEOLIA Eau réalise une identification des établissements pouvant être à l'origine de la pollution grâce à son outil Actipol,
- ◆ suite au constat d'anomalies sur le réseau de collecte : plaintes d'usagers, opérations d'autocontrôle du réseau, contrôles de conformité des branchements,
- ◆ sur la base des éléments de l'Agence de l'Eau tels que le type d'activité ou la consommation d'eau.

Le recueil des données s'établit suivant :

- ◆ La localisation à l'échelle de la Collectivité l'ensemble des établissements déversant dans les réseaux des eaux usées autres que domestiques,
- ◆ L'évaluation des principaux apports - synthèse des données existantes (Etudes, autocontrôles, données Agence de l'Eau, consommations d'eau, ...),
- ◆ La définition des capacités et charges du système d'assainissement (Etudes dimensionnement, constatations d'exploitation, bilans de fonctionnement, ...),
- ◆ La caractérisation de la qualité des boues en métaux lourds, HAP et PCBs,
- ◆ L'établissement de la liste des établissements à risques.

Les principaux axes de recherche sont les graisses et les hydrocarbures.

Afin de répondre au mieux aux constatations de terrain, le plan d'action pourra être modifié en cours d'année à la demande de la Collectivité ou de l'opérateur.

→ *Le bilan 2011 des Arrêtés d'Autorisation de Déversement (AAD) et des Conventions Spéciales de Déversement (CSD)*

Il n'y a pas eu d'Arrêtés d'Autorisation de Déversement et de Conventions Spéciales de Déversement en 2011.

→ *La surveillance du réseau de collecte*

Les inspections télévisées des canalisations

Il n'y a pas eu d'inspections télévisées des canalisations sur 2011.

→ *La maîtrise des transferts et des déversements vers le milieu naturel*

La surveillance des déversements, identification des points de rejets

Nombre de points de rejet	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'usines de dépollution	2	2	2	2	2
Nombre de déversoirs d'orage	6	6	6	6	6

Les déversoirs d'orage et les trop plein de poste de refoulement permettent de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie.

La connaissance fine de ces points de rejet et l'évaluation de la pollution rejetée sont nécessaires pour maîtriser l'impact environnemental du réseau d'assainissement. L'indicateur « Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées » (voir définition dans le glossaire en annexe du présent document) permet de mesurer l'avancement de cette politique.

→ *Le curage des réseaux et des ouvrages*

Le plan de curage préventif et son suivi

Interventions de curage préventif	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'interventions sur réseau	6	79	17	263	3	-98,9%
sur branchements	0	0	0	0	0	0%
sur canalisations	6	8	17	2	0	-100,0%
sur accessoires	0	71	0	261	3	-98,9%
sur bouches d'égouts, grilles avaloirs	1	4	0	259	0	-100,0%
sur dessableurs	0	67	0	2	3	50,0%
Longueur de canalisation curée (ml)	1 477	1 533	2 106	45	0	-100,0%

Remarque :

Les campagnes des années antérieures ont permis de garantir le libre écoulement des eaux usées tout au long de l'année. Une nouvelle campagne sera programmée en 2012.

Les désobstructions

Interventions curatives	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau	12	27	14	21	7	-66,7%
sur branchements	3	7	5	9	5	-44,4%
sur canalisations	7	11	6	12	2	-83,3%
sur accessoires	2	9	3	0	0	0%
sur bouches d'égouts, grilles avaloirs	2	0	0	0	0	0%
sur dessableurs	0	9	3	0	0	0%
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)	0	376	245	502	50	-90,0%

En 2011 le taux de curage curatif sur branchements et canalisation est de 4,81 / 1000 abonnés.

Concernant le réseau de collecte, le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	0,00	10,42	10,42	10,42	10,42	0,0%
Nombre de points concernés sur le réseau		2	2	2	2	0,0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	19 202	19 202	19 202	19 202	19 202	0,0%

L'Assainissement non-collectif

Sans Objet

L'efficacité du traitement

La performance d'un système d'assainissement se mesure par sa contribution à la préservation de l'environnement. Un système efficace permet de préserver la qualité de l'eau des rivières et des ressources en eau et de produire des boues de qualité permettant de les valoriser.

En 2011, VEOLIA Eau a réalisé une première mondiale Industrielle en produisant des bioplastiques à partir de boues d'épuration. Une nouvelle forme de valorisation innovante et créatrice de valeur pour les Industriels.

→ La conformité réglementaire du système d'assainissement

La conformité des systèmes de traitement aux prescriptions réglementaires, tant concernant les ouvrages eux-mêmes que la qualité des rejets et leur impact sur le milieu naturel, est appréciée au travers d'indicateurs introduits par le décret du 2 mai 2007 :

La conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau :

Ce taux correspond au nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24 heures (pour les usines d'épuration de plus de 2.000 EH).

Cet indicateur [P 254.3] est calculé à partir de l'exercice 2009 sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (DTG) selon les dispositions du décret.

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

La conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :

Cet indicateur [P 204.3] est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

La conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :

Cet indicateur est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du cahier des charges du calcul, VEOLIA Eau présente l'indicateur approché – relatif à la conformité réglementaire des rejets - issu de ses registres d'auto surveillance, sur la base des données de référence fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation ou, à défaut, à partir des données constructeur. Son évaluation est réalisée d'après les bilans conformes au domaine de traitement garanti (DTG).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté du 22 juin 2007 transposant la Directive ERU) et à l'arrêté préfectoral d'autorisation.

→ Conformité réglementaire des rejets en 2011

Conformité des performances des équipements d'épuration

Cet indicateur, est calculé à partir de l'exercice 2009, sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (DTG) selon les dispositions du décret, est défini dans le tableau suivant :

Conformité des performances des équipements d'épuration	2007	2008	2009	2010	2011
Performance globale du service (%)			100,0	100,0	88,0
DUCLAIR			100,0	100,0	88,0

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en domaine de traitement garanti (DTG) ou non.

Conformité des rejets d'épuration	2007	2008	2009	2010	2011
Performance globale du service (%)	100,0	100,0	92,7	100,0	92,5
DUCLAIR	100,0	100,0	100,0	100,0	91,7
DUCLAIR BORD DE SEINE STEP			0,0		100,0

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007

Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Conformité réglementaire des rejets

	à la directive Européenne	à l'arrêté préfectoral (s'il existe)
Performance globale du service (%)	91	100
DUCLAIR	100	100
DUCLAIR BORD DE SEINE STEP	0	100

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ La performance des usines de traitement du service

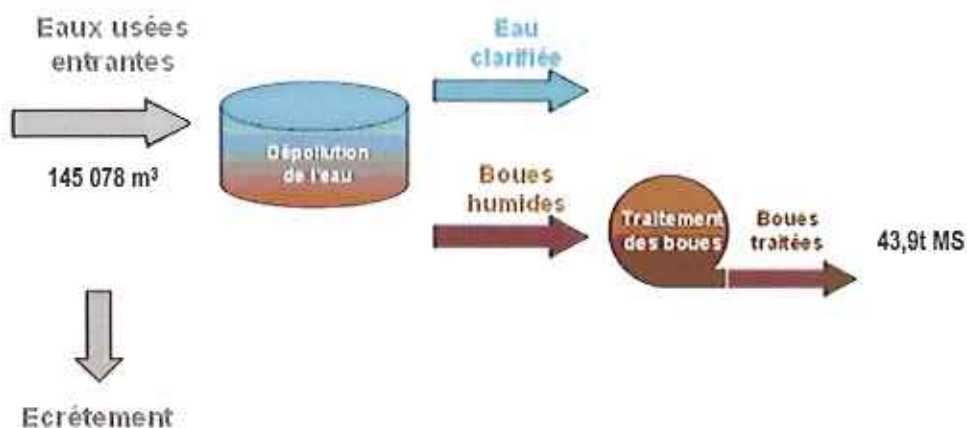
Pour garantir un haut niveau de rendement épuratoire de ses usines VEOLIA Eau met en place une démarche de maintenance préventive assistée par ordinateur permettant de planifier de manière optimisée les tâches d'exploitation courante et les actions de maintenance préventive. Les files de traitement des eaux usées seront placées sous étroite surveillance.

Les données de conformité, et notamment les bilans mensuels, sont détaillés en annexe du présent document.

Les autres données d'auto-surveillance sont consultables sur les registres d'auto surveillance, tenus à jour conformément à l'arrêté du 22 juin 2007.

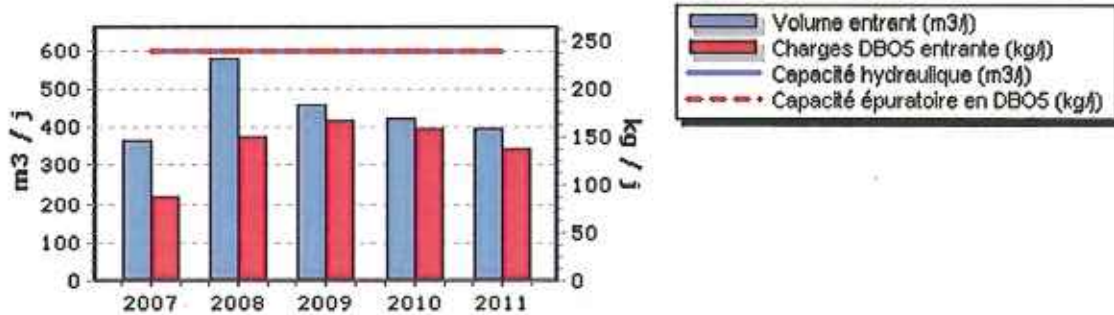
DUCLAIR

Les volumes entrants s'élèvent pour l'année à 145 078 m³, soit un débit moyen journalier de 397 m³/j. Le maximum atteint est de 1 053 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 12 bilans d'auto-surveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 240 kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante

	2007	2008	2009	2010	2011
Volume entrant (m3/j)	363	575	456	420	397
Capacité hydraulique (m3/j)	600	600	600	600	600
Charge DBO5 entrante (kg/j)	88	149	166	159	138
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	240	240	240	240	240



Adéquation de la capacité à la charge

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne annuelle entrante	397	358	138	183	31,1	31,3	4,6
Capacité épuratoire	600	600	240	360	60	60	/
Occurrence de dépassement de capacité (*)	33%	17%	25%	17%	25%	25%	/

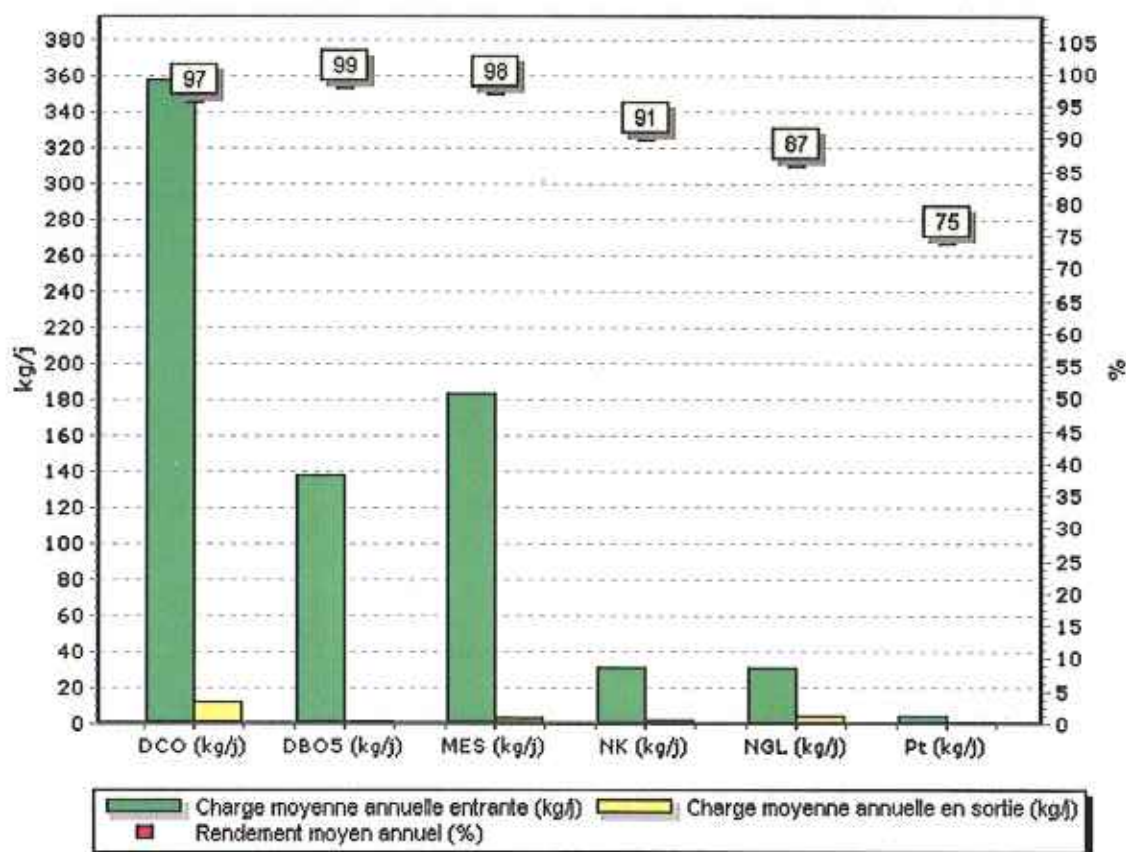
(*) Pourcentage de bilans d'auto-surveillance hors du domaine de traitement garanti. Valeur non calculée dans le cas où l'installation n'est pas dimensionnée pour le paramètre.

Rendement épuratoire et qualité du rejet

	DCO	DBO5	MES	NK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	12	12	12	4	4	4
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	358	138	183	31,1	31,3	4,6
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	12,0	1,4	3,3	2,7	4,0	1,2
Rendement moyen annuel (%)	97	99	98	91	87	75
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	29,8	3,5	8,3	6,6	9,9	2,9
Prescription de rejet - Concentration max. (mg/l)	90,0	30,0	30,0	40,0	/	/

La prescription de rejet, pour DCO DBO5 et MES, s'applique bilan par bilan et pas en valeur moyenne : les valeurs moyennes indiquées ne permettent donc pas de mesurer le respect de la prescription. L'évaluation de taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge en entrée et en sortie et rendement épuratoire



Conformité des performances des équipements d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bilans en DTG conformes / nombre de bilans en DTG disponibles (%)	/	/	100,0	100,0	88,0
Pour information, nombre de bilans en DTG (*)	/	/	10	8	8
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	88	149	166	159	138

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

Pour information, le tableau suivant présente le taux de bilans conformes sur l'assiette de l'ensemble des bilans qu'ils soient en DTG ou hors DTG (méthode utilisée dans les rapports annuels précédents).

Conformité des rejets d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	91,7
Pour information, nombre de bilans disponibles (*)	12	12	13	12	12
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	88	149	166	159	138

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100	100	100

Boues évacuées

Taux de boues évacuées selon des filières conformes

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	/	/	100	100	100

Remarque :

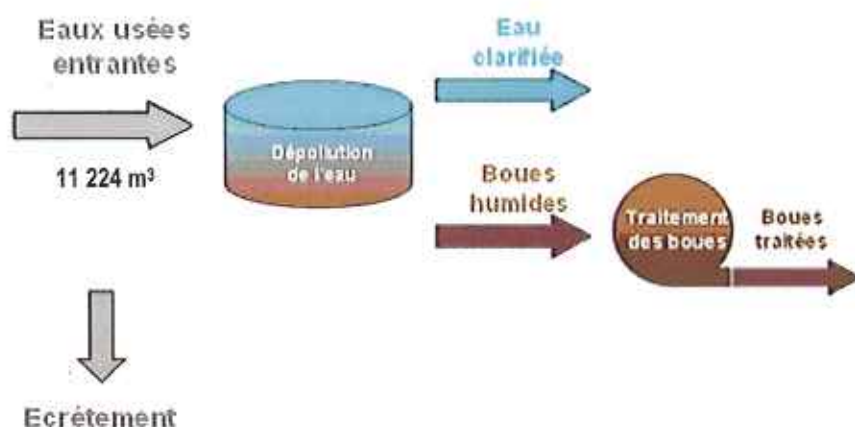
En 2010, les boues étaient polluées. Mais l'évacuation de celles-ci s'est faite en toute conformité.

Sous Produits évacués par destination et par an

	2007	2008	2009	2010	2011
Refus de dégrillage évacués (t)	/	/	/	0,5	0,5
Sables évacués (t)	/	/	27,9	23,1	20,0
Graisses évacuées (m3)	73,9	/	47,5	50,0	54,0

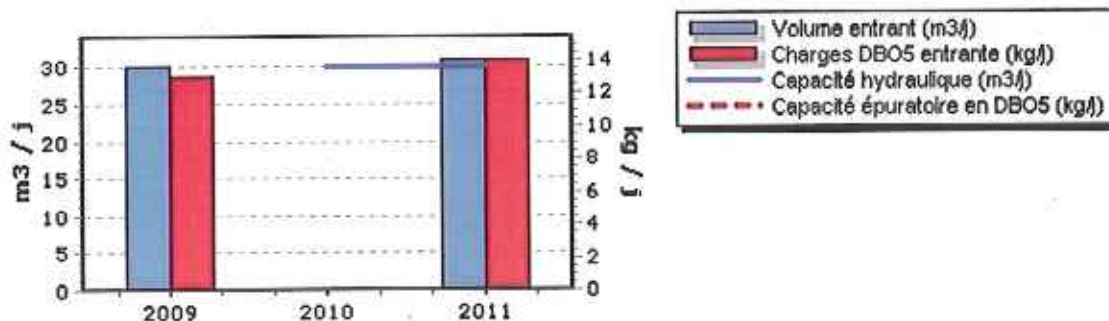
DUCLAIR BORD DE SEINE STEP

Les volumes entrants s'élèvent pour l'année à 11 224 m³, soit un débit moyen journalier de 31 m³/j. Le maximum atteint est de 31 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 1 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 12 kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante

	2007	2008	2009	2010	2011
Volume entrant (m3/j)	/	/	30	/	31
Capacité hydraulique (m3/j)	/	/	/	30	30
Charge DBO5 entrante (kg/j)	/	/	13	/	14



Adéquation de la capacité à la charge

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	PI (kg/j)
Charge moyenne annuelle entrante	31	32	14	12	3,1	3,1	0,4
Capacité épuratoire	30	/	/	/	/	/	/
Occurrence de dépassement de capacité (*)	100%	/	/	/	/	/	/

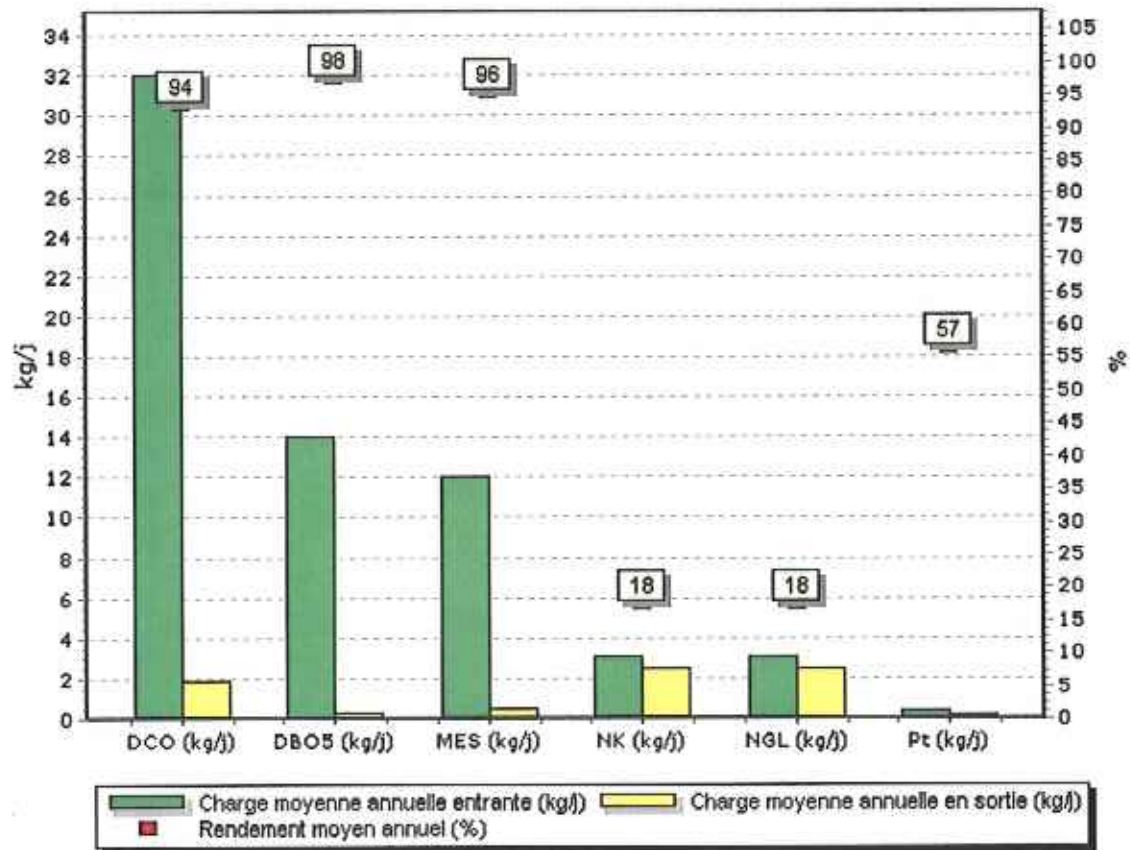
(*) Pourcentage de bilans d'autosurveillance hors du domaine de traitement garanti. Valeur non calculée dans le cas où l'installation n'est pas dimensionnée pour le paramètre.

Rendement épuratoire et qualité du rejet

	DCO	DBO5	MES	NK	NGL	PI
Nombre de bilans disponibles	1	1	1	1	1	1
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	32	14	12	3,1	3,1	0,4
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	1,9	0,3	0,5	2,5	2,5	0,2
Rendement moyen annuel (%)	94	98	96	18	18	57
Prescription de rejet - Rendement minimum (%)	60	60	50	/	/	/
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	63,0	9,0	15,0	82,0	82,7	5,2
Prescription de rejet - Concentration max. (mg/l)	/	35,0	/	/	/	/

La prescription de rejet, pour DCO DBO5 et MES, s'applique bilan par bilan et pas en valeur moyenne : les valeurs moyennes indiquées ne permettent donc pas de mesurer le respect de la prescription. L'évaluation de taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge en entrée et en sortie et rendement épuratoire



Conformité des rejets d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles (%)	/	/	0,0	/	100,0
Pour information, nombre de bilans disponibles (*)	/	/	1	/	1
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	/	/	13	/	14

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Conformité à la Directive Européenne	/	/	0	/	0
Conformité à l'arrêté préfectoral	/	/	0	/	100

3.4. Les services aux clients

VEOLIA Eau propose une relation multiple aux clients du service de l'eau : des outils multicanaux sont mis en place, permettant d'offrir plus de conseils, plus d'informations et aussi plus de réactivité dans le cas de situations exceptionnelles. Toute interruption du service de l'eau donne lieu à une information téléphonique des habitants concernés : au préalable dans le cas d'interventions programmées ; dans les 2 heures lorsqu'il s'agit d'interruptions accidentelles.

Ces actions complètent les services déjà proposés aux clients : l'accueil de proximité, le Centre de service client, le choix des différents modes de paiement, les propositions de rendez-vous dans une plage horaire définie et limitée à 2 heures...

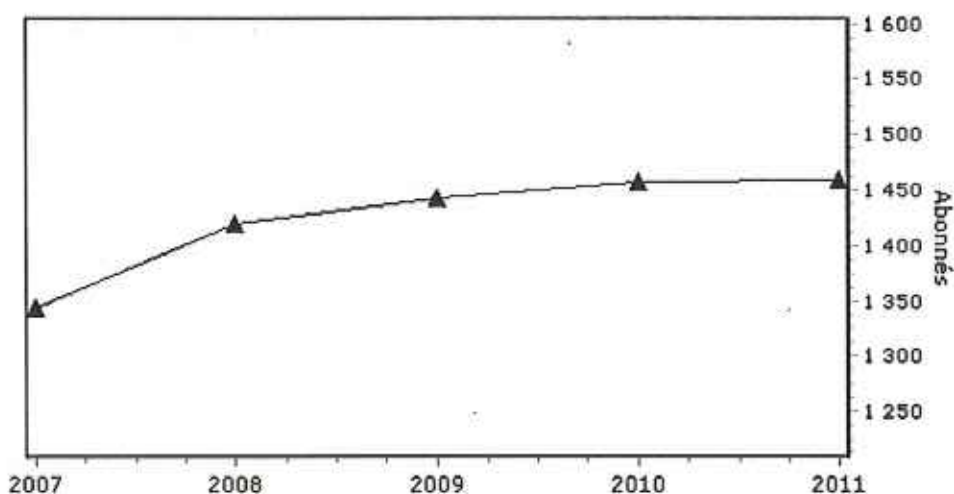
LES CHIFFRES CLES DU SERVICE

→ *Les abonnés du service et l'assiette de la redevance*

Le nombre d'abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens du décret du 2 mai 2007, et le nombre d'habitants desservis figurent au tableau suivant :

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 343	1 419	1 442	1 457	1 459	0,1%
Abonnés sur le périmètre du service	1 343	1 419	1 442	1 457	1 459	0,1%
Assiette de la redevance (m3)	119 076	138 565	124 592	146 667	136 056	-7,2%
Effluent collecté sur le périmètre du service	119 076	138 565	124 592	146 667	136 056	-7,2%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 201	3 067	3 043	3 040	3 044	0,1%

Evolution du nombre d'abonnés



Détail par commune:

DUCLAIR	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 201	3 067	3 043	3 040	3 044	0,1%
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 343	1 419	1 442	1 457	1 459	0,1%
Assiette de la redevance (m3)	119 076	138 565	124 592	146 667	136 056	-7,2%

→ *Les principaux indicateurs de la gestion clientèle*

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client		279	343	292	360	23,3%
Nombre annuel de demandes d'abonnement		174	172	169	156	-7,7%
Taux de mutation		12,5 %	12,1 %	11,8 %	10,9 %	-7,6%

4.2. L'énergie

VEOLIA Eau met en œuvre un véritable management de la performance énergétique des installations. Chaque fois que cela est possible, Veolia favorise les énergies renouvelables. La performance énergétique des équipements est prise en compte dans le renouvellement. VEOLIA Eau contribue ainsi à la réduction des consommations d'énergie et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

→ Bilan énergétique du patrimoine

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	170 264	105 813	127 612	130 056	169 743	30,5%
Usine de dépollution	105 856	102 979	112 790	116 446	157 045	34,9%
Poste de relèvement	64 408	2 834	14 822	13 610	12 698	-6,7%

→ Bilan énergétique détaillé du patrimoine

Usine de dépollution

DUCLAIR	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	105 856	102 979	106 710	109 958	147 583	34,2%
Energie facturée consommée (kWh)	105 856	102 979	106 710	124 352	135 383	8,9%

DUCLAIR BORD DE SEINE STEP	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	/	/	6 080	6 488	9 462	45,8%
Energie facturée consommée (kWh)	/	/	6 080	6 488	9 221	42,1%

Poste de relèvement

DUCLAIR Av Coty la Pointe Parc	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	2 363	1 052	1 110	1 114	1 068	-4,1%
Energie facturée consommée (kWh)	2 363	1 052	1 110	1 136	1 068	-6,0%

DUCLAIR CLAQUEMEURE PR	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	352	214	583	149	128	-14,1%
Energie facturée consommée (kWh)	352	214	583	149	128	-14,1%

DUCLAIR Cote des Moulins N°121	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	511	289	230	226	220	-2,7%
Energie facturée consommée (kWh)	511	289	230	229	185	-19,2%

DUCLAIR Cote des Moulins Stade	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	714	285	383	472	1 196	153,4%
Energie facturée consommée (kWh)	714	285	383	462	318	-31,2%

DUCLAIR Impasse des Marais	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	/	/	/	26	152	484,6%
Energie facturée consommée (kWh)	/	/	/	26	146	461,5%

DUCLAIR NATERO PR	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	30 000	801	12 317	11 430	9 731	-14,9%
Energie facturée consommée (kWh)	30 000	801	12 317	11 430	8 539	-25,3%

DUCLAIR 640, Cote des moulins	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	468	193	199	193	203	5,2%
Energie facturée consommée (kWh)	468	193	199	195	203	4,1%

→ *La consommation de réactifs*

La consommation de réactifs pour la STEP de Duclair est la suivante :

- Polymères : 375L

4.3. La valorisation des boues et des sous-produits

Depuis toujours VEOLIA Eau a privilégié la valorisation des boues d'épuration en engrais agricole. Cette solution présentant parfois des limites en termes d'acceptabilité et d'équilibre économique, VEOLIA Eau a choisi de rester sur la voie de la valorisation en utilisant les boues, non plus seulement comme un engrais direct, mais comme de la biomasse. VEOLIA Eau sait valoriser cette biomasse sous forme d'énergie dans la production de biogaz ou sous la forme de bio-polymères ou de bio-plastiques.

LES BOUES DU TRAITEMENT

→ *L'identification et la conformité des filières d'évacuation des boues*

Volumes par destination :

Boues évacuées

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2007	2008	2009	2010	2011
Boues évacuées (Tonnes de MS)	/	/	32,8	13,2	43,9
DUCLAIR	/	/	32,8	13,2	43,9

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Cet indicateur constitue le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	/	/	100	100	100
DUCLAIR	/	/	100	100	100

LES SOUS-PRODUITS DU TRAITEMENT

→ *L'identification et la conformité des filières d'évacuation des sous-produits*

DUCLAIR

SOUS PRODUITS EVACUES	Refus de dégrillage (t)	Sables (t)	Graisses (m3)
	0,5	20	54

6.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ *Le CARE*

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes en sont présentées en annexe du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2010	2011	Ecart
PRODUITS	184 759	223 308	20,86 %
Exploitation du service	125 495	160 884	
Collectivités et autres organismes publics	54 097	54 547	
Travaux attribués à titre exclusif	4 625	7 337	
Produits accessoires	542	540	
CHARGES	226 310	303 408	34,07 %
Personnel	72 937	123 865	
Energie électrique	12 669	16 980	
Produits de traitement	1 812	1 888	
Analyses	1 380	1 536	
Sous-traitance, matières et fournitures	31 547	34 717	
Impôts locaux et taxes	1 077	1 586	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	2 293	4 989
	<i>Engins et véhicules</i>	7 995	11 870
	<i>Informatique</i>	3 077	4 988
	<i>Assurances</i>	658	-1 094
	<i>Locaux</i>	3 338	7 122
	<i>Autres</i>	-258	58
Contribution des services centraux et recherche	5 839	10 156	
Collectivités et autres organismes publics	54 097	54 547	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	14 534	15 613
Charges relatives aux investissements	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	12 276	12 460
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 039	2 127	
RESULTAT AVANT IMPOT	-41 551	-80 100	NS
RESULTAT	-41 551	-80 100	NS

Conforme à la circulaire FP2E de Janvier 2006

Référence: W1751

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1751

LIBELLE	2010	2011	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	125 495	160 884	28,20 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	152 697	145 252	
dont variation de la part estimée sur consommations	-27 202	15 632	
Exploitation du service	125 495	160 884	28,20 %
Produits : part de la collectivité contractante	19 493	9 378	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	28 251	9 543	
dont variation de la part estimée sur consommations	-8 757	-165	
Redevance Modernisation réseau	34 604	45 169	30,53 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	42 236	40 799	
dont variation de la part estimée sur consommations	-7 633	4 370	
Collectivités et autres organismes publics	54 097	54 547	0,83 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	4 625	7 337	NS
Produits accessoires	542	540	-0,39 %

6.3. Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière «Les modalités d'établissement du CARE».

→ Programme contractuel d'investissements

Aucun programme contractuel d'investissements de premier établissement n'a été défini au contrat.

→ Programme contractuel de renouvellement

Aucun programme contractuel de renouvellement n'a été défini au contrat.

→ Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans cette section permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière «Les modalités d'établissement du CARE».

Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service :

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la FP2E, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service.

Nature des biens	2011
Canalisations et accessoires (€)	2 422,21
Equipements (€)	10 983,14

Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement :

Aucun fonds de renouvellement n'a été défini au contrat.

7.1. Le bilan de conformité détaillé par usine

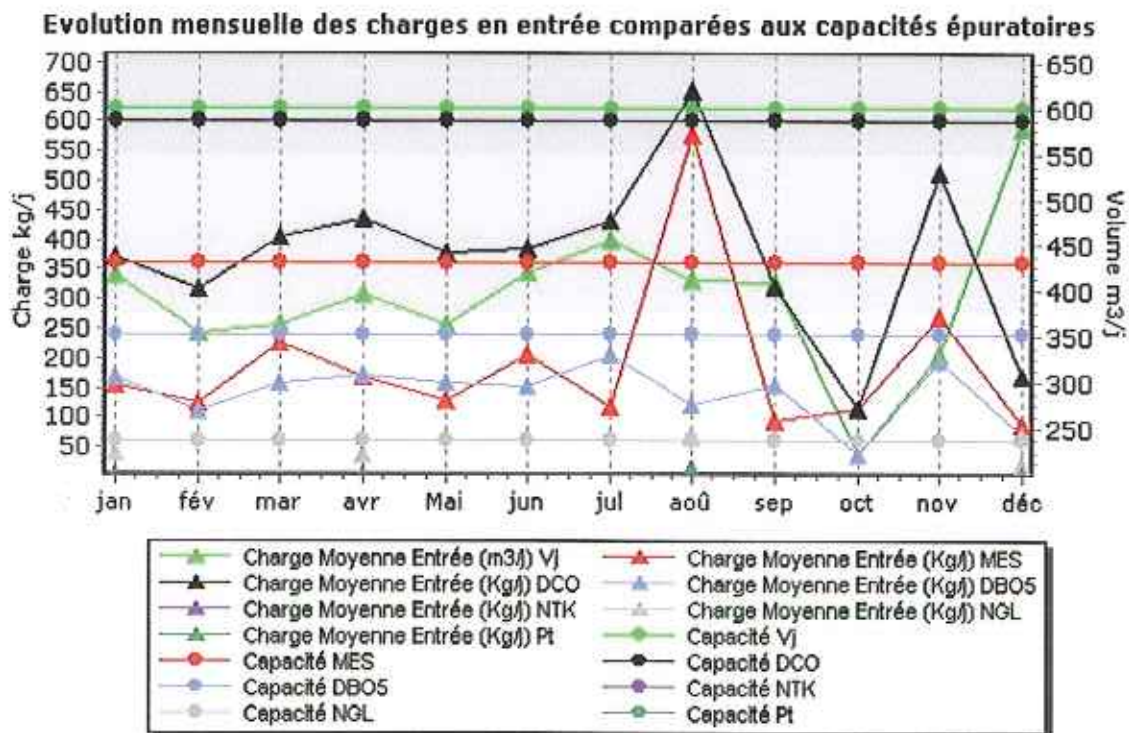
DUCLAIR

Adéquation des capacités usines aux charges reçues

Les charges entrantes se répartissent selon les mois de l'année de la façon suivante :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Charge (m3/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans
janvier	419	0 / 1	155	0 / 1	372	0 / 1	168	0 / 1	38,6	0 / 1	38,8	0 / 1	4,2	- / -
février	355	0 / 1	124	0 / 1	317	0 / 1	110	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
mars	364	0 / 1	226	0 / 1	405	0 / 1	160	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
avril	397	0 / 1	167	0 / 1	434	0 / 1	171	0 / 1	36,5	0 / 1	36,7	0 / 1	4,0	- / -
mai	365	0 / 1	128	0 / 1	378	0 / 1	157	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
juin	421	0 / 1	206	0 / 1	386	0 / 1	152	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
juillet	456	1 / 1	119	0 / 1	432	0 / 1	205	1 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
août	412	0 / 1	576	1 / 1	651	1 / 1	123	0 / 1	65,8	1 / 1	66,1	1 / 1	11,9	- / -
septembre	409	1 / 1	94	0 / 1	322	0 / 1	156	1 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
octobre	223	0 / 1	116	0 / 1	113	0 / 1	36	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
novembre	331	1 / 1	271	1 / 1	514	1 / 1	195	1 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
décembre	578	1 / 1	87	0 / 1	167	0 / 1	69	0 / 1	20,3	0 / 1	20,4	0 / 1	3,4	- / -

('HDTG / Bilans' représente le nombre d'analyses réalisées par paramètre dans des bilans Hors Conditions Normales de Fonctionnement / Nombre d'analyses réalisées par paramètre dans tous les bilans sur période)

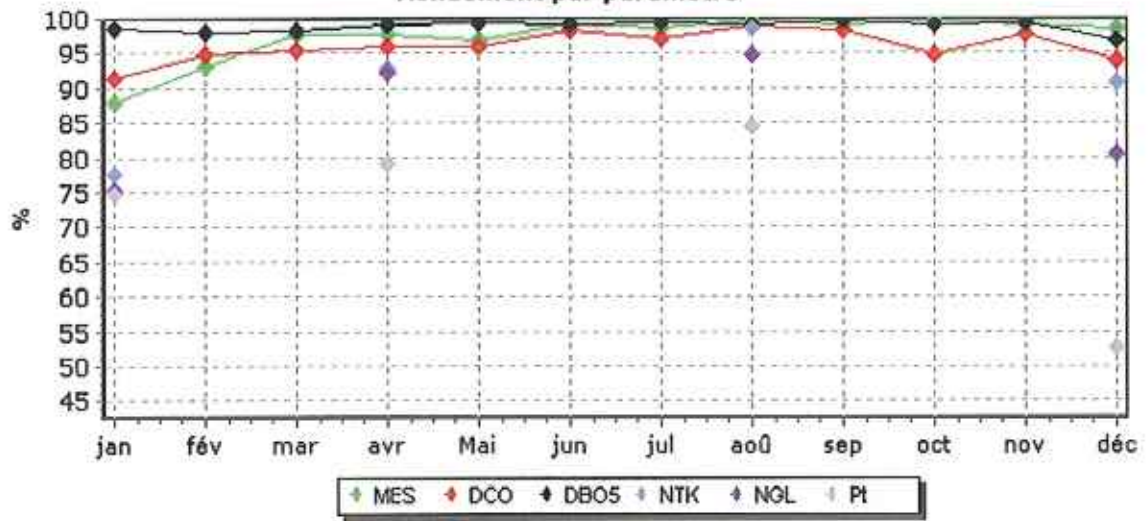


Rendement épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

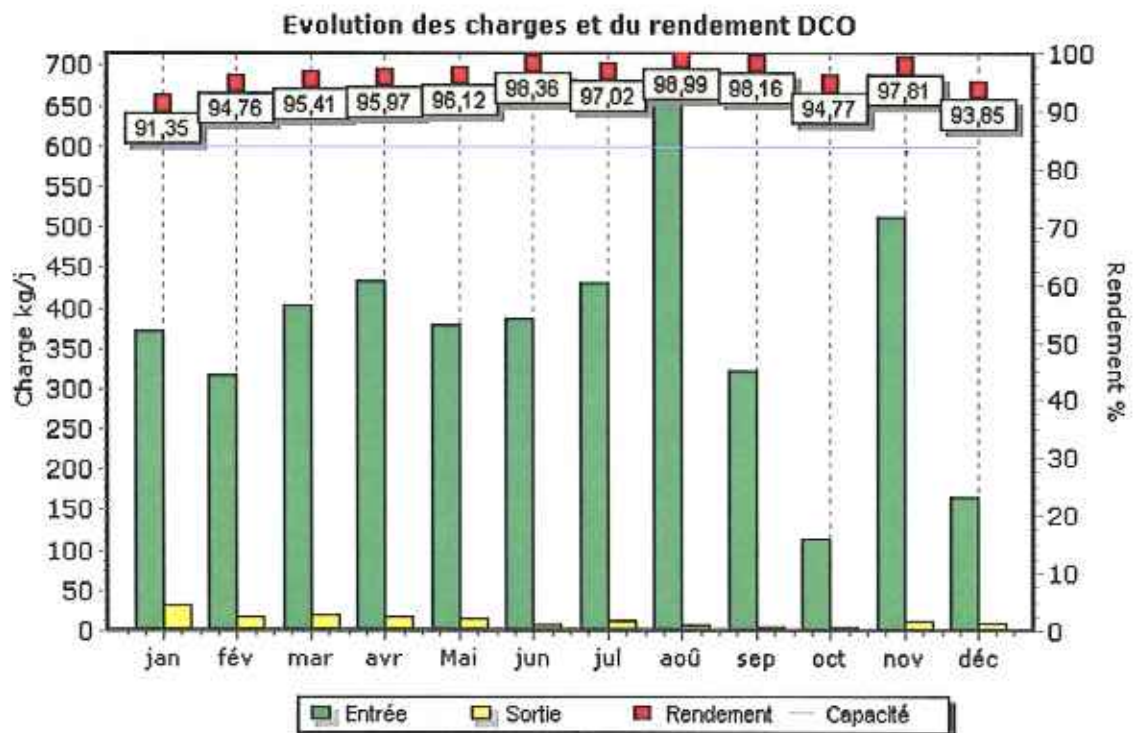
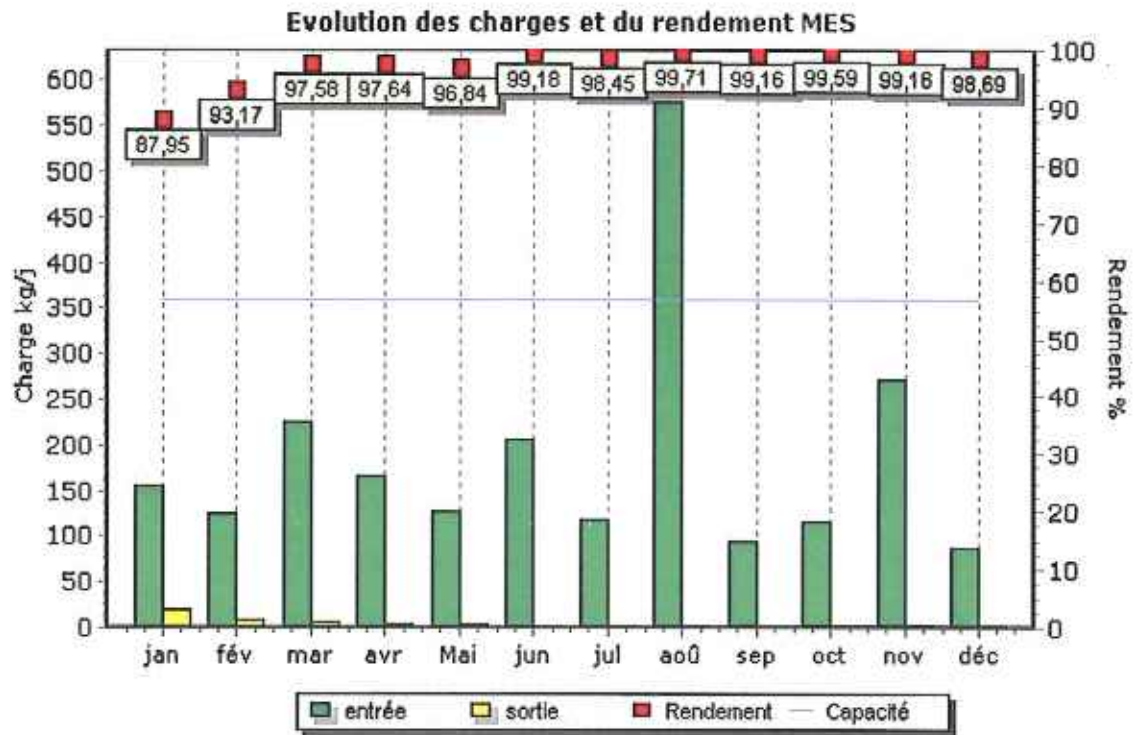
Les charges en sortie et les rendements moyens mensuels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

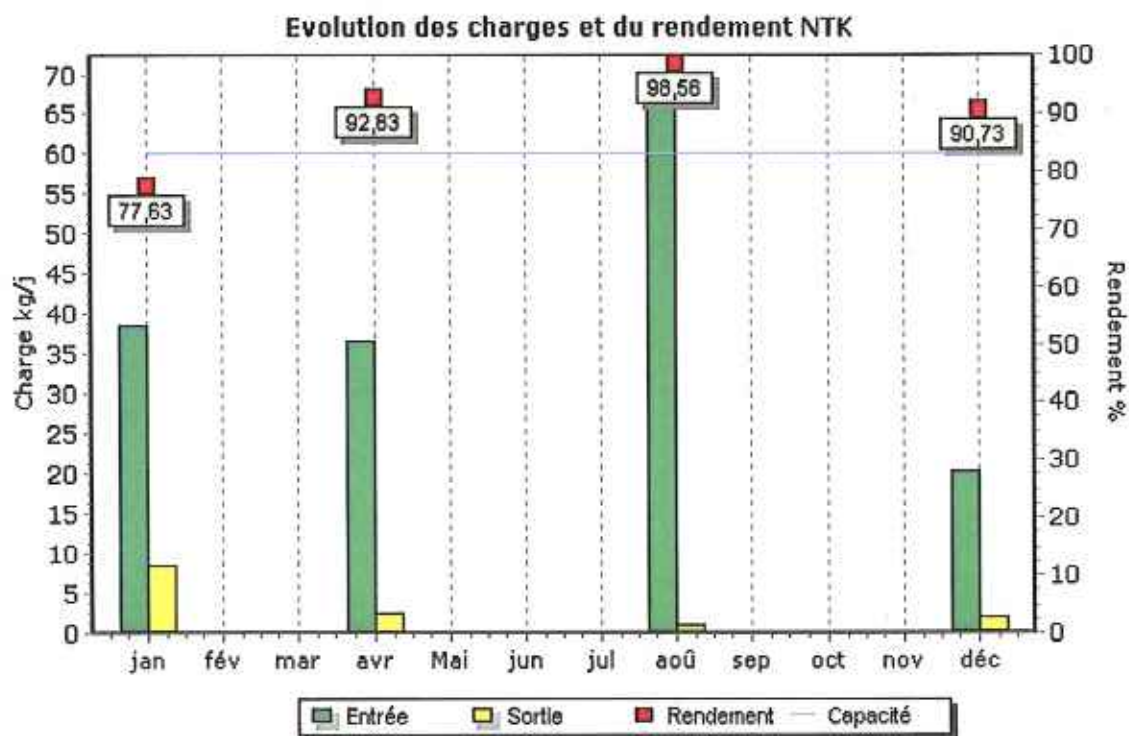
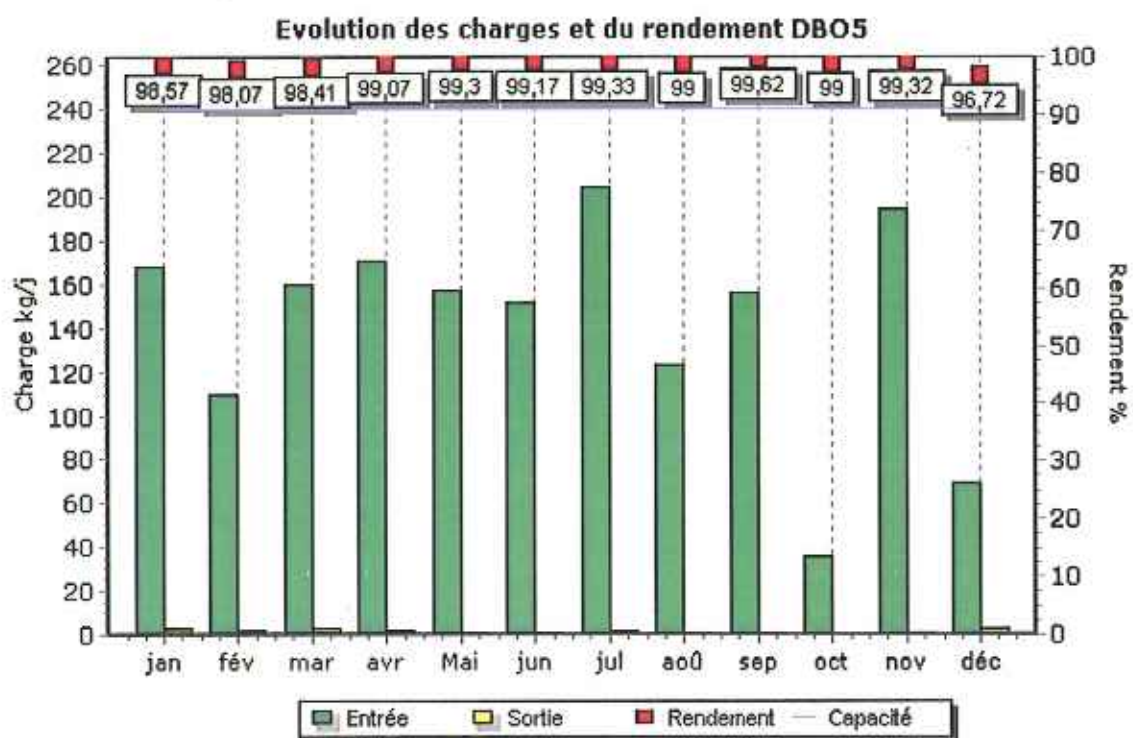
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
Janvier	19	87,95	32	91,35	2	98,57	9	77,63	10	75,30	1	74,85
février	9	93,17	17	94,76	2	98,07	/	/	/	/	/	/
mars	6	97,58	19	95,41	3	98,41	/	/	/	/	/	/
avril	4	97,64	18	95,97	2	99,07	3	92,83	3	92,31	1	79,00
mai	4	96,84	15	96,12	1	99,30	/	/	/	/	/	/
juin	2	99,18	6	98,36	1	99,17	/	/	/	/	/	/
juillet	2	98,45	13	97,02	1	99,33	/	/	/	/	/	/
août	2	99,71	7	98,99	1	99,00	1	98,56	3	94,93	2	84,48
septembre	1	99,16	6	98,16	1	99,62	/	/	/	/	/	/
octobre	1	99,59	6	94,77	0	99,00	/	/	/	/	/	/
novembre	2	99,16	11	97,81	1	99,32	/	/	/	/	/	/
décembre	1	98,69	10	93,85	2	96,72	2	90,73	4	80,55	2	52,52

Rendement par paramètre

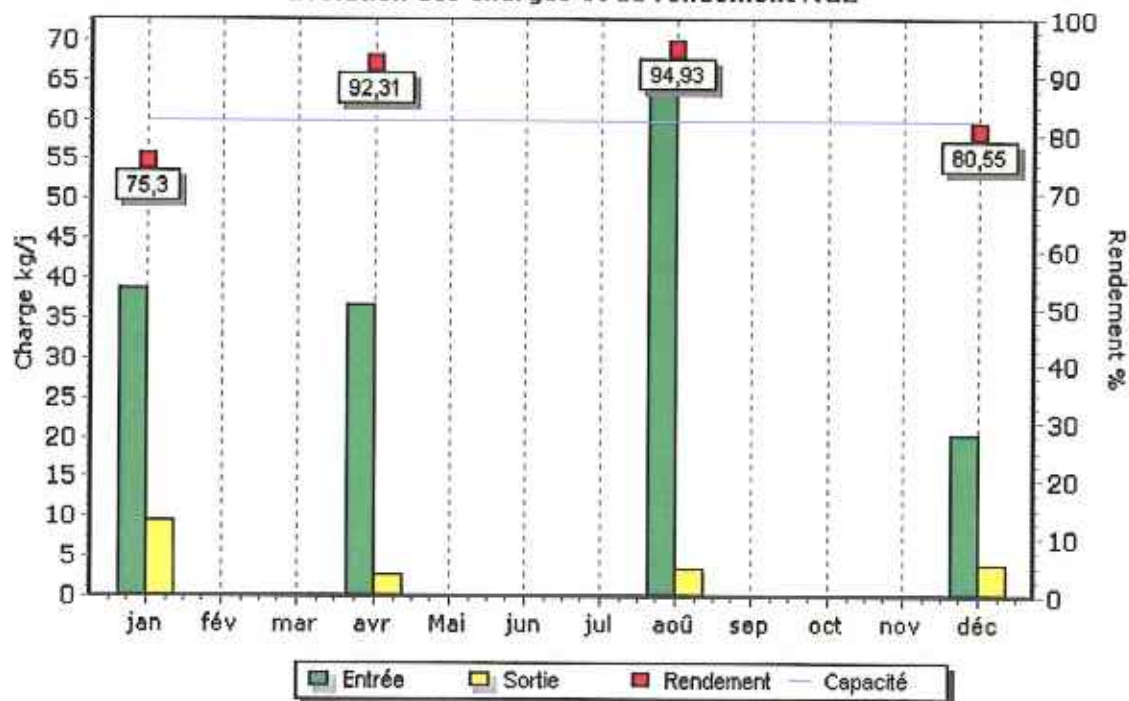


Evolution des charges et du rendement par paramètre

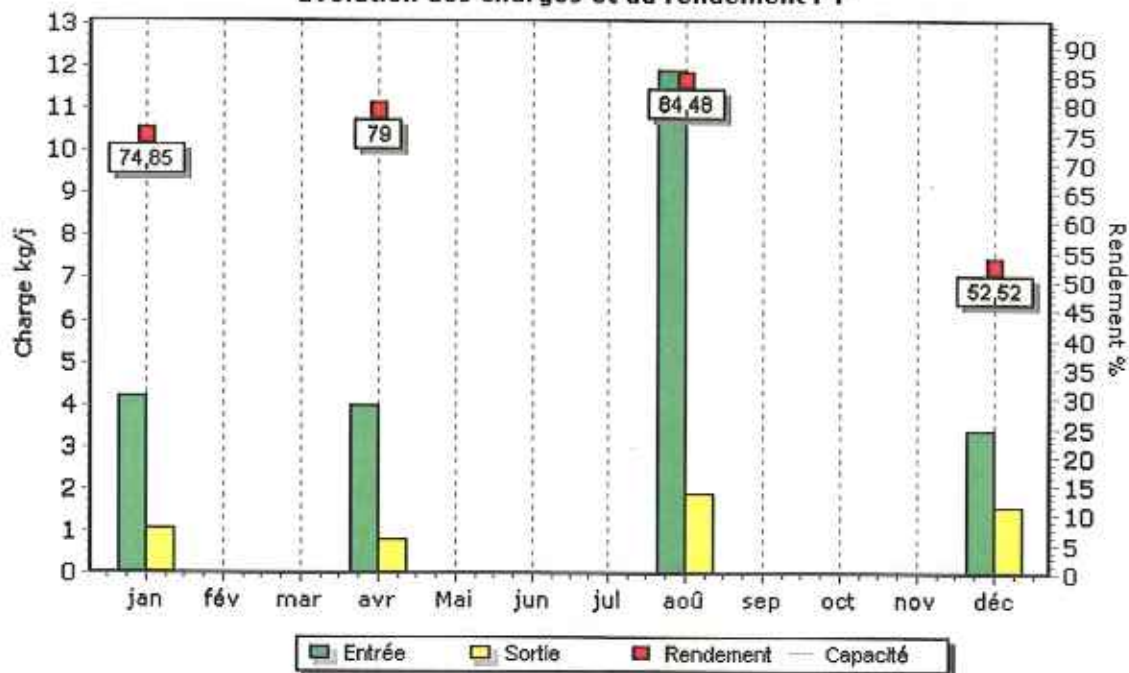




Evolution des charges et du rendement NGL



Evolution des charges et du rendement PT



Détail des non conformités

Sortie système			Paramètres concernés	Dépassement du domaine de traitement garanti	Commentaires
Bilans	Bilan non conforme	Bilan réhibitoire			
17/01/2011	Oui	Non	MES	Non	Panne du prétraitement et défaut clarificateur.

DUCLAIR BORD DE SEINE STEP

Adéquation des capacités usines aux charges reçues

Les charges entrantes se répartissent selon les mois de l'année de la façon suivante :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Charge (m3/j)	HCDF *	Charge (kg/l)	HCDF *	Charge (kg/l)	HCDF *	Charge (kg/l)	HCDF *	Charge (kg/l)	HCDF *	Charge (kg/l)	HCDF *	Charge (kg/l)	HCDF *
09/05/2011	30,75	Oui	11,68	Oui	31,7	Oui	14,14	Oui	3,07	Oui	3,09	Oui	0,36	Oui

* Hors condition de fonctionnement

Rendement épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

Les charges en sortie et les rendements moyens mensuels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/l	%	Kg/l	%	Kg/l	%	Kg/l	%	Kg/l	%	Kg/l	%
09/05/2011	0,46	/	1,93	/	0,27	98,04	2,52	/	2,54	/	0,15	/

JUMIEGES

MESNIL-SOUS-JUMIEGES



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) SYNTHÈSE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS

1.1) Synthèse annuelle

DONNÉES	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution N/N-1
GESTION CLIENT							
Nombre d'abonnés au 31/12	508	520	520	518	517	530	2,51%
Nombre de branchements neufs	8	4	5	1	3	6	100,00%
Volumes facturés (en m ³)	50 355	49 186	50 479	48 271	51 578	53 717	-4,15%
GESTION TECHNIQUE							
Volumes traités en m ³	51 444	56 733	55 938	57 741	64 249	63 363	-1,38%
Pourcentage arrivées d'eau claire	2,12%	13,30%	9,76%	16,40%	19,72%	15,22%	-22,81%
Linéaire de réseau (ml)	14 349	13 942	14 004	14 004	14 172	14 178	0,04%
Linéaire de réseau curé (ml)	550	385	701	605	525	703	33,90%



1.2) Chiffres-clé du service

Les données clientèle		2011
Nombre de communes		2
Nombre d'habitants desservis		2322
Nombre total d'abonnés		530
dont abonnés domestiques		530
dont abonnés non domestiques		0
Volumes vendus (A)		53717
dont volumes abonnés domestiques		53717
dont volumes abonnés non domestiques		0

Qualité du service aux usagers		
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf		83,33%
Taux de réclamations		0,00%
Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)		100,00%
Proportion de lettres d'attente		0,00%
Nombre d'échéanciers accordés		0

Bilans sur la préservation de l'environnement		
Nombre d'abonnés raccordés sur la station		530
Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif		530
Volume annuel reçu (m3)		63478
Soit un volume moyen (m3/j)		174
nombre de bilans autosurveillance réalisés		4
Production de boues en tMS/an		26,4
Production de boues en volumes (m3/an)		587,5
Production de boues admise par une filière conforme en tMS/an		26,4
Taux de rejet sans traitement		0,00%
Nombre de déversement dans le milieu récepteur par an		0
Nombre de point de déversements où les volumes sont suivis (mesure de débit)		0
Nombre de jour où un dysfonctionnement majeur de la station a eu lieu (j)		0
Taux d'eau parasite (B-A)/B		15,38%
Conformité des équipements aux prescriptions nationales		100%
Conformité de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales		100%
Charge annuelle en DBO5 (kg/j)		76,00



Gestion du patrimoine	
Nombre de stations de dépollution	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitant	2250
nombre de postes de relèvement sur le réseau	7
linéaire de réseau gravitaire à surface libre (eaux usées) (km)	11,770
dont linéaire de réseau séparatif (eaux usées) (km)	11,770
dont linéaire de réseau unitaire (km)	0,000
linéaire de réseau de refoulement (km)	2,408
linéaire de réseau eaux pluviales séparatif (km)	NC
Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	0
Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	0
Linéaire d'hydrocurage préventif (km)	0,703
longueur de réseau renouvelé (km)	0,000
Nombre d'obstructions du réseau	0



1.3) Suggestions d'améliorations

Station d'épuration de Jumièges

- Mise en conformité réglementaire du **canal de comptage de sortie**, suite aux préconisations du SATESE.
- Raccordement à la **télégestion du débitmètre** (canal venturi) pour le suivi quotidien des volumes d'eaux traitées.

Station d'épuration de Mesnil sous Jumièges

- Mise en conformité réglementaire du **canal de comptage de sortie**, suite aux préconisations du SATESE.
- Raccordement à la **télégestion du débitmètre** (canal venturi) pour le suivi quotidien des volumes d'eaux traitées.
- Redressement de la conduite verticale le long du bassin d'aération (affaissement).

Poste de relèvement Les Américains (Mesnil sous Jumièges)

- Mise en place d'un système de **télégestion**.
- Installation d'un système de **barres antichute** pour la sécurité du personnel.

Poste de relèvement Le Bourg (Mesnil sous Jumièges)

- Mise en place d'un système de **télégestion**.
- Installation d'un système de **barres antichute** pour la sécurité du personnel.



3) LA GESTION CLIENT

3.1) REPARTITION DES BRANCHEMENTS

3.1.1) Le nombre de branchements au 31/12/2011

Répartition par commune

Nombre de branchements

COMMUNES	2011
JUMIEGES	427
LE MESNIL SOUS JUMIEGES	107
TOTAL	534



3.2) INFORMATION SUR LES ABONNES

3.2.1) Répartition par commune

COMMUNES	ABONNES 2010	ABONNES 2011	EVOLUTION
JUMIEGES	413	423	2,42%
LE MESNIL SOUS JUMIEGES	104	107	2,88%
TOTAL	517	530	2,51%

3.2.2) Les volumes comptabilisés

Les répartitions des volumes consommés par commune :

COMMUNES	2010	2011	EVOLUTION
JUMIEGES	44 959	46 751	3,99%
LE MESNIL SOUS JUMIEGES	6 619	6 966	5,24%
TOTAL	51 578	53 717	4,15%



3.2.3) Indicateurs de réclamations et de prestations aux clients

Les indicateurs sont présentés ci-dessous conformément au décret du 2 mai 2007 relatif à l'annexe VI du Code Général des Collectivités Territoriales et sont issus de notre dispositif de mémorisation des réclamations écrites.

Prestations aux clients	2011
Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%
Proportions de lettres d'attente parmi ces réponses dans les délais	0,00%
Taux de respect du délai de remise en eau des branchements existants	100,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	83,33%
Réclamations récurrentes	2011
B1.1 Nombre de réclamations pour une obstruction sur réseau	0
B1.2 Nombre de réclamations pour une obstruction sur branchement	0
B2.1 Nombre de réclamations pour débordement inondation sur un poste de relèvement	0
B2.2 Nombre de réclamations pour débordement inondation chez l'abonné	0
B3 Nombre de réclamations pour une casse	0
B4 Nombre de réclamations pour des odeurs	0
C1. Nombre de réclamations sur des travaux de réparation sur le réseau	0
C2. Nombre de réclamations sur des travaux réalisés sur un branchement (dont rendez-vous manqués)	0
D1 Nombre de réclamations sur le niveau de prix	0
D2 Nombre de réclamations pour erreur de relève ou de facturation	0
D3 Nombre de réclamations sur la qualité des contacts et de l'accueil	0
D4 Nombre de demandes d'échéanciers	0



4) LA GESTION TECHNIQUE

4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

4.1.1) Les installations de traitement

Station de JUMIEGES

- Date de mise en service : février 2001
- Capacité nominale : 1050 EH
- Type de filière : Boues activées à aération prolongée
- Zone collectée : Commune de Jumièges (partiel)
- Equipement de télésurveillance : Oui
- Groupe électrogène : Non
- Déclaration : Oui (23 mai 2000)
- Débit nominal : 180 m³/j
- Norme de rejet :

Normes	Concentration (mg/l)
MES	30
DBO5	35
DCO	90
NTK	15
NGL	25
Phosphore total	



Description		
Poste de tête	3 pompes de relèvement	
Prélèvement entrée	préleveur automatique réfrigéré	
Dégrillage	tamiseur rotatif, compactage et ensachage	
Bassin d'aération	Bassin avec aération fines bulles	
Clarificateur	Bassin avec pont-racleur	
Dégazeur	dégazeur non raclé	
Stockage des boues	Silo à boues couvert 237 m3 avec agitateur, désodorisé	
Equipement de mesure de débit	1 débitmètre en entrée, 1 canal venturi muni d'une sonde ultrason en sortie, 1 débitmètre en sortie	
Poste de sortie	2 pompes de relèvement	
Rejet	Dans la Seine	



Station du MESNIL SOUS JUMIEGES

- Date de mise en service : août 2001
- Capacité nominale : 1200 EH
- Type de filière : Boues activées à aération prolongée
- Zone collectée : Commune du Mesnil sous Jumièges (partiel)
- Equipement de télésurveillance : Oui
- Groupe électrogène : Non
- Déclaration : Oui (23 mai 2000)
- Débit nominal : 180 m³/j
- Norme de rejet :

Normes	Concentration (mg/l)
MES	30
DBO5	35
DCO	90
NTK	15
NGL	25
Phosphore total	



Description		
Dégrillage	tamiseur fixe en canal - vis sans fin, compactage et ensachage	
Poste de tête	3 pompes de relèvement	
Prélèvement entrée	préleveur automatique réfrigéré	
Bassin d'aération	Bassin avec aération fines bulles	
Dégazeur	dégazeur non raclé	
Clarificateur	Bassin avec pont-racler	
Stockage des boues	Silo à boues couvert 180 m3 avec agitateur, désodorisé	
Equipement de mesure de débit	1 débitmètre en entrée, 1 canal venturi muni d'une sonde ultrason en sortie, 1 débitmètre en sortie	
Rejet	Dans une lagune de finition, bypassée vers un fossé car dégrade le rendement	

4.1.2) Les installations sur le réseau



Type d'ouvrages	Lieu	Nombre de pompes	Débit (m3/h)	Télesurveillance
Poste de relèvement	Les américains	2	15	non
Poste de relèvement	Le Bourg	2	15	non
Poste de relèvement	Rue du Perrey	2	9,3	oui
Poste de relèvement	Rue Mainberthe	2	8,8	oui
Poste de relèvement	Rue de la Forêt	2	12,6	oui
Poste de relèvement	Hameau du Clos	2	13	non
Poste de relèvement	Les Côtes	2	12	non

4.1.3) Le réseau

Les canalisations

RESEAU SEPARATIF		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Amiante-Ciment	150	397
Amiante-Ciment	200	6 351
TOTAL Amiante-Ciment		6 749
FONTE	200	2 317
TOTAL FONTE		2 317
GRES	200	1 365
TOTAL FONTE		1 365
PVC	160	226
PVC	200	1 098
TOTAL PVC		1 324
Inconnu	0	15
TOTAL Inconnu		15
TOTAL RESEAU SEPARATIF		11 770
RESEAU REFOULEMENT		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
PEHD noir	63	401
PVC	63	1 079
PVC	110	927
TOTAL REFOULEMENT		2 408
TOTAL RESEAU		14 178

Les ouvrages sur le réseau



Type d'ouvrage	Quantité
Regards de visite	228

4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION

4.2.1) Bilan sur les volumes

Les postes de relèvement :

Poste Rue de la Forêt

	2011
Temps de fonctionnement (h)	303
volumes (m ³)	6 096

Poste Rue Mainberthe

	2011
Temps de fonctionnement (h)	219
volumes (m ³)	2 019

Poste Rue du Perrey

	2011
Temps de fonctionnement (h)	237
volumes (m ³)	2 204

Poste Rue des Américains

	2011
Temps de fonctionnement (h)	116
volumes (m ³)	1 744

Poste du Bourg

	2011
Temps de fonctionnement (h)	430
volumes (m ³)	6 455

Poste Rue des Cotes

	2011
Temps de fonctionnement (h)	29
volumes (m ³)	349

Poste Rue des Clos

	2011
Temps de fonctionnement (h)	381
volumes (m ³)	4 955



STEP Jumièges

	2011
volumes (m ³)	40 581

STEP Ménil sous Jumièges

	2011
volumes (m ³)	22 897

4.2.2) Consommation d'énergie

	2011
Site	Conso kwh
Station d'épuration Rue du Bosc - Mesnil sous Jumièges	38 386
Station d'épuration Rue Guillaume Quesne - Jumièges	- 3 626
Route de La Forêt station de relèvement - Jumièges	509
Rue du Perrey station de relèvement - Jumièges	1 492
Rue Mainberthe station de relèvement - Jumièges	439
Rue des Clos station de relèvement - Jumièges	586
Rue des Américains station de relèvement - Mesnil sous Jumièges	913
Le Bourg - Hameau du Bosc station de relèvement - Mesnil sous Jumièges	2 106
Rue des Côtes station de relèvement - Mesnil sous Jumièges	254
Total	41059



4.3) SUIVI DE LA QUALITE DE TRAITEMENT

Le service chimie-process-assainissement et les chefs de station sont en charge des programmes d'autocontrôle. Ils réalisent le suivi de fonctionnement des process, les analyses de terrain et la gestion des boues.

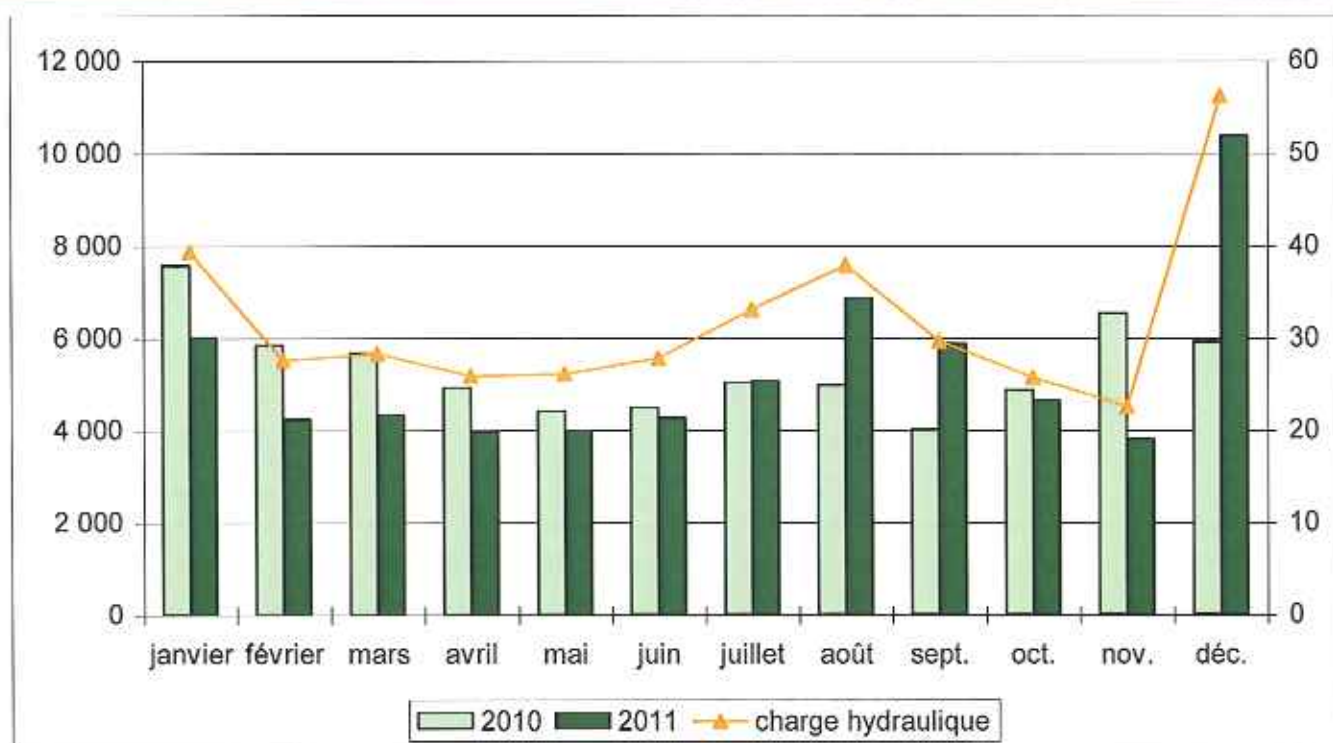
Les bilans d'auto surveillance sont programmés conformément à la réglementation du 22 juin 2007. Les analyses d'eaux brutes et d'eaux traitées sont réalisées par des laboratoires agréés.



4.3.1) Bilan hydraulique

4.3.1.1) Entrée station

Volumes traités (en m ³)														
Site		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total traité
Jumièges	2010	3 090	3 913	3 928	3 285	2 759	3 088	3 161	3 324	2 913	2 730	3 691	3 546	39 428
	2011	4 266	3 143	3 186	2 858	2 799	3 014	3 551	3 961	3 039	2 640	2 328	5 796	40 581
% charge hydraulique		55	41	41	37	36	39	46	51	39	34	30	75	44
Mesnil sous Jumièges	2010	1 564	1 937	1 746	1 622	1 655	1 403	1 874	1 651	1 096	2 147	2 837	2 365	21 897
	2011	1 749	1 085	1 147	1 099	1 189	1 237	1 516	2 891	2 830	2 002	1 467	4 571	22 782
% charge hydraulique		24	15	15	15	16	17	20	25	20	17	15	38	20
TOTAL	2010	7 578	5 850	5 674	4 907	4 414	4 491	5 035	4 974	4 009	4 877	6 528	5 911	64 249
	2011	6 014	4 228	4 333	3 957	3 988	4 251	5 067	6 852	5 869	4 642	3 795	10 367	63 363
moyenne % charge hydraulique		39	28	28	26	26	28	33	38	30	26	23	56	32

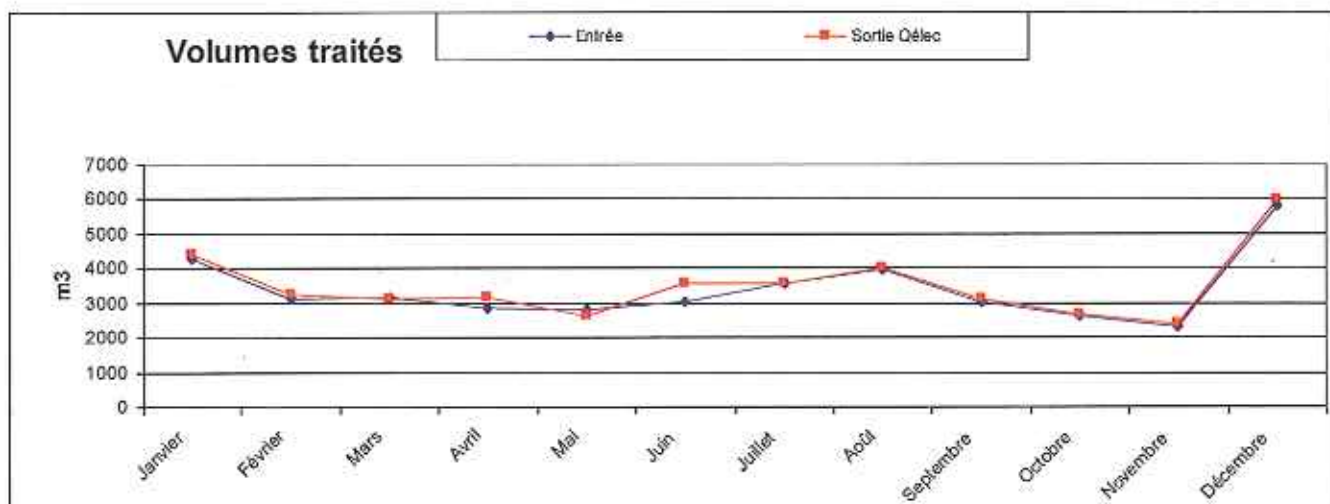


La charge hydraulique est très faible sur Mesnil sous Jumièges (20%) et moyenne sur Jumièges (44%)



4.3.1.2) Sortie station

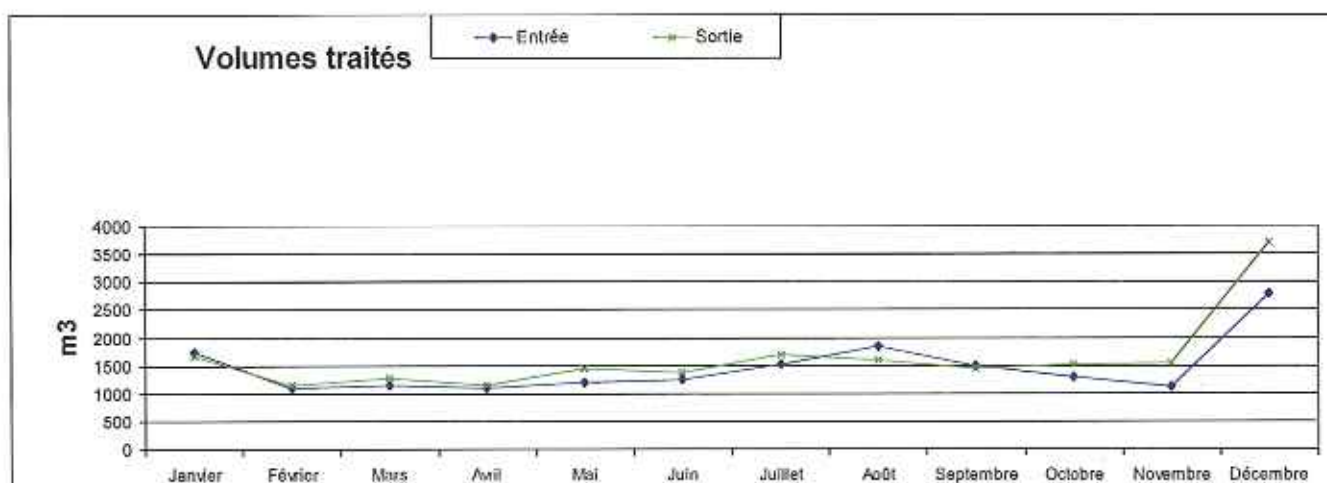
Jumièges :



Les débits d'entrée et de sortie sont cohérents.

Le réseau reste sensible aux eaux parasites pluviales comme le montre le pic de décembre 2011.

Mesnil sous Jumièges :



Les débits d'entrée et de sortie sont cohérents sur l'ensemble de l'année.

COMPTE RENDU ANNUEL 2011



S.T.G.S.

4.3.2) Bilan organique : STEP Jumièges

4.3.2.1) Autosurveillance entrée

Conformément à la réglementation, deux bilans 24h d'autosurveillance ont été réalisés en 2011 en entrée et en sortie de la station d'épuration.

Les résultats des bilans 24h en entrée de station sont présentés, ci-dessous, en concentration et en flux :

Date	Débit m ³ /j	pH	MES		DCO		DBO5		NTK		N-NH4+		N-NO2-		N-NO3-		NGL		PT		Charge DBO5	
			mg/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg N/l	kg/j	mg N/l	kg/j	mg N/l	kg/j	mg N/l	kg/j	mg N/l	kg/j	mg P/l	kg/j	mg P/l	kg/j
10/07/2011	111	8,35	864	96	1420	158	375	42	147	16	143	0,01	0,13	147	16	27	3,01	694	66			
25/10/2011	78	7,40	2280	178	5200	406	1020	80	183	14	102	0,01	0,14	183	14	33	2,57	1326	26			
Moyenne	95	7,88	1572	137	3310	282	698	61	165	15	122	0,01	0,14	165	15	30	2,79	1010	46			

La charge moyenne retenue sur les deux bilans est de 1010 EH, soit 46 % de la capacité de la station.

Sur le bilan du mois d'octobre, on constate des concentrations très importantes en MES, DCO et DBO5, dues certainement à un mauvais positionnement de la canne de prélèvement.

COMPTE RENDU ANNUEL 2011



S.T.G.S.

4.3.2.2) Autosurveillance sortie

Les résultats des deux bilans 24h d'autosurveillance réalisés en sortie de station en 2011 sont présentés, ci-dessous, en concentration et en flux :

Date	Débit m ³ /j	pH		MES		DCO		DBO5		NTK		N-NH4+	N-NO2-	N-NO3-	NGL		PT	
		mg/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg N/l	kg/j	mg N/l	kg/j				mg P/l	kg/j		
10/07/2011	112	7,95	0,85	49	5,49	3,4	0,38	5,7	0,64	3,5	0,1	0,2	5,9	0,67	1,8	0,20		
25/10/2011	83	7,25	0,17	59	4,90	2,0	0,17	2,3	0,19	0,1	2,6	13,1	17,9	1,49	5,6	0,46		
Moyenne	98	7,60	0,5	54,0	5,2	2,7	0,3	4,0	0,4	1,8	1,3	6,6	11,9	1,1	3,7	0,33		
Normes	180	6,5-8,5	30	90		35		15					25					

Les analyses sur l'effluent en sortie de la station d'épuration montrent que le rejet respecte les normes prescrites. L'effluent rejeté au milieu naturel est de bonne qualité.

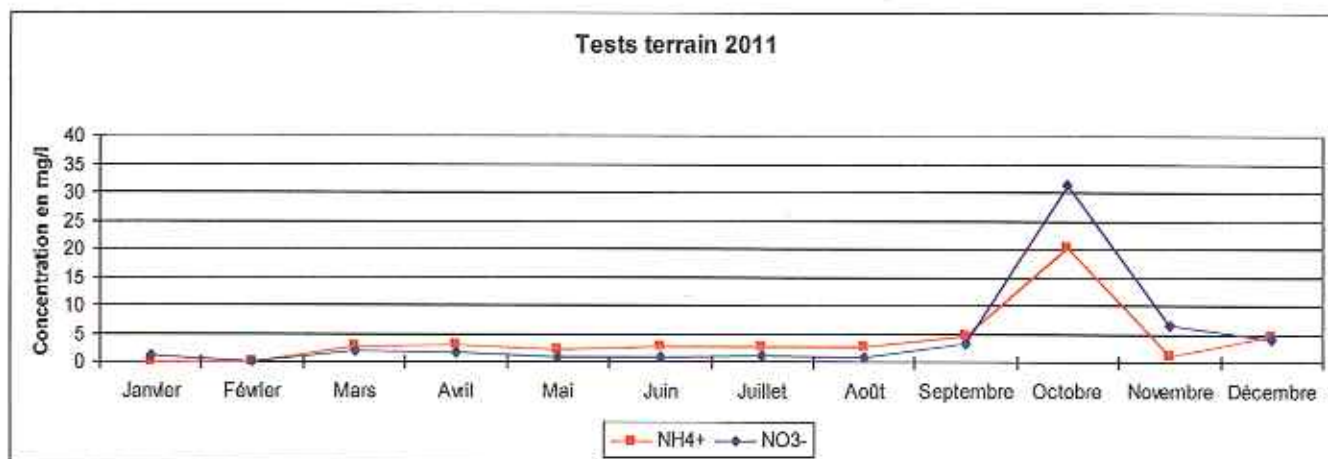


Tests terrain :

Des tests terrain sont effectués régulièrement sur le rejet.

Ils sont réalisés sur la station de Jumièges à raison d'une fois par semaine.

Les résultats de ces tests sont présentés sous forme de graphique ci-dessous :



4.3.2.3) Suivi du milieu récepteur

Pas de suivi milieu demandé

4.3.2.4) Rendements épuratoires

Les résultats des bilans 24h d'autosurveillance de la station sont présentés, ci-dessous, en rendements épuratoires (exprimés en pourcentage) :

	MES (%)	DCO (%)	DBO5 (%)	NTK (%)	NGL (%)	PT (%)
10/07/2011	99	97	99	96	96	93
25/10/2011	100	99	100,0	99	90	82
Moyenne	100	98	99,5	98	93	88

Les rendements épuratoires de la station d'épuration sont bons.

COMPTE RENDU ANNUEL 2011



S.T.G.S.

4.3.3) Bilan organique : STEP Mesnil sous Jumièges

4.3.3.1) Autosurveillance entrée

Conformément à la réglementation, deux bilans 24h d'autosurveillance ont été réalisés en 2011 en entrée et en sortie de la station d'épuration.

Les résultats des bilans 24h en entrée de station sont présentés, ci-dessous, en concentration et en flux :

Date	Débit m3/j	pH	MES		DCO		DBO5		NTK		N-NH4+ mg N/l	N-NO2- mg N/l	N-NO3- mg N/l	NGL		PT		Charge DBO5	
			mg/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg N/l	kg/j	mg O2/l	kg/j				mg N/l	kg/j	mg P/l	kg/j	EH	%
10/07/2011	37	7,56	148	5	718	27	267	10	129	5	103	0,01	0,13	129	5	77,0	2,85	165	14
25/10/2011	76	7,80	504	38	1010	77	253	19	111	8	90	0,01	0,14	111	8	14,8	1,12	320	27
Moyenne	57	7,68	326	22	864	52	260	15	120	7	97	0	0	120	7	46	1,99	243	21

La charge moyenne retenue sur l'ensemble des bilans est de 243 EH, soit 21 % de la capacité de la station.

COMPTE RENDU ANNUEL 2011



4.3.3.2) Autosurveillance sortie

Les résultats des deux bilans 24h d'autosurveillance réalisés en sortie de station en 2011 sont présentés, ci-dessous, en concentration et en flux :

Date	Débit		pH		MES		DCO		DBO5		NTK	N-NH4+	N-NO2-	N-NO3-	NGL		PT	
	m3/j		mg/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg O2/l	kg/j	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	kg/j	mg P/l	kg/j
10/07/2011	37		19	0,7	84	3,1	12	0,4	29	27	0,02	0,1	29,2	1,1	9,9	0,36		
25/10/2011	76		3	0,2	31	2,4	2	0,2	1	0,06	0,01	20,5	21,8	1,7	5,4	0,41		
Moyenne	57		11	0,5	58	2,7	7	0,3	15	13,5	0,02	10,3	25	1,4	8	0,39		
Normes	180		30		90		35		15				25					

En moyenne sur l'année 2011, les résultats respectent les normes de rejet de la station.

En revanche, sur le bilan du mois du mois juillet, on observe un dépassement sur les paramètres NGL. Ce dépassement est dû à une panne de la régulation rédox, passage dégradé en mode temps.

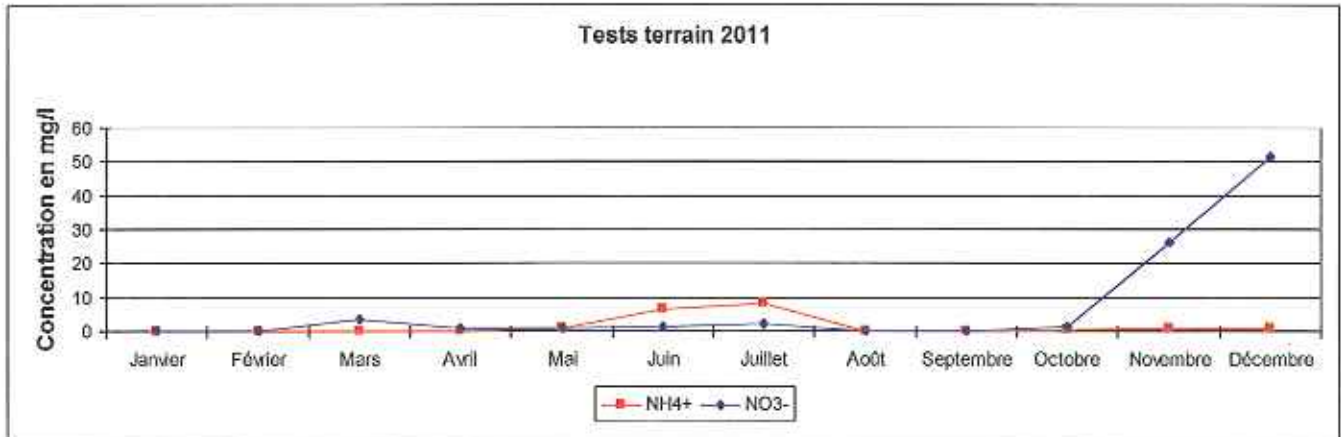


Tests terrain :

Des tests terrain sont effectués régulièrement sur le rejet.

Ils sont réalisés sur la station de Mesnil sous Jumièges à raison d'une fois par semaine.

Les résultats de ces tests sont présentés sous forme de graphique ci-dessous :



4.3.3.3) Suivi du milieu récepteur

Pas de suivi milieu demandé

4.3.3.4) Rendements épuratoires

Les résultats des bilans 24h d'autosurveillance de la station sont présentés, ci-dessous, en rendements épuratoires (exprimés en pourcentage) :

	MES (%)	DCO (%)	DBO5 (%)	NTK (%)	NGL (%)	PT (%)
10/07/2011	87	88	96	78	77	87
25/10/2011	99	97	99	99	80	64
Moyenne	93	93	98	89	79	76

Les rendements épuratoires de la station d'épuration sont bons.



4.3.4) Pilotage des stations

4.3.4.1) Réactifs

Jumièges :

	Quantités	Type
Polymère (kg)	213	Adifloc CE 446

Mesnil sous Jumièges :

	Quantités	Type
Polymère (kg)	229	Adifloc CE 446

4.3.4.2) Sous produits

Jumièges :

	Quantités	Lieu de destination
Refus de tamisage (kg)	1 200	Collecte municipale des OM

Mesnil sous Jumièges :

	Quantités	Lieu de destination
Refus de tamisage (kg)	1200	Collecte municipale des OM



4.3.4.3) Gestion des boues

Jumièges :

	Quantités	Lieu de destination
Volume (m ³)	303	100% épandage agricole
Tonnes de Matières sèches	13,9	
Siccité (%)	4,55	

Mesnil sous Jumièges :

	Quantités	Lieu de destination
Volume (m ³)	284,5	100 % Epandage agricole
Tonnes de Matières sèches	12,5	
Siccité (%)	4,4	

Les synthèses annuelles des registres, en annexe 1, détaillent les épandages réalisés.



4.3.5) Contrôle métrologique

Les débitmètres à ultrasons font l'objet d'une vérification visuelle à chaque passage et d'une vérification complète tous les ans, et sont réglés si besoin. Les débitmètres électromagnétiques font l'objet d'une vérification externe tous les 5 ans.

Les préleveurs automatiques sont vérifiés après chaque bilan (respect du nombre d'échantillons > 160 prélèvements sur 24h, volume unitaire > 50 ml) et font l'objet d'une vérification complète une fois par an.



4.4) LES TRAVAUX

4.4.1) Les interventions d'entretien et de réparations

Les travaux d'entretien concernant les installations ont porté sur les opérations suivantes :

- **Entretien électromécanique :**

- Test télésurveillance
- Graissage et vidange
- Resserrage contacts armoire électrique
- Entretien courant des pompes et compresseur

- **Entretien courant génie civil :**

- Nettoyage des locaux d'exploitation
- Dératisation
- Nettoyage des cuves (haute pression sur silos et cuves des postes de relèvement)
- Espaces verts

Sur les stations et ouvrages

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Poste	Commune	Date	Intervention
ST rue du Bosc	Le Mesnil sous Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique
ST rue Guillaume Quesne	Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique
RL Route de la Forêt	Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique
RL rue du Perrey	Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique
RL Hameau du Bosc	Le Mesnil sous Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique
RL rue des Clos parcelle A762	Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique
RL rue des Américains	Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique
RL rue des Côtes	Le Mesnil sous Jumièges	15/09/2011	Contrôle conformité électrique



Sur les postes de refoulement

Communes	Poste	Date d'intervention	Intervention
JUMIEGES	RL Route de la Forêt	15/06/2011	Curage poste
JUMIEGES	RL rue du Perrey	15/06/2011	Curage poste
LE MESNIL SOUS JUMIEGES	RL Hameau du Bosc	15/06/2011	Curage poste
JUMIEGES	RL rue des Clos	15/06/2011	Curage poste
JUMIEGES	RL rue des Américains	15/06/2011	Curage poste
LE MESNIL SOUS JUMIEGES	RL rue des Côtes	15/06/2011	Curage poste

Sur le réseau

Curage préventif

Date	Localisation	Communes	Linéaire (en m)
15/06/2011	Lotissement Rue Alphonse Callais	JUMIEGES	241 m
15/06/2011	Allée du Chouquet	JUMIEGES	116 m
15/06/2011	Rue Alphonse Callais	JUMIEGES	117 m
15/06/2011	Cité des Marais	MESNIL SOUS JUMIEGES	56 m
15/06/2011	Du Camping vers Hameau du Bosc	MESNIL SOUS JUMIEGES	54 m
15/06/2011	Rue du Haut Bosc	MESNIL SOUS JUMIEGES	120 m
TOTAL			703 m

Un plan de curage est joint en annexe 3.



Débouchage

Commune	Localisation	Date
Pas de débouchage en 2011		



4.4.2) Les travaux neufs

Sur les stations et postes de refoulement

Sans objet

Sur le réseau

✓ *Extension*

Commune	Localisation	Date de réalisation	Matériau	Diamètre	Linéaire (en m)
Pas d'extension en 2011					

4.4.3) Les travaux de renouvellement

Sur les stations et postes de relèvement

Site	Équipement	Description	Coût
STEP de Jumièges	Bassin d'aération	Renouvellement de la sonde Redox	237,00 €
STEP de Jumièges	Silo à boues	Renouvellement de l'agitateur	6 028,00 €
STEP de Mesnil sous Jumièges	Bassin d'aération	Renouvellement de la sonde Redox et du câble de liaison	517,00 €
TOTAL			6 782,00 €

Sur le réseau

Communes	Poste	Date d'intervention	Intervention
Pas de travaux de renouvellement sur le réseau en 2011			



B) COMPTE RENDU FINANCIER

1) COMPTE RENDU ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION

	2010	2011	Variation
PRODUITS (hors TVA)	149 419,90 €	144 684,06 €	-3,17%
Produits d'exploitation	87 105,75 €	90 830,88 €	4,28%
Produits travaux attribués à titre exclusif	3 963,03 €	9 409,44 €	137,43%
Surtaxe collectivité	58 351,12 €	44 443,74 €	-23,83%
Produits accessoires	0,00 €	0,00 €	0,00%
CHARGES	143 016,55 €	137 130,93 €	-4,12%
Personnel	20 103,22 €	27 582,55 €	37,20%
Énergie électrique	8 258,09 €	8 962,89 €	8,53%
Produits de traitement	1 439,30 €	1 077,00 €	-25,17%
Analyses et auto-contrôles	10 017,75 €	9 217,12 €	-7,99%
Sous traitance, matériaux, matériels et divers	22 340,02 €	23 282,51 €	4,22%
Impôts locaux, taxes et redevance	1 314,74 €	1 105,55 €	-15,91%
Autres dépenses :	7 645,65 €	6 887,62 €	-9,91%
<i>Transports et déplacement</i>	960,77 €	1 030,63 €	7,27%
<i>Informatique-DAO</i>	1 034,08 €	1 010,48 €	-2,28%
<i>Frais de poste, télécommunication</i>	2 385,32 €	1 945,09 €	-18,46%
<i>Locaux et Assurances</i>	2 109,57 €	2 143,93 €	1,63%
<i>Autres</i>	1 155,92 €	757,49 €	-34,47%
Non-valeurs	0,00 €	0,00 €	0,00%
Frais généraux	6 401,56 €	7 105,96 €	11,00%
<i>Frais de siège</i>	3 758,56 €	4 420,36 €	
<i>Frais liés au service</i>	2 643,00 €	2 685,60 €	
Surtaxe collectivité	58 351,12 €	44 443,74 €	-23,83%
Charges relatives aux investissements	0,00 €	0,00 €	0,00%
Garantie de renouvellement	7 145,10 €	7 465,98 €	4,49%
RÉSULTAT BRUT	6 403,35 €	7 553,13 €	17,96%
IMPÔT SOCIÉTÉ	2 134,45 €	2 517,71 €	17,96%
RÉSULTAT NET	4 268,90 €	5 035,42 €	17,96%

A photograph of a water treatment plant with several large circular tanks and a metal walkway structure over a body of water under a clear blue sky.

2011

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

CREA - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et
d'Assainissement de la Région de Saint Martin de Boscheville

*« Une année de performance et de gestion durable
de votre service public de l'assainissement »*

Conforme au décret 2005-236 du 14 mars 2005

2.1. Le contrat

- *Déléataire :* SADE - Exploitations de Normandie
- *Périmètre du service :* QUEVILLON, SAHURS, SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE
- *Nature du contrat :* Affermage
- *Prestations du contrat :* Dépollution, Assainissement autonome, Gestion clientèle, Refoulement, relèvement, Collecte des eaux usées

→ *Durée du contrat*

Date de début : 01/07/2008

Date de fin : 30/06/2019

→ *Avenants de l'exercice 2011*

Avenant		Date d'effet	Commentaire
03	Adoption du nouveau règlement de service CREA	08/07/2011	Adoption du nouveau règlement de service CREA

→ *Les engagements vis-à-vis des tiers*

Sans Objet

2.2. Chiffres clés et faits marquants

CHIFFRES CLES

2 115 habitants desservis¹,

722 clients raccordés,

1 usine de dépollution d'une capacité totale de 2 000 équivalents habitants,

7 postes de relèvement,

19 km de canalisations constituant le réseau de collecte des eaux usées, des eaux pluviales et unitaires, hors branchements.

FAITS MARQUANTS

Service

→ CONFORMITE REGLEMENTAIRE

La conformité réglementaire est synthétisée dans le tableau suivant :

Station de :	Capacité en eqh	Conformité administrative	Conformité résultats des d'auto-surveillance	Conformité équipement d'auto-surveillance
St Martin de Boscherville	2 000	Conforme	Conforme	Conforme

→ CONTINUTE DE SERVICE

La SADE exploitations de Normandie s'assure du fonctionnement en continu de vos installations d'assainissement.

Le curage de réseau a été réalisé sur 660 mètres en préventif, et sur 50 mètres en curatif.

Valorisation

Notre engagement au service de l'environnement – **réduire notre impact polluant** et en même temps limiter la consommation de ressources naturelles par le recyclage des déchets et l'utilisation de l'eau traitée pour le nettoyage de la grille d'égouttage (économie d'eau potable) – passe par le tri, l'élimination maîtrisée des déchets issus de nos activités d'exploitation (produits chimiques résiduels, déchets de chantier...,) et de bureau (papier, piles, cartouches d'encre, ...).

¹ Nombre d'habitants desservis total communiqué par la Collectivité, ou à défaut estimation avec base de calcul conforme au décret n° 2008-1477 du 30/12/2008 à partir de l'exercice 2009 (cf. définition dans le glossaire du présent document)

Nous participons à la valorisation agricole .Le bilan écologique des épandages agricoles présente l'avantage :

- de réduire les transports - sources de pollution de l'air et de consommation d'énergie fossile,
- d'assurer un recyclage complet des boues, sans produire de sous produits ou de résidus ; et sans consommer de ressource naturelle non renouvelable,
- de venir en substitution des engrais minéraux habituellement utilisés

Responsabilité

→L'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS

L'accueil clientèle reste une priorité pour Veolia. Deux axes sont développés pour être à l'écoute du client, une plateforme basée à Rouen pour recevoir et traiter les appels (demande d'abonnement, de résiliation, d'information ou en cas d'urgence) et des points d'accueil client comme au bureau de Buchy où plusieurs conseillers clientèle accueillent les clients en proximité avec bureaux permettant la confidentialité en cas de nécessité.

Pour les foyers en grande difficulté financière, nous participons au dispositif Solidarité Eau intégré du Fonds de Solidarité Logement départemental. Aucun dossier n'a été réalisé en 2011, en revanche 27 échéanciers ont été accordés afin de donner un délai de paiement aux personnes le demandant.

→LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le dossier SANDRE de la station a été envoyé à l'Agence de l'Eau pour validation. L'ensemble des données d'autosurveillance est envoyé régulièrement au format SANDRE à la Police de l'eau et à l'Agence de l'Eau. Des audits d'expertise techniques sont en cours à l'initiative de l'Agence de l'Eau pour valider le processus d'autosurveillance.

→LA SENSIBILISATION

La protection de l'environnement exige l'implication des citoyens – consommateurs.

VEOLIA EAU soutient des actions pédagogiques pour favoriser l'éco – citoyenneté, en particulier :

- actions de sensibilisation des enfants ;
- campagnes en faveur d'un usage raisonné de l'eau et des bons gestes pour l'environnement.

→L'EMPLOI, LA FORMATION

Nous agissons pour l'emploi par le recours à la sous-traitance locale et le recrutement, dans le cadre de l'opération « Veolia Compétences », de jeunes en apprentissage qui sont ensuite intégrés à nos équipes locales.

→LA SECURITE

La prévention des risques professionnels de Véolia s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui permet de :

- favoriser le dialogue autour de la sécurité avec l'ensemble des collaborateurs et de l'encadrement au travers de causerie sécurité ;
- déployer les procédures à tous les échelons de l'Entreprise ;
- associer nos entreprises sous-traitantes, nos fournisseurs et nos clients à cet effort indispensable.

3.2. Le patrimoine du service

L'INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE

Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de l'assainissement confié à VEOLIA Eau est composé :

- des réseaux de collecte
- des ouvrages de transferts
- des postes de relèvement
- des branchements
- des usines de traitement

→ Les installations et ouvrages de collecte

Usines de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	120	2 000	270	Bien de retour
Capacité totale :	120	2 000	270	

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Poste de relèvement / refoulement	type	Qualification
QUEVILLON Chaussée des Vieux	Relèvement	Bien de retour
QUEVILLON Route de Belaire	Relèvement	Bien de retour
QUEVILLON Rue du 8 Mai	Relèvement	Bien de retour
ST MARTIN Chemin des 7 Echos	Relèvement	Bien de retour
ST MARTIN Le Brécy	Relèvement	Bien de retour
ST MARTIN Le Haut Cavée	Relèvement	Bien de retour
ST MARTIN Les Templiers	Relèvement	Bien de retour

→ Les équipements du réseau

Equipements de réseau	Quantité	Qualification
Nombre de regards	597	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	0	Bien de retour

→ Les réseaux de collecte

Canalisations	Quantité	Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	15 576	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	15 576	Bien de retour
dont unitaires	0	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	0	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	3 650	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3 650	Bien de retour
dont unitaires	0	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	0	Bien de retour

→ *Les branchements en domaine public*

Branchements		Qualification
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	811	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	0	Bien de retour

LA GESTION PATRIMONIALE

VEOLIA Eau met en œuvre une démarche de gestion durable et optimisée du patrimoine de la collectivité. Grâce à des outils de connaissance du patrimoine et son système d'information géographique, VEOLIA Eau met à jour l'intégralité des données patrimoniales du service.

L'analyse de ces données permet à VEOLIA Eau d'apporter à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état. La collectivité peut ainsi optimiser les travaux d'investissement et de renouvellement.

→ *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées*

Pour l'année 2011, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées est de 40¹ :

	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	10	40	40	40	40

→ *Taux moyen de renouvellement des réseaux*

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2^{ème} ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Canalisations	2007	2008	2009	2010	2011
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	19 211	19 211	19 226	19 226	19 226
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

Remarque :

Les travaux de renouvellement des canalisations sont à la charge de la collectivité.

¹ Le mode de calcul de cet indicateur est décrit dans le glossaire, en annexe du présent rapport.

→ *Insuffisances et propositions d'amélioration*

Step Saint Martin de Boscherville

CARACTERISTIQUES – EQUIPEMENTS EXISTANTS

- Capacité : 2000 EH, moyenne 200 m³/j, 120 kg/j DBO₅
- Type : Boues Activées – faible Charge
- Charge actuelle : 1950 EH (données 2011 - 722 abonnés)
- Communes Raccordées : Quevillon : 207 abonnés (source 2011)
Saint Martin de Boscherville : 515 abonnés (source 2011)
- Exutoire : Rejet en Seine – Poste en sortie de station
- Dégrilleur : Oui automatique – Tambour rotatif
- Aération : Diffuseur fines bulles disques - Surpresseur HIBON
- Filières boues : Table d'égouttage – deux silos de 450M³ chacun
- Création : 1980 – Réhabilitation filière 06/1993

INSUFFISANCES ET PRECONISATIONS

- **Charge de la station** : la station de Saint Martin de Boscherville fonctionne à sa charge nominale. Celle-ci ne permet plus le raccordement d'éventuels futurs abonnés.
- **Aération de la biologie** : un seul surpresseur pour assurer l'apport d'oxygène nécessaire à la survie de la biologie épuratrice. Aucun moyen de secours en cas de panne, nous préconisons d'investir pour la mise en place d'un deuxième surpresseurs afin de sécuriser la filière.
- **Evacuation des surnageant** : cette station génère de la mousse de manière importante, en partie dû au fonctionnement à charge nominale. Nous préconisons l'installation d'une pompe automatisée permettant l'évacuation des surnageant vers les silos (débordement occasionnelle de l'ouvrage de stockage existant).
- **Sécurité** : nous préconisons la mise en place de barre anti-chutes sur la totalité des postes.
- **Eau parasite** : présence d'eau claire parasite par temps de pluie.

L'EXPLOITATION DU PATRIMOINE

→ Installations

Les opérations d'exploitation courantes réalisées sont les suivantes :

-Station d'épuration :

- relevé des compteurs,
- Nettoyage général,
- Tests terrain NO3- et NH4
- Dégrillage des refus,
- Vérification du bon écoulement des effluents,
- Suivi des programmes d'autosurveillance,
- Accompagnement des représentants du SATESE
- Suivi des intervenants réalisant différents travaux,

-Poste de relèvement :

Contrôle et nettoyage des postes de relèvement, petites réparations (contact, télérupteur, régulateur de niveau)

DATE	COMMUNE	NOM COURT OUVRAGE	TYPE INTERV	TYPES DE DECHETS
07/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
14/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Mousses
17/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Mousses
18/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Mousses
20/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Mousses
24/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Mousses
26/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Mousses
28/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
01/02/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Mousses
03/02/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
11/02/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
18/02/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
24/02/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses

04/03/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Boues
10/03/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
18/03/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
22/03/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
25/03/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
31/03/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
08/04/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
13/04/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
21/04/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
29/04/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
06/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
13/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
20/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
27/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
31/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Curatif	Boues
03/06/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
10/06/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
17/06/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
21/06/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_HT_CAVEE_ST_MARTIN_DE_B OSCH	Préventif	SABLES
24/06/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
01/07/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERV ILLE	Préventif	Mousses
08/07/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERV ILLE	Préventif	Mousses
13/07/2011	ST_MARTIN_DE_BOS CHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCH ERVILLE	Préventif	Mousses
22/07/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERV ILLE	Préventif	Mousses
29/07/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERV ILLE	Préventif	Mousses
03/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LE_BRECY_ST_MARTIN_DE_B OSCH	Préventif	Sables

03/08/2011	QUEVILLON	PR_RUE_DU_8_MAI_45_QUEVILLON	Préventif	Sables
10/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	sables
12/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
19/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
01/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
09/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
12/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_HT_CAVEE_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
12/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LES_7_ECHOS_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
12/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LES_TEMPLIERS_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
13/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LE_BRECY_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
13/09/2011	QUEVILLON	PR_CHAUSSEE_DES_VIEUX_QUEVILLON	Préventif	SABLES
13/09/2011	QUEVILLON	PR_LE_BELLAITRE_QUEVILLON	Préventif	SABLES
13/09/2011	QUEVILLON	PR_RUE_DU_8_MAI_45_QUEVILLON	Préventif	SABLES
23/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
30/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
06/10/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
14/10/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
21/10/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
27/10/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
04/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
10/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
16/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LES_7_ECHOS_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	sables
16/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LES_TEMPLIERS_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	sables
17/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_HT_CAVEE_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
17/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LE_BRECY_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
17/11/2011	QUEVILLON	PR_CHAUSSEE_DES_VIEUX_QUEVILLON	Préventif	SABLES
17/11/2011	QUEVILLON	PR_LE_BELLAITRE_QUEVILLON	Préventif	SABLES

17/11/2011	QUEVILLON	PR_RUE_DU_8_MAI_45_QUEVILLON	Préventif	SABLES
17/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	SABLES
18/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
24/11/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
02/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
06/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_HT_CAVEE_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
06/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LES_7_ECHOS_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
09/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
22/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
29/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
15/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	Mousses
19/12/2011	QUEVILLON	PR_LE_BELLAITRE_QUEVILLON	Préventif	sables
22/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Préventif	SABLES
22/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_LE_BRECY_ST_MARTIN_DE_BOSCH	Préventif	SABLES
22/12/2011	QUEVILLON	PR_RUE_DU_8_MAI_45_QUEVILLON	Préventif	SABLES
22/12/2011	QUEVILLON	PR_CHAUSSEE_DES_VIEUX_QUEVILLON	Préventif	SABLES
11/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR_STEP_ST_MARTIN_DE_BOSCHERVILLE	Curatif	SABLES

→ Réseaux et branchements

Les opérations d'exploitation courantes réalisées sont les suivantes :

Curage, débouchage et entretien du réseau

Repérage des canalisations (DICT, PC, CU, relevé pour nouveaux branchements)

Scellement de tampons

Commune	Domaine	Ouvrage	Détail ouvrage	Détail
St Martin de Boscherville	Ast	branchement	le genetey	n°1 che des demoisselles (dict) cana 150
St Martin de Boscherville	Ast	step	le bourg	pose de 50 ml de gaine edf
St Martin de Boscherville	Ast	Accessoires	chaussée st Georges	fuite sur ventousse assainissement

DATE	COMMUNE	RUE	COMPL INTERV
31/01/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RES DU BOURG	Débouchage Branchement
09/02/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RUE DES TUYAS	Débouchage Branchement
09/02/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RUE DES TUYAS	Curatif EU
19/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	LOT ST GEORGES	Débouchage Branchement
23/05/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RUE DE LA COTINIÈRE	Débouchage Branchement
21/06/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	CH DES VERTUGADINS	Débouchage Canalisation
21/06/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	CH DES VERTUGADINS	Préventif EU
08/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RUE DES PRES	Préventif EU
08/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	CH DES TUYAS	Préventif EU
09/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	CH DES TUYAS	Préventif EU
10/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	CHE DES TUYAS	Préventif EU
10/08/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RTE DE LA STEP	Préventif EU
12/09/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RUE DU COQ A L'ANE	Débouchage Branchement
19/12/2011	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	RUE DU MESNIL	Débouchage Branchement

Les interventions de curage préventif, d'inspection télévisées, de contrôle des branchements et désobstructions de réseau et de branchements sont dans la partie « La performance et l'efficacité opérationnelle l'efficacité de la collecte et de la dépollution des eaux usées » du présent chapitre.

LE RENOUVELLEMENT REALISE PAR VEOLIA EAU

Commune	Ouvrage	Détail ouvrage	Détail Intervention
Saint Martin de Boscherville	STEP	Déshydratation des boues	Renouvellement du doseur de la pompe du Polyblend - préparation polymère.
Saint Martin de Boscherville	STEP	Automatisme	Modification de l'automatisme au niveau de l'aération et de la recirculation: mise en place de plages horaires afin de régler au plus fin les temps de marche et d'arrêt des appareils : diminution des mousses sur la station.

LES TRAVAUX NEUFS REALISES

→ Installations et ouvrages de collecte

Sans Objet

→ Réseaux et branchements

Canalisations	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Longueur totale du réseau (km)	19,2	19,2	19,2	19,2	19,2	0,0%
Canalisations gravitaires (ml)	15 561	15 561	15 576	15 576	15 576	0,0%
dont eaux usées (séparatif)	15 561	15 561	15 576	15 576	15 576	0,0%
dont unitaires	0	0	0	0	0	0%
dont pluviales (séparatif)	0	0	0	0	0	0%
Canalisations de refoulement (ml)	3 650	3 650	3 650	3 650	3 650	0,0%
dont eaux usées (séparatif)	3 650	3 650	3 650	3 650	3 650	0,0%
dont unitaires	0	0	0	0	0	0%
dont pluviales (séparatif)	0	0	0	0	0	0%
Branchements	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	804	804	807	808	811	0,4%
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	0	0	0	0	0	0%
Ouvrages annexes	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de regards	597	597	597	597	597	0,0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0	0	0%

3.3. La performance et l'efficacité opérationnelle

VEOLIA Eau remplit chaque jour ses missions afin de délivrer un service public performant et responsable. Grâce à son savoir-faire, l'inventivité et l'engagement quotidien de ses équipes VEOLIA Eau fait progresser le niveau de performance des services dont elle assure la gestion.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Depuis 2002, VEOLIA Eau publie chaque année dans ses rapports annuels les indicateurs de performance institués par la FP2E et étendus depuis 2008 à tous les services publics d'eau en France dans le cadre de la réglementation sur l'eau (décret du 2 mai 2007).

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Producteur	Valeur
L'activité clientèle		
[D201.0] Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	2 115
[D202.0] Nombre d'autorisations spécifiques de déversement	Collectivité (2)	
Qualité de service à l'utilisateur		
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0,0 u/1000 habitants
[P258.1] Taux de réclamations	Déléataire	0,00 u/1000 abonné
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	0,38 %
[P207.0] Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	
Prix du service de l'assainissement		
[D204.0] Prix TTC par m ³ pour 120 m ³ (assainissement seul)	Déléataire	1,99 Euro/m ³
Gestion financière et patrimoniale		
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Déléataire	40
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	0,00 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	
Performance environnementale		
[P201.1] Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées [P201.1]	Collectivité (2)	
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau (3)	
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	100,0 %
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau (3)	
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire (3)	100,0 %
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (3)	

[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Déléataire (3)	Sans Objet
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Déléataire (3)	Sans Objet
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	3,3 t MS
Indicateurs complémentaires Veolia		Producteur	Valeur
Satisfaction des usagers et accès à l'eau			
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Déléataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Déléataire	Non
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	Déléataire	Oui
Certification		Producteur	Valeur
	Obtention de la certification ISO 9001	Déléataire	Certification obtenue par l'exploitant
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	Déléataire	0 unité(s)
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	Déléataire	Non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Déléataire	Oui

(1) Le déléataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 22 juin 2007

(2) les éléments de calcul connus du déléataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(3) définition en attente de texte réglementaire

LA CERTIFICATION DU SERVICE

L'intégralité des périmètres opérationnels de VEOLIA Eau est certifiée ISO 9001.

40% des activités de VEOLIA Eau en France sont certifiés ISO 14001².

VEOLIA Eau a été la première entreprise de l'eau à être certifiée pour la maîtrise des risques sanitaires (ISO 22000) et à obtenir la triple certification Qualité-Sécurité-Environnement pour un périmètre d'exploitation.

² Ce chiffre est calculé en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires



N° 1997/66091

Certificat

Certificate

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by

VEOLIA EAU NORMANDIE

pour les activités suivantes :
for the following activities :

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE,
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES,
ACCUEIL ET SERVICE AUX CLIENTS,
EXPLOITATION D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES,
GESTION DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

PRODUCTION AND SUPPLY OF DRINKING WATER
WASTE WATER COLLECTION AND TREATMENT,
CUSTOMER RECEPTION AND SERVICE,
OPERATION OF INDUSTRIAL INSTALLATIONS,
MANAGEMENT OF PRIVATE SEWERAGE SERVICES

Le présent et tout ce qui est conforme aux exigences requises par
the present and all that is conform to the requirements of

ISO 9001 : 2008

et est attesté sur les sites suivants :
and is attested on the following locations

Direction Régionale : Avenue René Pastour, 8, rue Montaigne BP 8
FR 76038 ROUEN CEDEX 04
Centre Opérationnel Eure : 1, rue de la République FR 27408 LOUYEUX
Centre Opérationnel Seine-Normandie : Avenue du Stade FR 76110 SAINTE-ADRESSE
Centre Opérationnel Région Normandie 1 : 8, rue d'Alençon BP 241 FR 76142 PLUVY GUYVILLE
(Liste des sites certifiés en annexe n°1 à n°15)
(List of certified locations on appendix n°1 to n°15)

De validité : valid to : 2010-12-08 / valid to : 2012-11-08
Date d'expiration : expiration date : 2010-12-08 / expiration date : 2012-11-08

Service Client AFNOR Certification

George Jorret AFNOR Certification

K. MEAUX

AFNOR Certification - 11, rue de l'Industrie - 93571 La Plaine St-Denis Cedex - France - Tél : 01 41 14 41 14 - Fax : 01 41 14 41 15

afnor



Annexe N° 10

certificat n° / certificate number

1997/66091

Annexe

Appendix

SADE Exploitations de Normandie

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE,
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES,
ACCUEIL ET SERVICE AUX CLIENTS,
GESTION DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

Le présent et tout ce qui est conforme aux exigences requises par
Complementary list of AFNOR certification n°10

Agence Bray et Caux
24, rue Michel d'Arènes - FR 76100 BRAY

Système de management évalué et jugé conforme aux exigences requises par
Management system assessed and found to meet the requirements of

ISO 9001 : 2008

Service Client AFNOR Certification

George Jorret AFNOR Certification

K. MEAUX

AFNOR Certification - 11, rue de l'Industrie - 93571 La Plaine St-Denis Cedex - France - Tél : 01 41 14 41 14 - Fax : 01 41 14 41 15

afnor

L'EFFICACITE DE LA COLLECTE ET DE LA DEPOLLUTION DES EAUX USEES

Le niveau d'efficacité des services d'assainissement est lié à l'alliance de l'expertise des Hommes, du savoir-faire de VEOLIA Eau et de l'existence d'une véritable démarche de management de la performance.

En matière de formation, Veolia est la seule entreprise de services en France à disposer de campus dédiés à ses métiers. Chaque année, les campus Veolia dispensent plus de 210 000 heures de formation aux salariés de l'entreprise.

L'efficacité de la collecte

→ La maîtrise des entrants

La connaissance des raccordements domestiques et des déversements non domestiques dans le réseau de collecte, et leur surveillance étroite, sont indispensables à la bonne gestion de toute la filière en amont du système de traitement. En effet, c'est un des principaux moyens pour maîtriser les charges polluantes en entrée d'usine de dépollution, par temps sec comme en épisode pluvieux, et d'identifier les rejets accidentels.

→ L'avancement des politiques d'assainissement collectif est mesuré par le taux de desserte.

Le taux de desserte est le nombre d'abonnés (clients) desservis – au sens où le réseau existe devant l'immeuble - rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif (art. R 2224-6 du CGCT). Le nombre d'abonnés (clients) desservis ou abonnés sur le périmètre du service figure au tableau suivant, permettant à la collectivité de calculer ce taux.

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis sur le périmètre du service	680	672	715	719	724	0,7%

→ *Le contrôle des établissements non domestiques*

Les effluents non domestiques peuvent présenter des caractéristiques physico-chimiques particulières ne permettant pas un traitement similaire à celui effectué dans un système de collecte et de traitement collectif des eaux usées domestiques classiques.

L'impact de ces effluents, s'ils ne sont pas maîtrisés, peut être important sur le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement collectif, mais aussi sur le milieu naturel.

Le renforcement de la maîtrise des rejets non domestiques dans les réseaux publics d'assainissement contribue à :

- ◆ améliorer le fonctionnement du système de collecte,
- ◆ renforcer la fiabilité des ouvrages et préserver le patrimoine de la Collectivité,
- ◆ garantir les performances du système de traitement,
- ◆ garantir la qualité des boues, et leur innocuité,
- ◆ respecter la réglementation.

→ *L'identification des rejets d'eaux usées d'origine non domestique*

Chaque année, VEOLIA Eau établit un plan d'action de manière à cibler les établissements à contrôler en priorité dans l'année.

Il est établi :

- ◆ à la demande de la Collectivité ou des industriels eux-mêmes : les services de l'Etat (DRIRE, ARS...) sont souvent à l'origine de la démarche des Industriels,
- ◆ suite à la détection de substances pouvant nuire à la valorisation agricole des boues : VEOLIA Eau réalise une identification des établissements pouvant être à l'origine de la pollution grâce à son outil Actipol,
- ◆ suite au constat d'anomalies sur le réseau de collecte : plaintes d'usagers, opérations d'autocontrôle du réseau, contrôles de conformité des branchements,
- ◆ sur la base des éléments de l'Agence de l'Eau tels que le type d'activité ou la consommation d'eau.

Le recueil des données s'établit suivant :

- ◆ La localisation à l'échelle de la Collectivité l'ensemble des établissements déversant dans les réseaux des eaux usées autres que domestiques,
- ◆ L'évaluation des principaux apports - synthèse des données existantes (Etudes, autocontrôles, données Agence de l'Eau, consommations d'eau, ...),
- ◆ La définition des capacités et charges du système d'assainissement (Etudes dimensionnement, constatations d'exploitation, bilans de fonctionnement, ...),
- ◆ La caractérisation de la qualité des boues en métaux lourds, HAP et PCBs,
- ◆ L'établissement de la liste des établissements à risques.

Les principaux axes de recherche sont les graisses et les hydrocarbures.

Afin de répondre au mieux aux constatations de terrain, le plan d'action pourra être modifié en cours d'année à la demande de la Collectivité ou de l'opérateur.

→ *Le bilan 2011 des Arrêtés d'Autorisation de Déversement (AAD) et des Conventions Spéciales de Déversement (CSD)*

Il n'y a pas eu d'Arrêtés d'Autorisation de Déversement et de Conventions Spéciales de Déversement en 2011.

→ *La surveillance du réseau de collecte*

Il n'y a pas eu d'inspections télévisées des canalisations sur 2011.

→ *La maîtrise des transferts et des déversements vers le milieu naturel*

La surveillance des déversements, identification des points de rejets

Nombre de points de rejet	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'usines de dépollution	1	1	1	1	1
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0	0

Les déversoirs d'orage et les trop plein de poste de refoulement permettent de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie.

La connaissance fine de ces points de rejet et l'évaluation de la pollution rejetée sont nécessaires pour maîtriser l'impact environnemental du réseau d'assainissement. L'indicateur « Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées » (voir définition dans le glossaire en annexe du présent document) permet de mesurer l'avancement de cette politique.

→ *Le curage des réseaux et des ouvrages*

Le plan de curage préventif et son suivi

Interventions de curage préventif	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'interventions sur réseau	3	76	6	3	6	100,0%
sur branchements	0	0	0	0	0	0%
sur canalisations	0	12	6	3	6	100,0%
sur accessoires	3	64	0	0	0	0%
sur bouches d'égouts, grilles avaloirs	0	0	0	0	0	0%
sur dessableurs	0	64	0	0	0	0%
Longueur de canalisation curée (ml)	0	2 830	1 238	637	660	3,6%

Les désobstructions

Interventions curatives	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau	5	18	4	7	8	14,3%
sur branchements	1	11	3	4	6	50,0%
sur canalisations	3	1	1	3	2	-33,3%
sur accessoires	1	6	0	0	0	0%
sur bouches d'égouts, grilles avaloirs	0	0	0	0	0	0%
sur dessableurs	1	6	0	0	0	0%
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)	0	20	70	105	50	-52,4%

En 2011 le taux de curage curatif sur branchements et canalisation est de **11,08 / 1000 abonnés**.

Concernant le réseau de collecte, le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
Nombre de points concernés sur le réseau	0	0	0	0	0	0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	19 211	19 211	19 226	19 226	19 226	0,0%

L'Assainissement non-collectif

Sans Objet

L'efficacité du traitement

La performance d'un système d'assainissement se mesure par sa contribution à la préservation de l'environnement. Un système efficace permet de préserver la qualité de l'eau des rivières et des ressources en eau et de produire des boues de qualité permettant de les valoriser.

En 2011, VEOLIA Eau a réalisé une première mondiale industrielle en produisant des bioplastiques à partir de boues d'épuration. Une nouvelle forme de valorisation innovante et créatrice de valeur pour les industriels.

→ La conformité réglementaire du système d'assainissement

La conformité des systèmes de traitement aux prescriptions réglementaires, tant concernant les ouvrages eux-mêmes que la qualité des rejets et leur impact sur le milieu naturel, est appréciée au travers d'indicateurs introduits par le décret du 2 mai 2007 :

La conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau :

Ce taux correspond au nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24 heures (pour les usines d'épuration de plus de 2.000 EH).

Cet indicateur [P 254.3] est calculé à partir de l'exercice 2009 sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (DTG) selon les dispositions du décret.

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

La conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :

Cet indicateur [P 204.3] est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

La conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :

Cet indicateur est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du cahier des charges du calcul, VEOLIA Eau présente l'indicateur approché – relatif à la conformité réglementaire des rejets - issu de ses registres d'auto surveillance, sur la base des données de référence fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation ou, à défaut, à partir des données constructeur. Son évaluation est réalisée d'après les bilans conformes au domaine de traitement garanti (DTG).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté du 22 juin 2007 transposant la Directive ERU) et à l'arrêté préfectoral d'autorisation.

→ Conformité réglementaire des rejets en 2011

Conformité des performances des équipements d'épuration

Cet indicateur, est calculé à partir de l'exercice 2009, sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (DTG) selon les dispositions du décret, est défini dans le tableau suivant :

Conformité des performances des équipements d'épuration	2007	2008	2009	2010	2011
Performance globale du service (%)	/	/	100,0	100,0	100,0
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	/	/	100,0	100,0	100,0

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en domaine de traitement garanti (DTG) ou non.

Conformité des rejets d'épuration	2007	2008	2009	2010	2011
Performance globale du service (%)	90,9	75,0	100,0	100,0	100,0
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	90,9	75,0	100,0	100,0	100,0

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007

Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Conformité réglementaire des rejets	à la directive Européenne	à l'arrêté préfectoral (s'il existe)
Performance globale du service (%)	100	100
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	100	100

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ *La performance des usines de traitement du service*

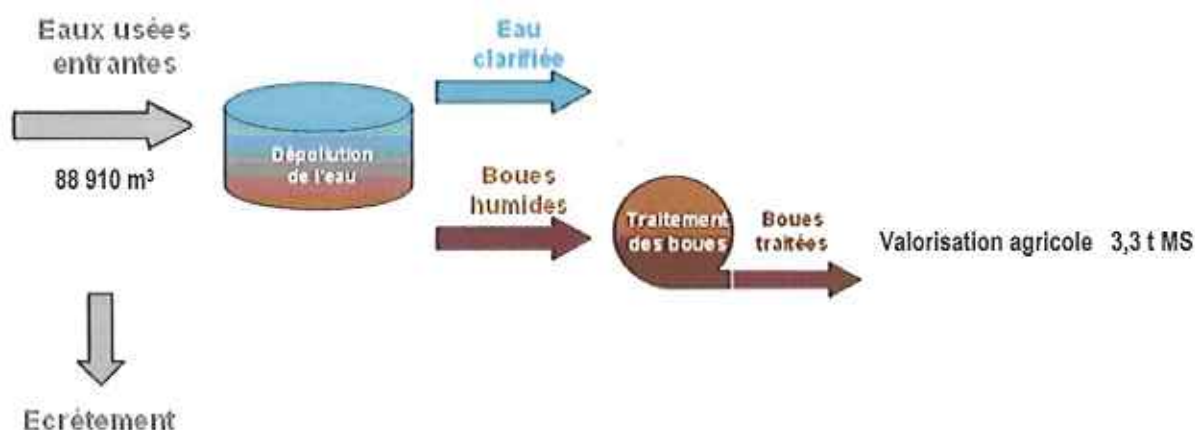
Pour garantir un haut niveau de rendement épuratoire de ses usines VEOLIA Eau met en place une démarche de maintenance préventive assistée par ordinateur permettant de planifier de manière optimisée les tâches d'exploitation courante et les actions de maintenance préventive. Les files de traitement des eaux usées seront placées sous étroite surveillance.

Les données de conformité, et notamment les bilans mensuels, sont détaillés en annexe du présent document.

Les autres données d'auto-surveillance sont consultables sur les registres d'auto surveillance, tenus à jour conformément à l'arrêté du 22 juin 2007.

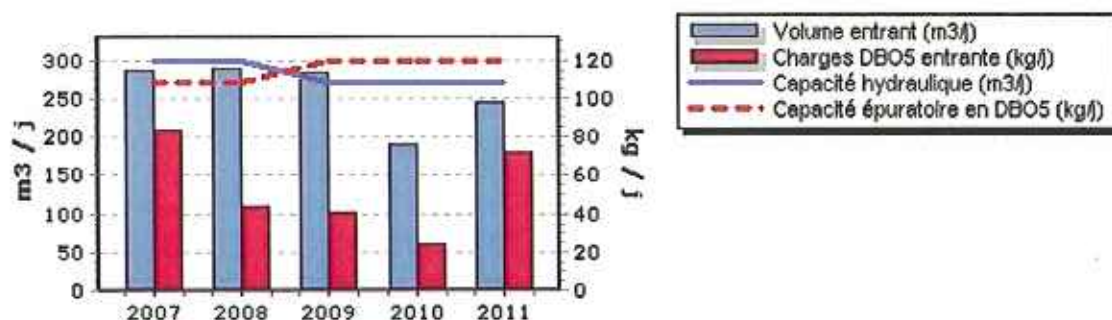
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE

Les volumes entrants s'élèvent pour l'année à 88 910 m³, soit un débit moyen journalier de 244 m³/j. Le maximum atteint est de 812 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 12 bilans d'auto-surveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 120 kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante

	2007	2008	2009	2010	2011
Volume entrant (m ³ /j)	286	288	284	190	244
Capacité hydraulique (m ³ /j)	270	270	270	270	270
Charge DBO5 entrante (kg/j)	83	44	41	24	72
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	108	108	120	120	120



Adéquation de la capacité à la charge

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne annuelle entrante	244	199	72	108	26,5	26,7	3,1
Capacité épuratoire	270	180	120	140	30	30	/
Occurrence de dépassement de capacité (*)	0%	25%	0%	8%	0%	0%	/

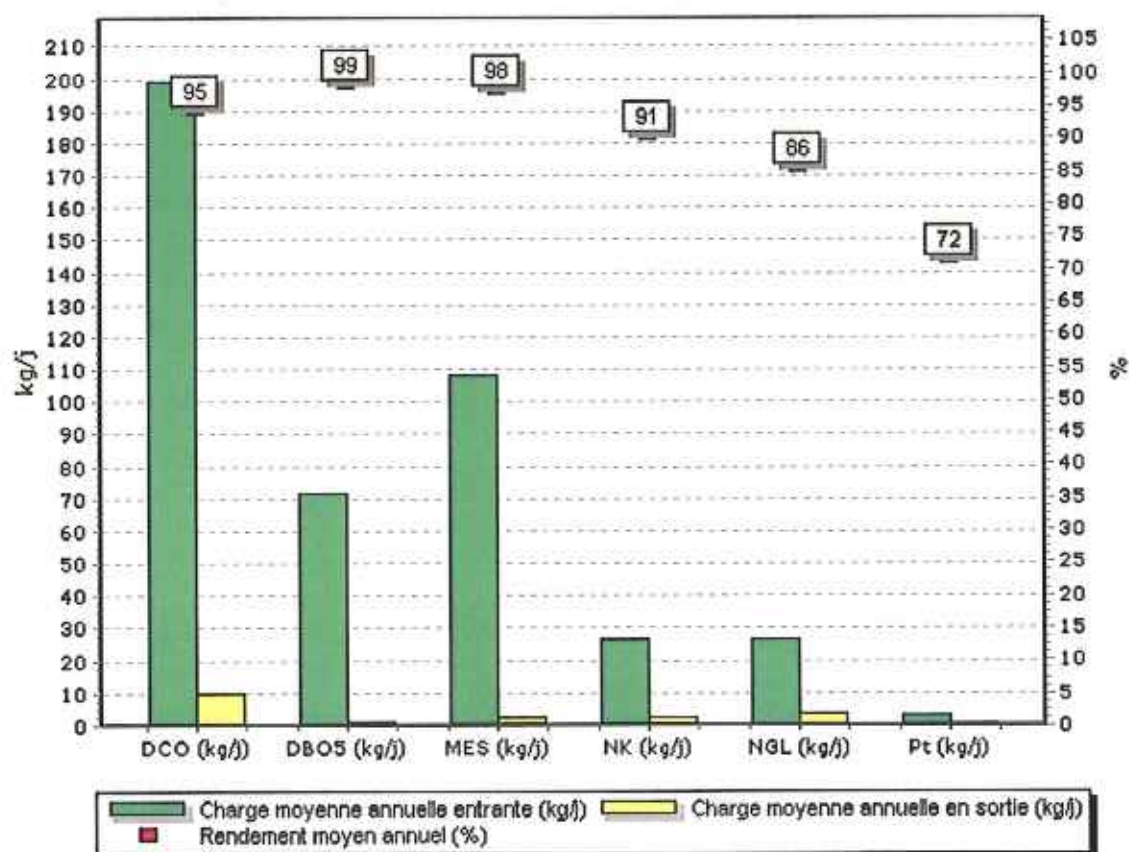
(*) Pourcentage de bilans d'autosurveillance hors du domaine de traitement garanti. Valeur non calculée dans le cas où l'installation n'est pas dimensionnée pour le paramètre.

Rendement épuratoire et qualité du rejet

	DCO	DBO5	MES	NK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	12	12	12	4	4	4
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	199	72	108	26,5	26,7	3,1
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	9,8	1,0	2,4	2,4	3,8	0,9
Rendement moyen annuel (%)	95	99	98	91	86	72
Prescription de rejet - Rendement minimum (%)	60	60	50	/	/	/
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	40,1	4,1	9,9	9,6	15,7	3,6
Prescription de rejet - Concentration max. (mg/l)	/	35,0	/	/	/	/

La prescription de rejet, pour DCO DBO5 et MES, s'applique bilan par bilan et pas en valeur moyenne : les valeurs moyennes indiquées ne permettent donc pas de mesurer le respect de la prescription. L'évaluation de taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge en entrée et en sortie et rendement épuratoire



Conformité des performances des équipements d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bilans en DTG conformes / nombre de bilans en DTG disponibles (%)	/	/	100,0	100,0	100,0
Pour information, nombre de bilans en DTG (*)	/	/	10	12	12
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	83	44	41	24	72

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

Pour information, le tableau suivant présente le taux de bilans conformes sur l'assiette de l'ensemble des bilans qu'ils soient en DTG ou hors DTG (méthode utilisée dans les rapports annuels précédents).

Conformité des rejets d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles (%)	90,9	75,0	100,0	100,0	100,0
Pour information, nombre de bilans disponibles (*)	11	4	12	12	12
Charge moyenne DBO5 (kg/j)	83	44	41	24	72

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	0	100	100	100

Boues évacuées

	ST MARTIN DE BOSCHERVILLE			Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Valorisation agricole				47	5,1 %	100 %
Total				47	5,1 %	100 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Taux de boues évacuées selon des filières conformes

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	100	100	100	100	100

Sous Produits évacués par destination et par an

	2007	2008	2009	2010	2011
Refus de dégrillage évacués en Incinération (t)	/	/	/	1,5	1,3

3.4. Les services aux clients

VEOLIA Eau propose une relation multiple aux clients du service de l'eau : des outils multicanaux sont mis en place, permettant d'offrir plus de conseils, plus d'informations et aussi plus de réactivité dans le cas de situations exceptionnelles. Toute interruption du service de l'eau donne lieu à une information téléphonique des habitants concernés : au préalable dans le cas d'interventions programmées ; dans les 2 heures lorsqu'il s'agit d'interruptions accidentelles.

Ces actions complètent les services déjà proposés aux clients : l'accueil de proximité, le Centre de service client, le choix des différents modes de paiement, les propositions de rendez-vous dans une plage horaire définie et limitée à 2 heures,...

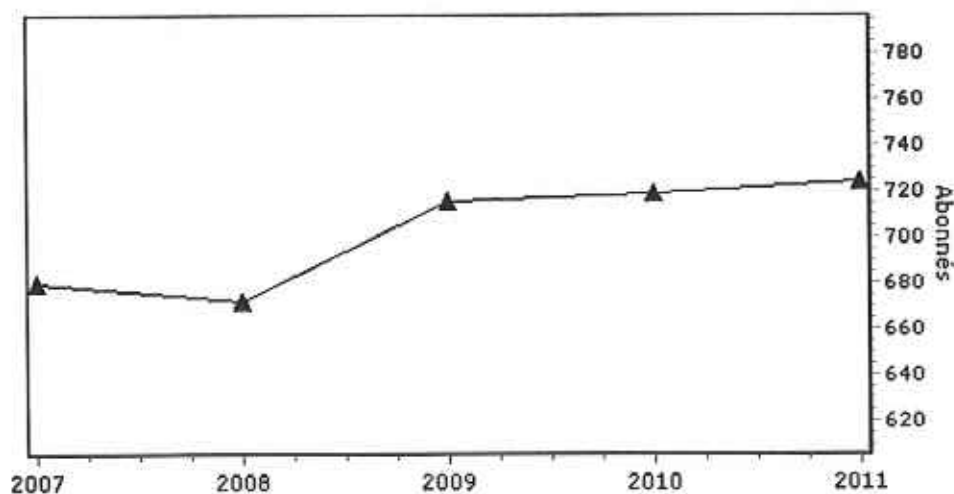
LES CHIFFRES CLES DU SERVICE

→ Les abonnés du service et l'assiette de la redevance

Le nombre d'abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens du décret du 2 mai 2007, et le nombre d'habitants desservis figurent au tableau suivant :

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	680	672	715	719	724	0,7%
Abonnés sur le périmètre du service	680	672	715	719	724	0,7%
Assiette de la redevance (m3)	70 662	56 291	71 083	71 032	69 669	-1,9%
Effluent collecté sur le périmètre du service	70 662	56 291	71 083	71 032	69 669	-1,9%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 159	2 159	2 138	2 128	2 115	-0,6%

Evolution du nombre d'abonnés



Détail par commune:

QUEVILLON	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	637	637	628	625	620	-0,8%
Nombre d'abonnés (clients) desservis	201	200	208	208	207	-0,5%
Assiette de la redevance (m3)	21 283	15 396	17 282	18 224	18 814	3,2%
SAHURS	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	/	/	13	13	13	0,0%
Nombre d'abonnés (clients) desservis	/	/	2	2	2	0,0%
Assiette de la redevance (m3)	/	/	120	117	150	28,2%
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 522	1 522	1 497	1 490	1 482	-0,5%
Nombre d'abonnés (clients) desservis	472	472	505	509	515	1,2%
Assiette de la redevance (m3)	49 154	40 503	53 386	52 691	50 705	-3,8%

→ Les principaux indicateurs de la gestion clientèle

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	/	107	114	125	160	28,0%
Nombre annuel de demandes d'abonnement	/	47	56	51	36	-29,4%
Taux de mutation	/	7,1 %	8,0 %	7,2 %	5,1 %	-29,2%

LA SATISFACTION DES CLIENTS

Pour adapter les services proposés aux abonnés et aux habitants, VEOLIA Eau réalise un baromètre semestriel de satisfaction.

Il porte à la fois sur :

- ♣ la qualité de la relation avec l'abonné : accueil des conseillers au Centre de service clients, à l'agence de proximité,
- ♣ la disponibilité et la ponctualité des équipes d'intervention clients : respect des plages de rendez-vous,
- ♣ la qualité de l'information adressée aux abonnés
- ♣ Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client :
- ♣ Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers : u/1000 abonnés
- ♣ Taux de réclamations écrites : 0,00/1000 abonnés

LA CHARTE « EAU + »

VEOLIA Eau formalise ses engagements de service auprès des abonnés du service public dans une Charte. Elle regroupe les 8 engagements pris par VEOLIA Eau pour apporter chaque jour aux habitants un service public de qualité.

En cas de non respect de la Charte, VEOLIA Eau offre à l'abonné l'équivalent de 10m3 d'eau.

4.2. L'énergie

VEOLIA Eau met en œuvre un véritable management de la performance énergétique des installations. Chaque fois que cela est possible, Veolia favorise les énergies renouvelables. La performance énergétique des équipements est prise en compte dans le renouvellement. VEOLIA Eau contribue ainsi à la réduction des consommations d'énergie et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

→ Bilan énergétique du patrimoine

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	158 691	168 671	117 178	143 095	129 062	-9,8%
Usine de dépollution	146 261	155 481	104 639	129 046	114 390	-11,4%
Poste de relèvement	12 430	13 190	12 539	14 049	14 672	4,4%

→ Bilan énergétique détaillé du patrimoine

Usine de dépollution

ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	146 261	155 481	104 639	129 046	114 390	-11,4%
Energie facturée consommée (kWh)	146 261	153 484	104 639	129 046	114 390	-11,4%

Poste de relèvement

QUEVILLON Chaussée des Vieux	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	4 000	4 095	4 115	3 822	3 718	-2,7%
Energie facturée consommée (kWh)	4 000	4 095	4 115	3 899	3 724	-4,5%
QUEVILLON Route de Belaitre	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	1 450	1 735	1 664	1 552	1 473	-5,1%
Energie facturée consommée (kWh)	1 450	1 735	1 664	1 556	1 477	-5,1%
QUEVILLON Rue du 6 Mai	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	1 930	1 932	2 083	2 047	1 991	-2,7%
Energie facturée consommée (kWh)	1 930	1 932	2 083	2 049	1 982	-3,3%
ST MARTIN Chemin des 7 Echos	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	800	728	591	731	553	-24,4%
Energie facturée consommée (kWh)	800	728	591	731	553	-24,4%
ST MARTIN Le Brécy	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	2 500	2 837	2 673	3 464	3 442	-0,6%
Energie facturée consommée (kWh)	2 500	2 837	2 673	3 464	3 442	-0,6%
ST MARTIN Le Haut Cavés	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	500	643	747	845	1 173	38,8%
Energie facturée consommée (kWh)	500	643	747	794	837	5,4%
ST MARTIN Les Templiers	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	1 250	1 220	666	1 588	2 322	46,2%
Energie facturée consommée (kWh)	1 250	1 220	666	917	3 269	256,5%

→ *La consommation de réactifs*

La consommation de réactifs pour la STEP de St Martin de Boscherville est la suivante :

- Polymères : 90L

4.3. La valorisation des boues et des sous-produits

Depuis toujours VEOLIA Eau a privilégié la valorisation des boues d'épuration en engrais agricole. Cette solution présentant parfois des limites en termes d'acceptabilité et d'équilibre économique, VEOLIA Eau a choisi de rester sur la voie de la valorisation en utilisant les boues, non plus seulement comme un engrais direct, mais comme de la biomasse. VEOLIA Eau sait valoriser cette biomasse sous forme d'énergie dans la production de biogaz ou sous la forme de bio-polymères ou de bio-plastiques.

LES BOUES DU TRAITEMENT

→ *L'identification et la conformité des filières d'évacuation des boues*

Volumes par destination :

Boues évacuées

ST MARTIN DE BOSCHERVILLE

	Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Valorisation agricole	47	5,1 %	100 %
Total	47	5,1 %	100 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2007	2008	2009	2010	2011
Boues évacuées (Tonnes de MS)	86,0	20,0	20,4	16,3	47
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	43,0	20,0	20,4	16,3	47

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Cet indicateur constitue le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100	100	100	100
ST MARTIN DE BOSCHERVILLE	100	100	100	100	100

6.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ *Le CARE*

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes en sont présentées en annexe du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2010	2011	Ecart
PRODUITS	154 725	158 641	2,53 %
Exploitation du service	76 675	90 118	
Collectivités et autres organismes publics	76 855	65 636	
Travaux attribués à titre exclusif	909	2 598	
Produits accessoires	286	289	
CHARGES	175 323	197 516	12,66 %
Personnel	40 531	60 038	
Energie électrique	11 727	12 142	
Produits de traitement	829	988	
Analyses	1 364	1 294	
Sous-traitance, matières et fournitures	16 320	21 339	
Impôts locaux et taxes	811	767	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	1 451	2 421
	<i>Engins et véhicules</i>	5 396	5 760
	<i>Informatique</i>	2 041	2 420
	<i>Assurances</i>	495	-531
	<i>Locaux</i>	2 322	3 456
	<i>Autres</i>	-271	-87
Contribution des services centraux et recherche	3 864	4 928	
Collectivités et autres organismes publics	76 855	65 636	
Charges relatives aux renouvellements			
	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	5 810	6 005
	<i>Programme contractuel (Renouvellements)</i>	4 694	4 767
	<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	492	510
Charges relatives aux investissements			
	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	462	5 594
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	130	69	
RESULTAT AVANT IMPOT	-20 598	-38 875	NS
RESULTAT	-20 598	-38 875	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1831

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1831

LIBELLE	2010	2011	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	76 675	90 118	17,53 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	76 834	76 781	
dont variation de la part estimée sur consommations	-159	13 338	
Exploitation du service	76 675	90 118	17,53 %
Produits ; part de la collectivité contractante	56 458	40 781	-27,77 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	59 513	41 992	
dont variation de la part estimée sur consommations	-3 055	-1 212	
Redevance Modernisation réseau	20 396	24 855	21,86 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	20 584	21 030	
dont variation de la part estimée sur consommations	-188	3 826	
Collectivités et autres organismes publics	76 855	65 636	-14,60 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	909	2 598	NS
Produits accessoires	286	289	1,31 %

6.3. Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière «Les modalités d'établissement du CARE ».

→ Programme contractuel d'investissements

Un programme contractuel de renouvellement a été défini au contrat.

Le suivi de ce programme est résumé dans le tableau suivant :

Réf. Contrat	Ouvrage	Travaux réalisés
2.10	STEP St Martin	Pluviomètre
2.10	STEP St Martin	Conformité canal de mesure
2.10	PR St Martin	Barreaux anti chutes
2.10	PR 7 echos	Pompe 2
2.10	PR	2 branchements AEP sur Pr

→ Programme contractuel de renouvellement

Libellé des biens concernés	Fait	Année de réalisation
USINE D'EPURATION		
RELEVEMENT EAU BRUTE		
POMPE 1		
POMPE 2	Oui	2009
TRAITEMENT BIOLOGIQUE BA		
MOTOREDUCTEUR 1		
MOTOREDUCTEUR 2		
RELEVEMENT EAU TRAITEE		
POMPE 2 EAU TRAITEE		
EXTRACTION RECIRCULATION		
POMPE 2 RECIRCULATION		
ELECTRICITE		
ARMOIRE ELECTRIQUE COMMANDE		
AQUAVEIL		
POSTES DE RELEVEMENT		
PR LE BELAITRE		
GRUPE IMMERGE N°1		

GROUPE IMMERGE N°2		
TELESURVEILLANCE		
PR 7 ECHOS		
TELESURVEILLANCE		
PR LES TEMPLIERS		
ARMOIRE ELECTRIQUE		
TELESURVEILLANCE		
PR LE BRECY		
TELESURVEILLANCE		
PR 8 MAI 1945		
GROUPE IMMERGE N°1		
GROUPE IMMERGE N°2	Oui	2009
TELESURVEILLANCE	Oui	2011
PR LES VIEUX		
GROUPE IMMERGE N°1	Oui	2008
GROUPE IMMERGE N°2	Oui	2009
TELESURVEILLANCE		
PR LE HAUT CAVEE		
GROUPE IMMERGE N°1		
TELESURVEILLANCE		

→ *Les autres dépenses de renouvellement*

Les états présentés dans cette section permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière «Les modalités d'établissement du CARE».

Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service :

En 2011, il n'y a pas eu de dépenses relevant d'une garantie pour continuité de service.

Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement :

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatives à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

	2007	2008	2009	2010	2011
Solde à fin de l'exercice (€)				-4 561,13	-4 051,17
Dotation de l'exercice					509,96
Dépense de l'exercice					0,00

7.1. Le bilan de conformité détaillé par usine

ST MARTIN DE BOSCHERVILLE

Adéquation des capacités usines aux charges reçues

Les charges entrantes se répartissent selon les mois de l'année de la façon suivante :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pi	
	Charge (m3/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans	Charge (kg/j)	HDTG/ bilans
janvier	234	0 / 1	87	0 / 1	129	0 / 1	45	0 / 1	15,2	0 / 1	15,4	0 / 1	2,1	- / -
février	231	0 / 1	254	1 / 1	245	1 / 1	86	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
mars	233	0 / 1	77	0 / 1	171	0 / 1	63	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
avril	166	0 / 1	75	0 / 1	177	1 / 1	60	0 / 1	23,3	0 / 1	23,4	0 / 1	2,7	- / -
mai	157	0 / 1	42	0 / 1	83	0 / 1	28	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
juin	172	0 / 1	39	0 / 1	114	0 / 1	51	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
juillet	154	0 / 1	71	0 / 1	156	1 / 1	51	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
août	183	0 / 1	53	0 / 1	138	0 / 1	58	0 / 1	16,4	0 / 1	16,6	0 / 1	1,8	- / -
septembre	191	0 / 1	162	0 / 1	227	0 / 1	84	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
octobre	192	0 / 1	62	0 / 1	144	0 / 1	60	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
novembre	217	0 / 1	50	0 / 1	111	0 / 1	26	0 / 1	-	- / -	-	- / -	-	- / -
décembre	308	0 / 1	86	0 / 1	156	0 / 1	65	0 / 1	21	0 / 1	2,5	0 / 1	2,7	- / -

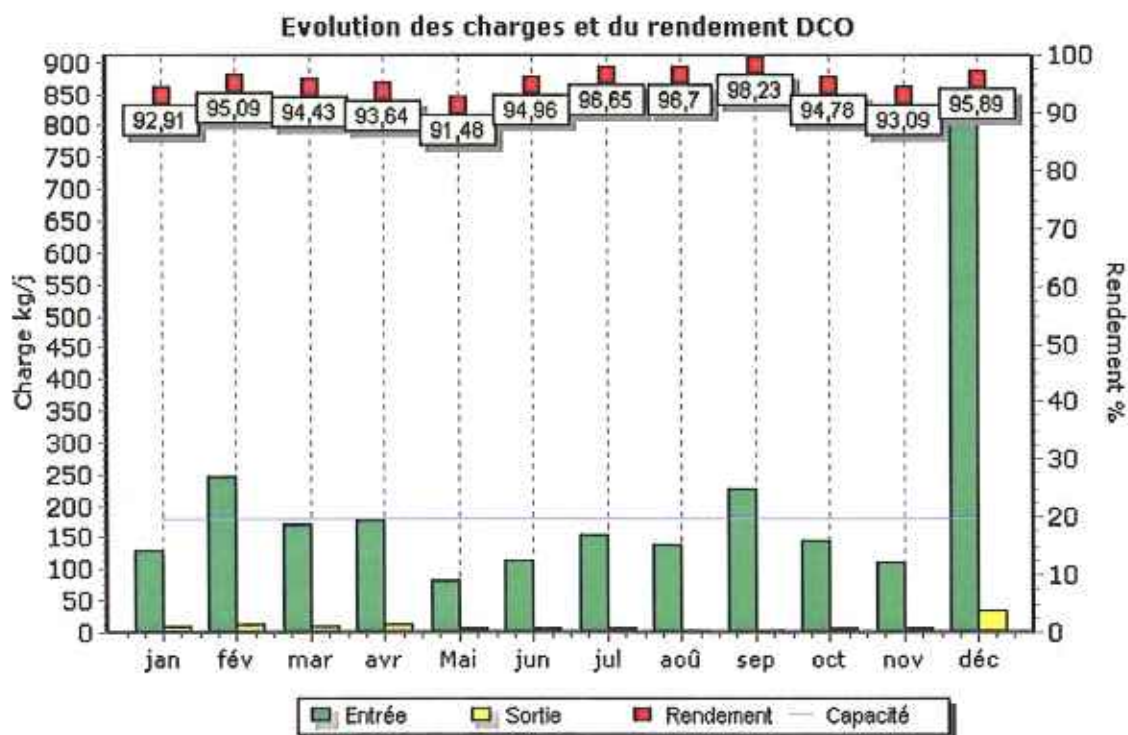
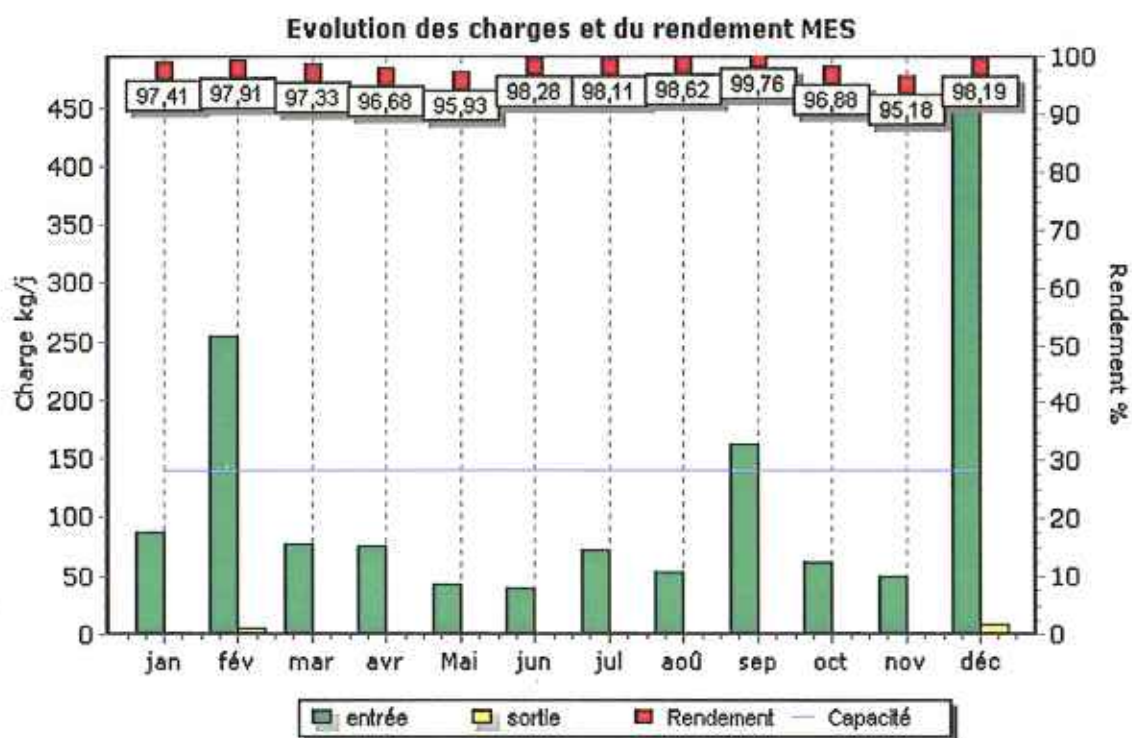
('HDTG / Bilans' représente le nombre d'analyses réalisées par paramètre dans des bilans Hors Conditions Normales de Fonctionnement / Nombre d'analyses réalisées par paramètre dans tous les bilans sur période)

Rendement épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

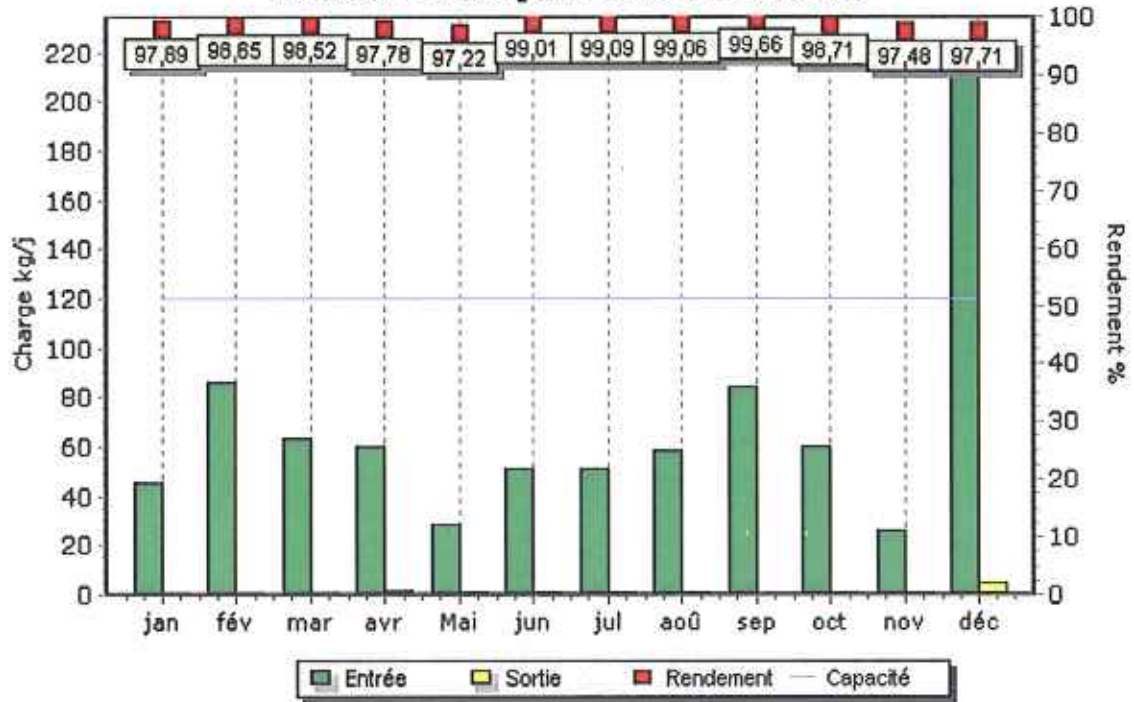
Les charges en sortie et les rendements moyens mensuels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		PI	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	2	97,41	9	92,91	1	97,89	1	93,54	2	86,33	1	50,55
février	5	97,91	12	95,09	1	98,65	/	/	/	/	/	/
mars	2	97,33	10	94,43	1	98,52	/	/	/	/	/	/
avril	3	96,68	11	93,64	1	97,78	3	86,47	3	86,01	0	85,05
mai	2	95,93	7	91,48	1	97,22	/	/	/	/	/	/
juin	1	98,28	6	94,96	1	99,01	/	/	/	/	/	/
juillet	1	98,11	5	96,65	1	99,09	/	/	/	/	/	/
août	1	98,62	5	96,70	1	99,06	0	97,78	3	84,40	1	55,00
septembre	0	99,76	4	98,23	0	99,66	/	/	/	/	/	/
octobre	2	96,88	8	94,78	1	98,71	/	/	/	/	/	/
novembre	2	95,18	8	93,09	1	97,48	/	/	/	/	/	/
décembre	1	98,19	9	95,89	1	97,71	1	94,94	3	86,53	2	69,86

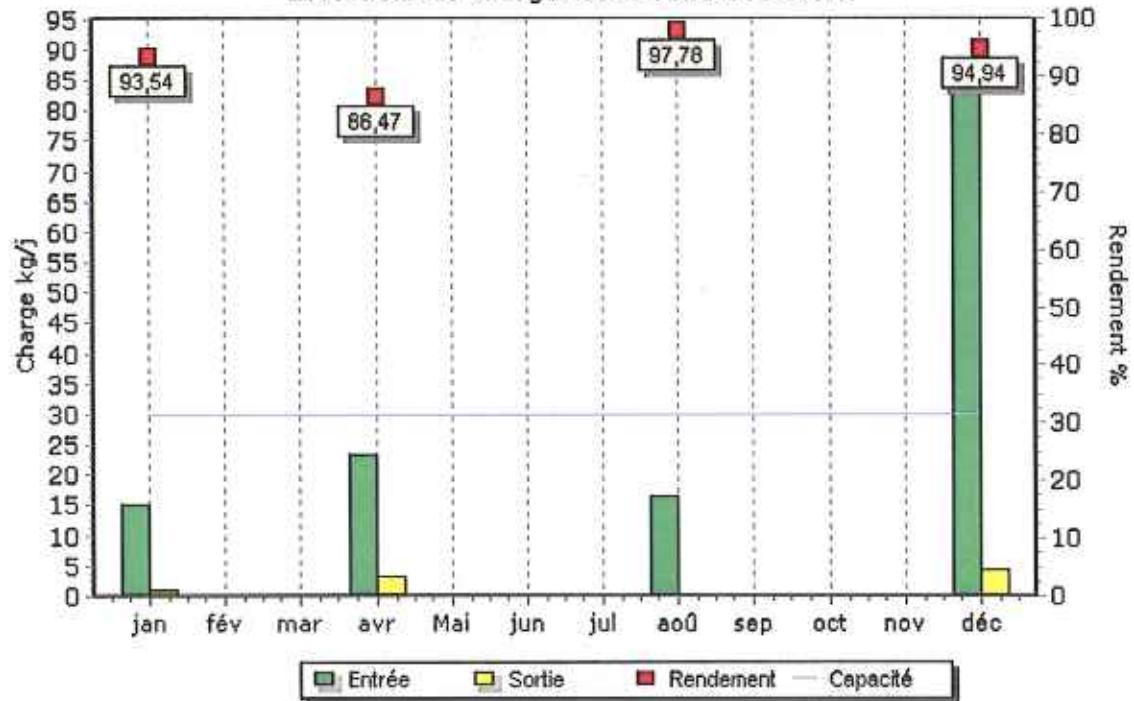
Evolution des charges et du rendement par paramètre



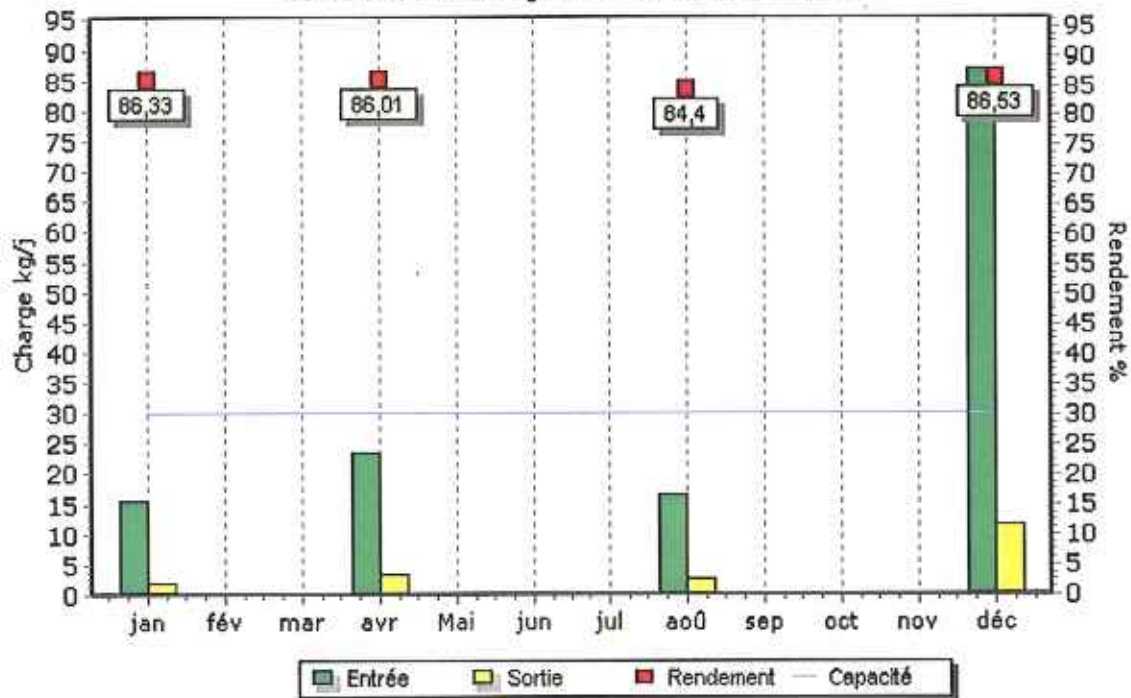
Evolution des charges et du rendement DBO5



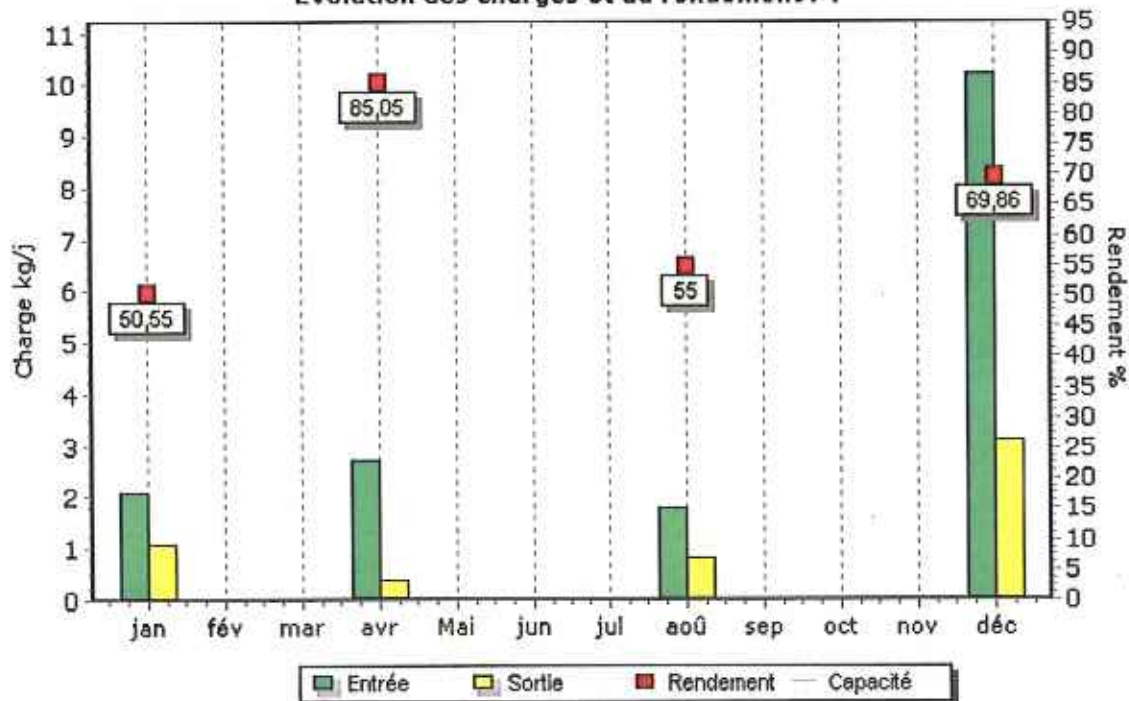
Evolution des charges et du rendement NTK



Evolution des charges et du rendement NGL



Evolution des charges et du rendement PT



7.2. Les factures type

Facture annuelle type complète, eau et assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour un client ayant consommé 120 m³ et doté d'un compteur de 15 mm de diamètre (dans le cas où il existe différentes tranches tarifaires entre 0 et 120 m³, les prix unitaires affichés ci après sont des prix moyens pour une consommation de 120 m³).

QUEVILLON					
	m ³	Prix au 01/01/2012	Montant au 01/01/2011	Montant au 01/01/2012	N/N-1
Production et distribution de l'eau			194,85	191,92	-1,50%
Part délégataire			94,87	98,25	3,56%
Abonnement			35,30	36,56	3,57%
Consommation	120	0,5141	59,57	61,69	3,56%
Part collectivité(s)			88,94	82,63	-7,09%
Consommation	120	0,6886	88,94	82,63	-7,09%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0920	11,04	11,04	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			195,82	186,62	-4,70%
Part délégataire			133,32	138,24	3,69%
Consommation	120	1,1520	133,32	138,24	3,69%
Part collectivité(s)			62,50	48,38	-22,59%
Consommation	120	0,4032	62,50	48,38	-22,59%
Organismes publics et TVA			103,52	106,19	2,58%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3480	41,76	41,76	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			25,76	28,43	10,36%
TOTAL € TTC			494,19	484,74	-1,91%

SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE					
	m ³	Prix au 01/01/2012	Montant au 01/01/2011	Montant au 01/01/2012	N/N-1
Production et distribution de l'eau			194,85	191,92	-1,50%
Part délégataire			94,87	98,25	3,56%
Abonnement			35,30	36,56	3,57%
Consommation	120	0,5141	59,57	61,69	3,56%
Part collectivité(s)			88,94	82,63	-7,09%
Consommation	120	0,6886	88,94	82,63	-7,09%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0920	11,04	11,04	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			195,82	186,62	-4,70%
Part délégataire			133,32	138,24	3,69%
Consommation	120	1,1520	133,32	138,24	3,69%
Part collectivité(s)			62,50	48,38	-22,59%
Consommation	120	0,4032	62,50	48,38	-22,59%
Organismes publics et TVA			103,52	106,19	2,58%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3480	41,76	41,76	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			25,76	28,43	10,36%
TOTAL € TTC			494,19	484,74	-1,91%

eau

de Normandie

2011 Rapport du Déléguataire



Accompagner



Exploiter



Préserver

Service public de l'assainissement

S.I.A.E.P.A de la Région de St Paër

Eaux de Normandie
est certifiée



Indicateurs de performance :

1 - Taux de curage curatif
2,34 %

2 - Taux de raccordement
46 %

3 - Conformité du système de traitement
100 %

4 - Taux de boues évacuées selon la filière conforme
100 %

Indicateurs clientèle

1 - Mesure de satisfaction
oui

2 - Commission consultative SPL
oui

3 - Taux des impayés
0,82 %

4 - Commission solidarité eau
Oui

Certification :

1 - ISO 9002
**1^{ère} approbation
27 avril 2004**

2 - ISO 14001
**1^{ère} approbation
24 octobre 2003**

3 - Laboratoire accrédité
oui

Indicateurs techniques principaux :

	2010	2011
m3 assujettis	56611	40472
Volume des boues évacuées	630 T	720 T

Linéaire réseau eaux usées : 24,25 km

Interventions majeures :

- RAS.



Qualité des rejets :

- STEP de Saint Paër : 1000 eq/hab
3 bilans conformes pour la station d'épuration et 1 bilan conforme pour la lagune.



Orientations pour l'avenir :



- Intégrer dans le patrimoine géré le Clos des Cerisiers + le poste de relèvement.
- Raccordement de la lagune sur le réseau de Sainte Marguerite sur Duclair et St Paer en profitant des travaux d'assainissement collectif sur Sainte Marguerite sur Duclair. Cette opération n'est réalisable que si la station d'épuration de Saint Paër est reliée sur Villers Ecalles.
- Réaliser une convention avec la CCVS pour la prise en charge des effluents du Hameau de Gauville

1-01. Nature des services délégués

Collecte des eaux usées.

1-02. Contrat et avenants

Contrat d'affermage du service d'assainissement collectif du SIAEPA de la région de St Paër le 01/12/2005, à échéance du 30/11/2017.

Avenant n°1, Tarifs de base du délégataire (canalisation et branchement), signé en mars 2008.

Avenant N°1 bis, Transfert TVA, délibéré le 01/02/2010.

Avenant N°2, Substitution du règlement de service, délibéré le 20/12/2010.

Avenant N°3, Cession du contrat à Eaux de Normandie, délibéré le 09/05/2011.

Avenant N°4, Substitution du règlement de service, délibéré le 26/03/2012.

1-03. Données repères

Nombre de clients eau potable	1 590
Nombre d'assujettis assainissement	734
Taux de raccordement	46 %
Km de réseau E.U.	24,25
Nombre de stations de relèvement	12
M3 eaux assainies facturés	60 472
Nombre de branchements neufs assainissement	2

1-04. Faits marquants

- **Pluies sur STEP** : lors d'épisode importants de pluie, la station est inondée.



- Lors du contrôle de la Police de l'Eau, il a été recommandé d'obturer les lumières du CLIFFORD ce qui a été réalisé au 2nd semestre 2011. Cependant, en accord avec la Collectivité, nous n'avons pas enlevé la jupe anti-éclaboussure comme préconisé.

2-02. Indicateurs de performance

THEMES	NOMS DES INDICATEURS	DEFINITION	VALEUR 2010	UNITE
1. ASSAINISSEMENT				
1.1 Continuité du service public	1.1.1 Taux de curage curatif (désostruction) pour 1 000 abonnés	Nombre total d'interventions de curage curatif sur réseaux et branchements (hors avaloirs) / (nombre d'abonnés x 1 000), (4 débouchages)	2,34	U / 1 000 abonnés
1.2 Préservation de l'environnement	1.2.1 Taux de raccordement	Nombre de clients effectivement raccordés / nombre de clients raccordables	46	%
Collecte	1.2.2 Conformité du système de traitement : à la Directive Européenne et au décret de transposition à l'arrêté préfectoral (s'il existe)	Somme des deux notes obtenues : Oui = 1 Non = 0	1	Note comprise entre 0 et 2 inclus
Traitement	1.2.3 Taux de boues évacuées selon filière conforme	TMS boues admises par une filière conforme / TMS total des boues produites	1	%
Gestion des boues d'épuration				
2. CLIENTELE				
2.1. Prise en compte des attentes clientèle	2.1.1. Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	0 = aucune mesure 1 = existence d'une mesure statistique d'entreprse 2 = existence d'une mesure statistique sur le périmètre de service	2,34	Note comprise entre 0 et 2 inclus
	2.1.2. Existence d'une commission consultative des Services Publics Locaux	- oui : 1 - non : 0	0	—
2.2.1 Taux d'impayés (eau + assf)		Montant des impayés TTC au 31.12.2010 / CA TTC comptable 2009	0,82	%

THEMES	NOMS DES INDICATEURS	DEFINITION	VALEUR 2010	UNITE
3. VOLLET SOCIAL				
3.1. Accès à l'eau	3.1.1 Existence d'une commission Départementale solidarité sur l'eau	- oui : 1 - non : 0	1	---
4. CERTIFICATION				
2.2. Certification « qualité du Service »	4.1.1. Obtention de la certification ISO 9000	- Oui : date - En cours - Non	ISO 9001 Version 2000 en mai 2002	---
2.3. Certification « environnementale »	4.2.1 Obtention de la certification ISO 14001	- Oui : nombre de sites – date - En cours - Non	OUI 4 STEP	---
2.4. Accréditation « analyse de la qualité de l'eau »	Existence d'un laboratoire accrédité auquel est relié le service	- Oui : 1 - Non : 0	1	---

2-03. Récapitulatif de l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel

N°	Type d'informations	Barème de points*	Valeur 2011
1	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs (réseaux EU non raccordés, déversoirs d'orages, trop plein de postes de refoulement)	20 points	20
2	Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10 points	0
3	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu naturel pour identifier le moment et l'importance du déversement	20 points	5
4	Réalisation de mesures de débit pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions de l'arrêté du 22/12/1994	30 points	0
5	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et de la station d'épuration présentant les résultats en application de l'arrêté du 22/12/1994	10 points	0
6	Connaissance de la qualité du milieu récepteur et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10 points	0
7	Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	10 points	0
8	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	10 points	0
Total indice connaissance et gestion patrimoniale		120 points	25

* D'après le barème du ministère de l'écologie et du développement durable.

2-04. Tableau récapitulatif de l'indice de gestion patrimoniale assainissement

N°	Type d'informations	Barème de points*	Valeur 2011
1	Existence de plans du réseau avec mise à jour annuelle	20 points	20
2	Connaissance du diamètre, du matériau et de l'année de pose pour chaque tronçon	10 points	10
3	Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	10 points	10
4	Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...)	10 points	10
5	Localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10 points	0
6	Localisation et identification des interventions (curages, désobstructions, réhabilitations...)	10 points	5
7	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquêtes et d'auscultations du réseau	10 points	0
8	Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation des canalisations (programme détaillé avec estimatif financier sur 3 ans)	10 points	0
9	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation des canalisations	10 points	0
Total indice connaissance et gestion patrimoniale		100 points	55

3-01. Les Clients

Accueil de la Clientèle

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégataire à l'adresse suivante :

Eaux de Normandie
37, rue Raymond Duflo
76150 MAROMME

Horaires : du lundi au vendredi de 8h 30 à 17 h 30

Le service d'astreinte d'Eaux de Normandie permet de répondre à toutes les urgences, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Téléphone d'urgence : **0 969 365 265**

Relèves des compteurs

St Paër :	Janvier / Juin
Epinay sur Duclair :	Janvier / Juin
Ste Marguerite sur Duclair :	Janvier / Juin
St Pierre de Varengueville :	Janvier / Juin
St Wandrille Rançon :	Janvier / Juin

Le nombre de clients en 2011 est de :

St Paër	601
Ste Marguerite sur Duclair	777
Epinay sur Duclair	202
St Pierre de Varengueville	2
Duclair	8
Total	1 590

Typologie des clients

	Particuliers	Municipaux	Industriels	Autres	Total
St Paër	585	7	0	9	592
Ste Marguerite sur Duclair	761	10	0	6	777
Epinay sur Duclair	197	4	0	9	202
St Pierre de Varengueville	2	0	0	0	2
Duclair	8	0	0	0	8





3-02. Les consommations de l'année

Evolution des volumes traités

	2010	2011
Volumes facturés	56611 m ³	60 472 m ³

3-03. L'Analyse des Demandes Clients

SIAEPA de la région de St Paër : 734 clients assainis collectifs

		2010	2010
	NOMBRE DE CONTACTS		
	Par courrier	169	142
	Par mail	32	45
	Par fax	5	2
	Par téléphone	622	803
	Visite	17	39
Total Contacts	845	1031	
Dont réclamations	127	16	
	DELAI MOYEN DE REPONSE AU COURRIER	4 j	5 j
	NOMBRE DE REMISES EN EAU (pour nouvel arrivant suite mutation)	5	3
	NOMBRE DE REMISE EN EAU EXPRESS (dans la journée)	1	1
	LES MODALITES DE PAIEMENT DES ABONNES		
	Nbre de clients en prélèvement automatique	614	695
	% prélèvements par rapport au total clients facturés	35,9	39,4
	Nbre de clients mensualisés	559	628
	% mensualisés par rapport au total clients facturés	32,7	35,6
	Nbre d'échéanciers accordés	3	63
	Nbre d'arrêts de compte (départ des abonnés)	52	84
	% de mutations par rapport au total clients actifs	3,04	4,7
% d'impayés	0,68	0,82	

4-01. Le service assainissement

Le contrat d'affermage est renégocié pour une durée de 12 ans du 01/12/2005 au 30/11/2017.

Les données repères pour l'exercice 2011 sont les suivantes :

	2011	Épinay sur Duclair	St Paër	Ste Marguerite sur Duclair	St Pierre de Varengeville + Duclair
Nbre de clients assujettis à l'assainissement*	734	107	317	310	0
Nbre d'usagers au service d'eau potable	1 581	202	601	777	10
Taux de raccordement	46,4 %	52,9 %	52,7 %	39,8 %	0 %

* Nbre d'abonnés ayant payé une partie fixe en 2011

Le système d'assainissement du Syndicat de Saint Paër comprend l'ensemble des équipements suivants :

- 1 système de collecte (18,5 km de réseau + 12 postes de relèvement)
- 1 station d'épuration des eaux usées (STEP)
- 1 lagune

Après leur passage dans la station d'épuration de Saint Paër, les eaux traitées sont rejetées directement dans l'Austreberthe.

Sur la commune d'Épinay-sur-Duclair, les eaux usées transitent par la lagune et les eaux ainsi traitées s'infiltrent directement au sein de la parcelle.

4-02. Le réseau de collecte

Un réseau d'assainissement collectif est centralisé sur le bourg de chaque commune.

Le réseau installé sur les communes de Saint Paër et de Sainte Marguerite achemine les effluents vers la station d'épuration de Saint Paër.

Le réseau de la commune d'Épinay-sur-Duclair amène les eaux usées vers la lagune de cette même commune.

Enfin, au hameau de Gauville, le système de collecte livre les effluents au réseau d'assainissement de la ville du Trait qui traite ces eaux usées dans la station d'épuration communale.

Toutes les habitations éparses ont un système d'assainissement autonome.

Réseau	Longueur en km
Eaux usées	24,25

4-03. La station d'épuration

La station d'épuration de Saint Paër a une capacité de 1000 éq/hab. Elle est équipée d'un dégrillage, d'un bassin d'aération type « boue activée », un dessableur, un silo de stockage des boues non couvert et une table d'égouttage.

4-04. La filière de traitement des boues

La pollution est éliminée sous forme de boues. Ces déchets sont extraits de la filière de traitement et subissent un épaissement par floculation après l'ajout d'un polymère et un passage sur une table d'égouttage.

Ces boues, stockées dans un silo, sont valorisées en épandage agricole.

4-05. Devenir des résidus d'épuration

Les sous produits du process (hors boues)

1/ Les matières de curage et sables du réseau sont enlevées par ASTREE OUEST puis envoyées vers un C.E.T. (Centre d'Enfouissement Technique) de classe 2 (type Ikos, Etares).

2/ Les produits du dégrillage sont évacués avec les ordures ménagères, puis traités par incinération (Société Ecostuaire à St Jean de Folleville).

3/ Les huiles et les graisses sont enlevées par ASTREE OUEST, puis envoyées pour traitement vers un centre de traitement spécialisé (BONNEFOND).

4/ Les sables de la STEP sont déposés en C.E.T. de classe 3.

4-06. Les boues

Les boues sont épaissies sur une table d'égouttage après ajout d'une préparation de polymère liquide. Elles sont stockées dans un silo à ciel ouvert, puis épandues sur les terres agricoles de Monsieur Valère HIS selon un plan d'épandage réalisé par SEDE Environnement.

La société TVD assure le suivi agronomique de l'épandage.

Des analyses régulières sont effectuées afin de déterminer si les objectifs de qualité fixés par l'arrêté du 08/01/1998 sont atteints. Les paramètres suivis sont les suivants :

- Valeur agronomique (Ph, azote, chaux (calcium), phosphore...)
- Teneur de 8 éléments traces métalliques (Cd, Cu, Ni, Hg, Pb, Zn...)
- Teneur de 9 composés traces organiques (PCB, Fluoranthène, Benzo-pyrène).

L'évacuation et l'épandage des boues ont été réalisés 3 fois cette année (en février, avril et septembre). Ils font l'objet d'un bilan annuel. Une fiche de synthèse des données 2011 est présentée page suivante.

Le volume des boues produits et épandus en 2011 est de 720 T.

Taux de conformité des boues : 100 %.

4-07. Les indicateurs

Aucun industriel n'est raccordé à la station d'épuration.

Les volumes traités à la station d'épuration sont estimés selon le volume facturé sur les communes de Ste Marguerite et St Paër, soit environ 25 000 m³.

La consommation électrique sur la station d'épuration de St Paër pour l'exercice 2011 s'élève à 50789 kw/h.

Station d'épuration de Saint-Paër

Synthèse annuelle des registres d'épandage - Année 2011

Station de traitement	SAINT PAËR		Département	76
Quantité de boues produites dans l'année	Volume brut (m³)	Quantité de matière sèche hors résidés (T)	Quantité de matière sèche avec résidés (T)	
Boues liquides	720,00		28,08	
Traitement des boues avant épandage		Épaulement par table d'égouttage		
Surface épandue (ha)	27,19	Nombre d'agriculteurs		1
Quantités épandues	T MS	T MS/ha		
boues liquides	28,08	1,03		
Période d'épandage	mars-avril et sept. 2011			
Identification des personnes	Opérations d'épandage	Analyses de sol	Analyses de boues	
M. HIS	X	X	X	
VALTERRA	X	X	X	
I DEF	X	X	X	

ANALYSES RÉALISÉES SUR LES SOLS

	Paramètres (mg/kg de MS)						
	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercur	Nickel	Plomb	Zinc
Nombre d'analyses réalisées en 2011	0	0	0	0	0	0	0
Valeur minimale							
Valeur maximale							
Valeur moyenne							
Valeur limite réglementaire	2	150	100	1	50	100	300
% Valeur limite							

ANALYSES RÉALISÉES SUR LES BOUES

Paramètres agronomiques :

	Paramètres généraux			
	pH	MS (% du brut)	C/N	Matière organique (% MS)
Nombre d'analyses réalisées en 2011	2	2	2	2
Valeur minimale	6,7	2,6	4,3	78,2
Valeur maximale	6,8	5,2	5,0	81,8
Valeur moyenne	6,8	3,9	4,6	80,0

	Éléments fertilisants (g/kg de MS)				
	Azote total	P2O5	K2O	MgO	CaO
Nombre d'analyses réalisées en 2011	2	2	2	2	2
Valeur minimale	82,6	51,1	8,3	7,1	34,3
Valeur maximale	91,3	67,2	15,3	10,6	42,3
Valeur moyenne	86,9	59,1	11,8	8,9	38,3

	Oligo-éléments (mg/kg MS)						
	B	Co	Cu	Fe	Mn	Mo	Zn
Nombre d'analyses réalisées	2	2	2	2	2	2	2
Valeur minimale	41,7	8,9	414,6	3168,1	78,2	7,0	616,6
Valeur maximale	45,2	9,0	539,4	4689,1	142,5	7,8	637,4
Valeur moyenne	43,5	8,9	477,0	3928,6	110,3	7,4	627,0

Éléments-traces métalliques :

	Paramètres (mg/kg de MS)						
	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercur	Nickel	Plomb	Zinc
Nombre d'analyses réalisées en 2011	2	2	2	2	2	2	2
Valeur minimale	1,2	17,6	414,6	1,3	12,7	18,9	616,6
Valeur maximale	1,2	19,8	539,4	1,5	16,6	22,0	637,4
Valeur moyenne	1,2	18,7	477,0	1,4	14,7	23,0	627,0
Valeur limite réglementaire	10	1000	1000	10	200	800	3000
% Valeur limite	12%	2%	48%	14%	7%	3%	21%

Composés-traces organiques :

	Paramètres (mg/kg de MS)			
	Furancanthène	Benzo(b)fluoranthène	Benzo(a)pyrène	Somme des 7 PCB
Nombre d'analyses réalisées en 2011	0	0	0	0
Valeur minimale				
Valeur maximale				
Valeur moyenne				
Valeur limite réglementaire	5	2,5	2	0,8
% Valeur limite				

90 kg de polymère ont été utilisés pour la déshydratation des boues.

3 bilans 24 h ont été réalisés sur la station d'épuration.

Synthèse des bilans 24 h STEP St Paër

Mesures effectuées	Effluent brut mg/l	Rejet mg/l	Concentration maxi mg/l	Rendement 2011
DBO5	376	4,46	30 mg/l	99,8 %
DCO	967	54,2	90 mg/l	94,5 %
MES	420	11,2	30 mg/l	97,5 %
NTK	128	8,26	40 mg/l	93,75 %

DBO5 : demande biologique en oxygène pour dégrader la pollution sur 5 jours.

DCO : demande chimique en oxygène pour dégrader la pollution avec un oxydant fort à chaud pendant 2 heures.

MES : matières en suspension.

Un bilan analytique de la lagune a été fait sur l'eau du dernier bassin. Les résultats semblent satisfaisants, hormis un dépassement en MES dû certainement à la prolifération d'algues du printemps.

	2011	Maxi autorisé
DBO5	4 mg/l	40
MES	25 mg/l	120
DCO	52 mg/l	120

Conformément au contrat, les espaces verts ont été fauchés 3 fois courant 2011 et les haies taillées.

4-08. Interventions et travaux en 2011

L'objectif est de répondre à l'évolution de la réglementation, de limiter les défaillances du système de traitement et de protéger les ressources en eau des pollutions.

Réalisés par l'exploitant

Maintenance préventive

POSTE DE RELEVEMENT : visite hebdomadaire ou bimensuelle.

STATION D'EPURATION : visite quotidienne.

SUR LE RESEAU : curage de 1590 ml de réseau à St Paër - 430 ml à Ste Marguerite sur Duclair - 180 ml à Epinay sur Duclair.

Travaux de renouvellement

	Renouvellement 2011		Prévisionnel 2012	
	Désignation	Coût HT	Désignation	Coût HT
STEP	-	-	-	-
Poste de relevage	Rénovation pompe n°1 du Ronceray	2 979 €	1 pompe	1 500 €

ST PAER ASST

Compte annuel de résultat de l'exploitation - 2011

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2010	2011	Ecart en %
PRODUITS	166 094	159 030	-4,2%
Exploitation du service	60 920	57 030	
Collectivités et autres organismes publics	60 764	57 271	
Travaux attribués à titre exclusif	8 668	8 610	
Produits accessoires	442	119	
CHARGES	171 782	162 719	-5,5%
Personnel	32 907	30 527	
Energie électrique	11 274	10 701	
Achats de prestations assainissement	1 352	617	
Produits de traitement	0	0	
Analyses	0	0	
Sous-traitance, matières et fournitures	17 928	20 087	
Impôts locaux et taxes	2 652	2 630	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	6 230	7 100	
• télécommunication, postes et télégéant	1 166	1 000	
• engins et véhicules	2 074	1 527	
• informatique	603	211	
• assurance	312	107	
• locaux	328	212	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	2 430	151	
Collectivités et autres organismes publics	169 764	76 921	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	1 418	1 077	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	450	167	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	1 531	1 211	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	27	17	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-13		
Résultat avant impôt	-5 788	-3 409	41,1%
RESULTAT	-5 788	-3 409	41,1%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

ST PAER ASST

Compte annuel de résultat d'exploitation 2011

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en euros	2010	2011	Ecart en %
TOTAL	105,984	109,000	4,2%
Exploitation du service	69,920	73,000	8,8%
• Part proportionnelle	60,000	60,000	
Collectivités et autres organismes publics	39,764	40,000	14,3%
• Part Collectivité	21,000	20,000	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	18,764	20,000	
Travaux attribués à titre exclusif	6,668	6,000	-9,2%
• Branchements	6,000	6,000	
• Autres travaux	668	0	
Produits accessoires	442	0	-100%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	100	0	
• Autres produits accessoires	342	0	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006



2011

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

CREA - Ex. Région Bardouville

*« Une année de performance et de gestion durable
de votre service public de l'assainissement »*

Conforme au décret 2005-236 du 14 mars 2005

2.1. Le contrat

- *Déléataire :* SADE - Exploitations de Normandie
- *Périmètre du service :* BARDOUVILLE, ANNEVILLE AMBOURVILLE, BERVILLE SUR SEINE
- *Nature du contrat :* Gérance
- *Prestations du contrat :* Dépollution, Gestion clientèle, Collecte des eaux usées

→ *Durée du contrat*

Date de début : 01/01/2003

Date de fin : 31/12/2014

→ *Avenants de l'exercice 2011*

Sans Objet

→ *Les engagements vis-à-vis des tiers*

Sans Objet

2.2. Chiffres clés et faits marquants

CHIFFRES CLES

318 habitants desservis¹,

545 clients raccordés,

2 usines de dépollution d'une capacité totale de 2 000 équivalents habitants,

3 postes de relèvement,

13 km de canalisations constituant le réseau de collecte des eaux usées, des eaux pluviales et unitaires, hors branchements.

FAITS MARQUANTS

Service

→CONTINUITE DE SERVICE

La SADE exploitations de Normandie s'assure du fonctionnement en continu de vos installations d'assainissement.

Le curage de réseau a été réalisé sur 2484 mètres en préventif, et sur 40 mètres en curatif.

- La restructuration de la STEP d'Anneville-Ambourville est en cours.
- L'extension du réseau d'eaux usées de la commune de Bardouville est en cours.
- Création d'une aire de lavage pour camping-cars sur la commune de Bardouville.

Valorisation

Notre engagement au service de l'environnement – **réduire notre impact polluant** et en même temps limiter la consommation de ressources naturelles par le recyclage des déchets et l'utilisation de l'eau traitée pour le nettoyage de la grille d'égouttage (économie d'eau potable) – passe par le tri, l'élimination maîtrisée des déchets issus de nos activités d'exploitation (produits chimiques résiduels, déchets de chantier...,) et de bureau (papier, piles, cartouches d'encre, ...).

Nous participons à la valorisation agricole. Le bilan écologique des épandages agricoles présente l'avantage :

- de réduire les transports - sources de pollution de l'air et de consommation d'énergie fossile,
- d'assurer un recyclage complet des boues, sans produire de sous produits ou de résidus ; et sans consommer de ressource naturelle non renouvelable,
- de venir en substitution des engrais minéraux habituellement utilisés

¹ Nombre d'habitants desservis total communiqué par la Collectivité, ou à défaut estimation avec base de calcul conforme au décret n° 2008-1477 du 30/12/2008 à partir de l'exercice 2009 (cf. définition dans le glossaire du présent document)

Responsabilité

→L'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS

L'accueil clientèle reste une priorité pour Veolia. Deux axes sont développés pour être à l'écoute du client, une plateforme basée à Rouen pour recevoir et traiter les appels (demande d'abonnement, de résiliation, d'information ou en cas d'urgence) et des points d'accueil client comme au bureau de Buchy où plusieurs conseillers clientèle accueillent les clients en proximité avec bureaux permettant la confidentialité en cas de nécessité.

Pour les foyers en grande difficulté financière, nous participons au dispositif Solidarité Eau intégré du Fonds de Solidarité Logement départemental. Aucun dossier n'a été réalisé en 2011, en revanche 18 échéanciers ont été accordés afin de donner un délai de paiement aux personnes le demandant.

→LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le dossier SANDRE de la station a été envoyé à l'Agence de l'Eau pour validation. L'ensemble des données d'autosurveillance est envoyé régulièrement au format SANDRE à la Police de l'eau et à l'Agence de l'Eau. Des audits d'expertise techniques sont en cours à l'initiative de l'Agence de l'Eau pour valider le processus d'autosurveillance.

→LA SENSIBILISATION

La protection de l'environnement exige l'implication des citoyens – consommateurs.

VEOLIA EAU soutient des actions pédagogiques pour favoriser l'éco – citoyenneté, en particulier :

- actions de sensibilisation des enfants ;
- campagnes en faveur d'un usage raisonné de l'eau et des bons gestes pour l'environnement.

→L'EMPLOI, LA FORMATION

Nous agissons pour l'emploi par le recours à la sous-traitance locale et le recrutement, dans le cadre de l'opération « Veolia Compétences », de jeunes en apprentissage qui sont ensuite intégrés à nos équipes locales.

→LA SECURITE

La prévention des risques professionnels de Véolia s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui permet de :

- favoriser le dialogue autour de la sécurité avec l'ensemble des collaborateurs et de l'encadrement au travers de causerie sécurité ;
- déployer les procédures à tous les échelons de l'Entreprise ;
- associer nos entreprises sous-traitantes, nos fournisseurs et nos clients à cet effort indispensable.

3.2. Le patrimoine du service

L'INVENTAIRE DES BIENS DU SERVICE

Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de l'assainissement confié à VEOLIA Eau est composé :

- ♣ des réseaux de collecte
- ♣ des ouvrages de transferts
- ♣ des postes de relèvement
- ♣ des branchements
- ♣ des usines de traitement

→ *Les installations et ouvrages de collecte*

Usines de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
ANNEVILLE AMBOURVILLE	90	1 500	225	Bien de retour
Lagune de BARDOUVILLE	30	500	75	Bien de retour
Capacité totale :	120	2 000	300	

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
BARDOUVILLE Le calvaire	Relèvement		Bien de retour
BERVILLE La Gravelle	Relèvement		Bien de retour
BERVILLE Le Haridon	Relèvement		Bien de retour

→ *Les équipements du réseau*

Équipements de réseau	Qualification
Nombre de regards	194 Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	0 Bien de retour

→ *Les réseaux de collecte*

Canalisations	Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	10 867 Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	10 867 Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	1 802 Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	1 802 Bien de retour

→ Les branchements en domaine public

Branchements		Qualification
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	491	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	3	Bien de retour

LA GESTION PATRIMONIALE

VEOLIA Eau met en œuvre une démarche de gestion durable et optimisée du patrimoine de la collectivité. Grâce à des outils de connaissance du patrimoine et son système d'information géographique, VEOLIA Eau met à jour l'intégralité des données patrimoniales du service.

L'analyse de ces données permet à VEOLIA Eau d'apporter à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état. La collectivité peut ainsi optimiser les travaux d'investissement et de renouvellement.

→ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux et synthèse des opérations réalisées

Pour l'année 2011, l'indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées est de 40¹ :

	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	20	40	40	40	40

→ Taux moyen de renouvellement des réseaux

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, en ajoutant aux valeurs de la 2^{ème} ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Canalisations	2007	2008	2009	2010	2011
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	12 659	12 669	12 669	12 669	12 669
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

Remarque :

Les travaux de renouvellement des canalisations sont à la charge de la collectivité.

→ Insuffisances et propositions d'amélioration

- La restructuration de la STEP d'Anneville-Ambourville est en cours.
- L'extension du réseau d'eaux usées de la commune de Bardouville est en cours.

¹ Le mode de calcul de cet indicateur est décrit dans le glossaire, en annexe du présent rapport.

L'EXPLOITATION DU PATRIMOINE

→ *Installations*

Les opérations d'exploitation courantes réalisées sont les suivantes :

-Station d'épuration :

- relevé des compteurs,
- Nettoyage général,
- Tests terrain NO₃- et NH₄
- Dégrillage des refus,
- Vérification du bon écoulement des effluents,
- Suivi des programmes d'autosurveillance.
- Accompagnement des représentants du SATESE, APAVE,
- Suivi des intervenants réalisant différents travaux,

-Lagunes :

- Contrôle de la tenue des berges
- Appréciation de visu des dysfonctionnements et des dérives couleur des bassins, présence de lentilles d'eau, étanchéité des bassins.

-Filtre à sables :

- Scarification en surface du sable pour les filtres

-Poste de relèvement :

- Contrôle et nettoyage des postes de relèvement, petites réparations (contact, télérupteur, régulateur de niveau)

→ *Réseaux et branchements*

Les opérations d'exploitation courantes réalisées sont les suivantes :

Curage, débouchage et entretien du réseau

Repérage des canalisations (DICT, PC, CU, relevé pour nouveaux branchements)

Scellement de tampons

Les interventions de curage préventif, d'inspection télévisées, de contrôle des branchements et désobstructions de réseau et de branchements sont dans la partie « La performance et l'efficacité opérationnelle l'efficacité de la collecte et de la dépollution des eaux usées » du présent chapitre.

LE RENOUVELLEMENT REALISE PAR VEOLIA EAU

Sans Objet

LES TRAVAUX NEUFS REALISES

→ *Installations et ouvrages de collecte*

Sans Objet

→ *Réseaux et branchements*

Canalisations	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Longueur totale du réseau (km)	12,7	12,7	12,7	12,7	12,7	0,0%
Canalisations gravitaires (ml)	10 857	10 867	10 867	10 867	10 867	0,0%
<i>dont eaux usées (séparatif)</i>	10 857	10 867	10 867	10 867	10 867	0,0%
Canalisations de refoulement (ml)	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	0,0%
<i>dont eaux usées (séparatif)</i>	1 802	1 802	1 802	1 802	1 802	0,0%
Branchements	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	482	485	487	488	491	0,6%
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs					3	
Ouvrages annexes	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de regards	194	194	194	194	194	0,0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0	0	0%

3.3. La performance et l'efficacité opérationnelle

VEOLIA Eau remplit chaque jour ses missions afin de délivrer un service public performant et responsable. Grâce à son savoir-faire, l'inventivité et l'engagement quotidien de ses équipes VEOLIA Eau fait progresser le niveau de performance des services dont elle assure la gestion.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Depuis 2002, VEOLIA Eau publie chaque année dans ses rapports annuels les indicateurs de performance institués par la FP2E et étendus depuis 2008 à tous les services publics d'eau en France dans le cadre de la réglementation sur l'eau (décret du 2 mai 2007).

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Producteur	Valeur
L'activité clientèle		
[D201.0] Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	318
[D202.0] Nombre d'autorisations spécifiques de déversement	Collectivité (2)	
Qualité de service à l'utilisateur		
[P251.1] Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0,00 u/1000 habitants
[P258.1] Taux de réclamations	Déléataire	0,00 u/1000 abonné
[P257.0] Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	%
[P207.0] Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	
Prix du service de l'assainissement		
[D204.0] Prix TTC par m ³ pour 120 m ³ (assainissement seul)	Déléataire	1,79 Euro/m ³
Gestion financière et patrimoniale		
[P202.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Déléataire	40
[P252.2] Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Déléataire	0,00 u/100 km
[P253.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	
Performance environnementale		
[P201.1] Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées [P201.1]	Collectivité (2)	
[P203.3] Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau (3)	
[P255.3] Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (1)	
[P204.3] Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau (3)	
[P254.3] Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire (3)	Sans Objet
[P205.3] Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (3)	

[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Déléataire	100 %
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Déléataire (3)	Sans Objet
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Déléataire (3)	Sans Objet
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Déléataire	15,4 t MS
Indicateurs complémentaires Veolia		Producteur	Valeur
Satisfaction des usagers et accès à l'eau			
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Déléataire	Mesure statistique d'entreprise
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Déléataire	Non
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	Déléataire	Oui
Certification		Producteur	Valeur
	Obtention de la certification ISO 9001	Déléataire	Certification obtenue par l'exploitant
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	Déléataire	0 unité(s)
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	Déléataire	Non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Déléataire	Oui

(1) Le délégataire fournit dans le corps du rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte dans son contrat de délégation de l'arrêté du 22 juin 2007

(2) les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(3) définition en attente de texte réglementaire

LA CERTIFICATION DU SERVICE

L'intégralité des périmètres opérationnels de VEOLIA Eau est certifiée ISO 9001.

40% des activités de VEOLIA Eau en France sont certifiés ISO 14001².

VEOLIA Eau a été la première entreprise de l'eau à être certifiée pour la maîtrise des risques sanitaires (ISO 22000) et à obtenir la triple certification Qualité-Sécurité-Environnement pour un périmètre d'exploitation.

² Ce chiffre est calculé en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires

→ *Le bilan 2011 des Arrêtés d'Autorisation de Déversement (AAD) et des Conventions Spéciales de Déversement (CSD)*

Il n'y a pas eu d'Arrêtés d'Autorisation de Déversement et de Conventions Spéciales de Déversement en 2011.

→ *La surveillance du réseau de collecte*

Il n'y a pas eu d'inspections télévisées des canalisations ni de tests à la fumée sur 2011.

→ *La maîtrise des transferts et des déversements vers le milieu naturel*

La surveillance des déversements, identification des points de rejets

Nombre de points de rejet	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'usines de dépollution	2	2	2	2	2
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0	0

Les déversoirs d'orage et les trop plein de poste de refoulement permettent de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par les réseaux unitaires en temps de pluie.

La connaissance fine de ces points de rejet et l'évaluation de la pollution rejetée sont nécessaires pour maîtriser l'impact environnemental du réseau d'assainissement. L'indicateur « Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées » (voir définition dans le glossaire en annexe du présent document) permet de mesurer l'avancement de cette politique.

→ *Le curage des réseaux et des ouvrages*

Le plan de curage préventif et son suivi

Interventions de curage préventif	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'interventions sur réseau	1	26	9	1	14	1 300,0%
sur branchements	0	0	0	0	0	0%
sur canalisations	0	6	9	1	14	1 300,0%
sur accessoires	1	20	0	0	0	0%
sur bouches d'égouts, grilles avaloirs	0	0	0	0	0	0%
sur dessableurs	0	20	0	0	0	0%
Longueur de canalisation curée (ml)	0	1 263	1 211	330	2 484	652,7%

Les désobstructions

Interventions curatives	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau	5	19	8	9	12	33,3%
sur branchements	4	8	6	6	11	83,3%
sur canalisations	1	3	2	3	1	-66,7%
sur accessoires	0	8	0	0	0	0%
sur bouches d'égouts, grilles avaloirs	0	0	0	0	0	0%
sur dessableurs	0	8	0	0	0	0%
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)	0	85	50	35	40	14,3%

En 2011 le taux de curage curatif sur branchements et canalisation est de **22,02 / 1000 abonnés**.

Concernant le réseau de collecte, le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
Nombre de points concernés sur le réseau	0	0	0	0	0	0%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	12 659	12 669	12 669	12 669	12 669	0,0%

L'Assainissement non-collectif

Sans Objet

L'efficacité du traitement

La performance d'un système d'assainissement se mesure par sa contribution à la préservation de l'environnement. Un système efficace permet de préserver la qualité de l'eau des rivières et des ressources en eau et de produire des boues de qualité permettant de les valoriser.

En 2011, VEOLIA Eau a réalisé une première mondiale industrielle en produisant des bioplastiques à partir de boues d'épuration. Une nouvelle forme de valorisation innovante et créatrice de valeur pour les industriels.

→ *La conformité réglementaire du système d'assainissement*

La conformité des systèmes de traitement aux prescriptions réglementaires, tant concernant les ouvrages eux-mêmes que la qualité des rejets et leur impact sur le milieu naturel, est appréciée au travers d'indicateurs introduits par le décret du 2 mai 2007 :

La conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau :

Ce taux correspond au nombre de bilans conformes aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral rapporté au nombre total de bilans réalisés sur 24 heures (pour les usines d'épuration de plus de 2.000 EH).

Cet indicateur [P 254.3] est calculé à partir de l'exercice 2009 sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (DTG) selon les dispositions du décret.

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

La conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :

Cet indicateur [P 204.3] est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

La conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007 :

Cet indicateur est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007. Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du cahier des charges du calcul, VEOLIA Eau présente l'indicateur approché – relatif à la conformité réglementaire des rejets - issu de ses registres d'auto surveillance, sur la base des données de référence fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation ou, à défaut, à partir des données constructeur. Son évaluation est réalisée d'après les bilans conformes au domaine de traitement garanti (DTG).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté du 22 juin 2007 transposant la Directive ERU) et à l'arrêté préfectoral d'autorisation.

→ Conformité réglementaire des rejets en 2011

Conformité des performances des équipements d'épuration

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en domaine de traitement garanti (DTG) ou non.

Conformité des rejets d'épuration	2007	2008	2009	2010	2011
Performance globale du service (%)	40,2	84,5	100,0	100,0	73,9
ANNEVILLE AMBOURVILLE	50,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lagune de BARDOUVILLE	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application de l'arrêté du 22 juin 2007

Le mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Conformité réglementaire des rejets

	à la directive Européenne	à l'arrêté préfectoral (s'il existe)
Performance globale du service (%)	74	74
ANNEVILLE AMBOURVILLE	100	100
Lagune de BARDOUVILLE	0	0

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

→ La performance des usines de traitement du service

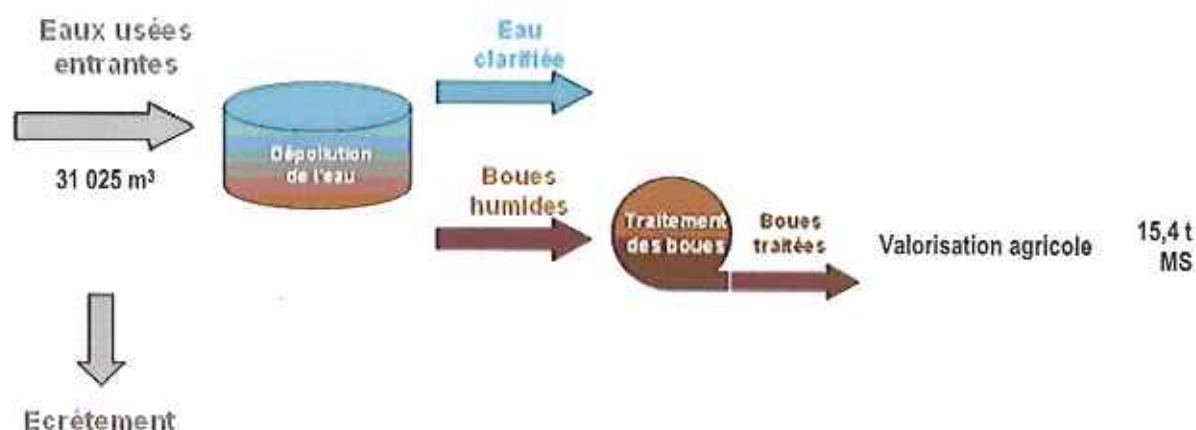
Pour garantir un haut niveau de rendement épuratoire de ses usines VEOLIA Eau met en place une démarche de maintenance préventive assistée par ordinateur permettant de planifier de manière optimisée les tâches d'exploitation courante et les actions de maintenance préventive. Les files de traitement des eaux usées seront placées sous étroite surveillance.

Les données de conformité, et notamment les bilans mensuels, sont détaillés en annexe du présent document.

Les autres données d'auto-surveillance sont consultables sur les registres d'auto surveillance, tenus à jour conformément à l'arrêté du 22 juin 2007.

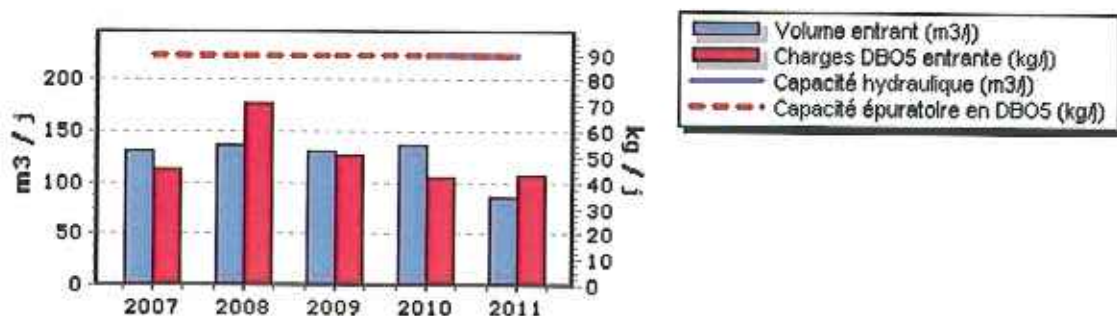
ANNEVILLE AMBOURVILLE

Les volumes entrants s'élèvent pour l'année à 31 025 m³, soit un débit moyen journalier de 85 m³/j. Le maximum atteint est de 90 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 2 bilans d'auto-surveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 90kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante

	2007	2008	2009	2010	2011
Volume entrant (m ³ /j)	130	137	131	137	85
Capacité hydraulique (m ³ /j)	225	225	225	225	225
Charge DBO5 entrante (kg/j)	45	71	51	42	43
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	90	90	90	90	90



Adéquation de la capacité à la charge

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne annuelle entrante	85	102	43	36	12,0	12,0	1,3
Capacité épuratoire	225	/	90	/	/	/	/
Occurrence de dépassement de capacité (*)	0%	/	0%	/	/	/	/

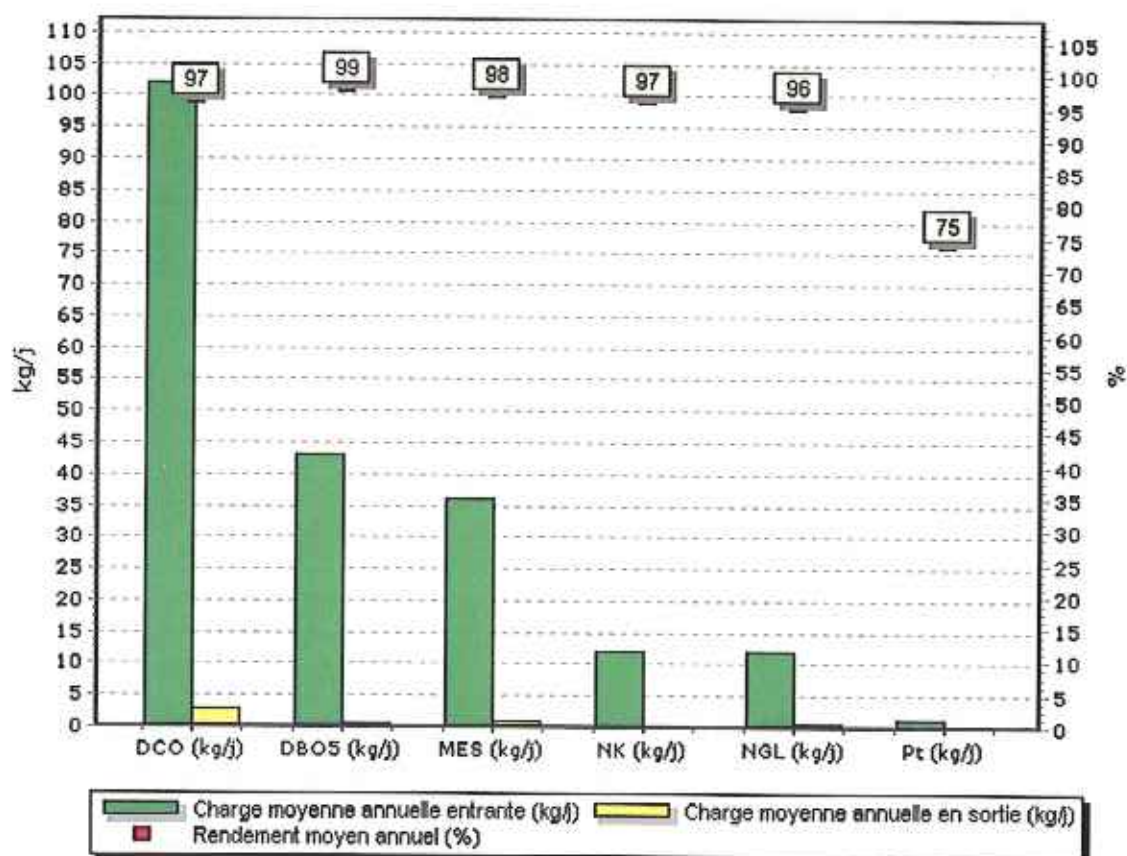
(*) Pourcentage de bilans d'autosurveillance hors du domaine de traitement garanti. Valeur non calculée dans le cas où l'installation n'est pas dimensionnée pour le paramètre.

Rendement épuratoire et qualité du rejet

	DCO	DBO5	MES	NK	NGL	PI
Nombre de bilans disponibles	2	2	2	2	2	2
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	102	43	36	12,0	12,0	1,3
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	2,8	0,5	0,9	0,4	0,5	0,3
Rendement moyen annuel (%)	97	99	98	97	96	75
Prescription de rejet - Rendement minimum (%)	60	60	50	/	/	/
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	32,5	6,0	10,2	4,9	5,3	3,7
Prescription de rejet - Concentration max. (mg/l)	/	35,0	/	/	/	/

La prescription de rejet, pour DCO DBO5 et MES, s'applique bilan par bilan et pas en valeur moyenne : les valeurs moyennes indiquées ne permettent donc pas de mesurer le respect de la prescription. L'évaluation de taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge en entrée et en sortie et rendement épuratoire



Conformité des rejets d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles (%)	50,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pour information, nombre de bilans disponibles (*)	2	2	2	2	2
Charge moyenne DBO5 (kg/f)	45	71	51	42	43

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	0	100	100	100	100

Boues évacuées

ANNEVILLE AMBOURVILLE

	Produit brut (t)	Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Valorisation agricole	208	5,4	3 %	100 %
Total	208	5,4	3 %	100 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Taux de boues évacuées selon des filières conformes

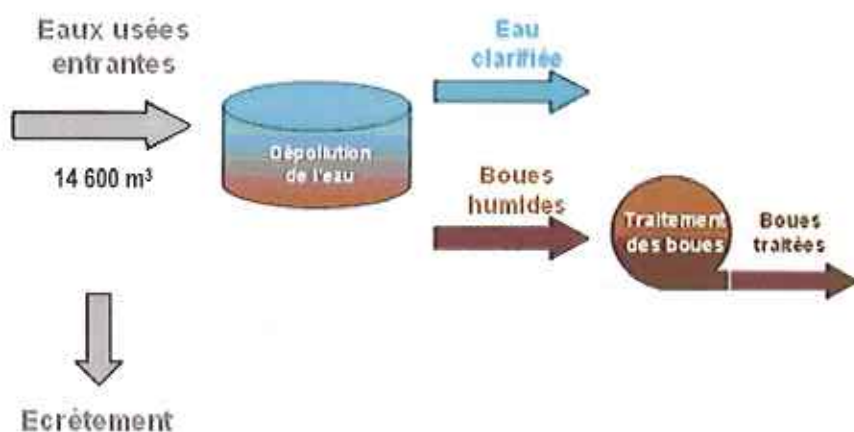
	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	/	/	100	100	100

Sous Produits évacués par destination et par an

	2007	2008	2009	2010	2011
Refus de dégrillage évacués en Incinération (t)	/	/	/	0,1	0,1
Sables évacués (t)	1,8	/	15,6	3,2	5,4
Graisses évacuées (m3)	25,6	/	17,5	21,0	6,0

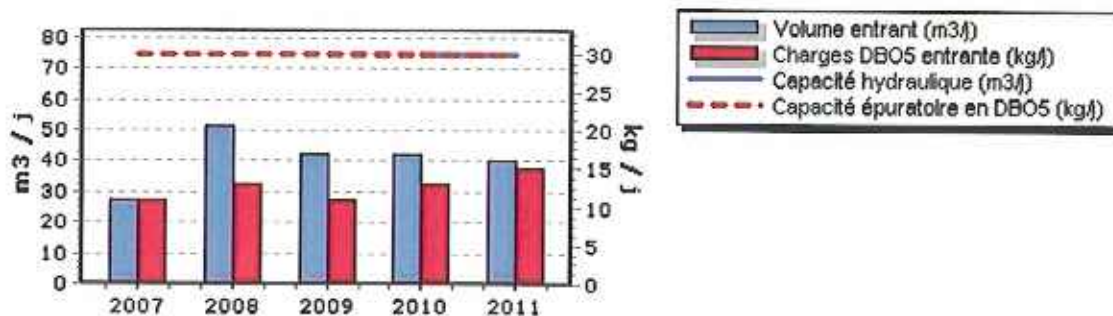
Lagune de BARDOUVILLE

Les volumes entrants s'élèvent pour l'année à 14 600 m³, soit un débit moyen journalier de 40 m³/j. Le maximum atteint est de 40 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 1 bilan d'autosurveillance journalier disponible. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 30kg de DBO5 par jour.



Evolution de la charge entrante

	2007	2008	2009	2010	2011
Volume entrant (m ³ /j)	27	51	42	42	40
Capacité hydraulique (m ³ /j)	75	75	75	75	75
Charge DBO5 entrante (kg/j)	11	13	11	13	15
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	30	30	30	30	30



Adéquation de la capacité à la charge

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne annuelle entrante	40	32	15	8	5,0	5,1	0,5
Capacité épuratoire	75	/	30	/	/	/	/
Occurrence de dépassement de capacité (*)	0%	/	/	/	/	/	/

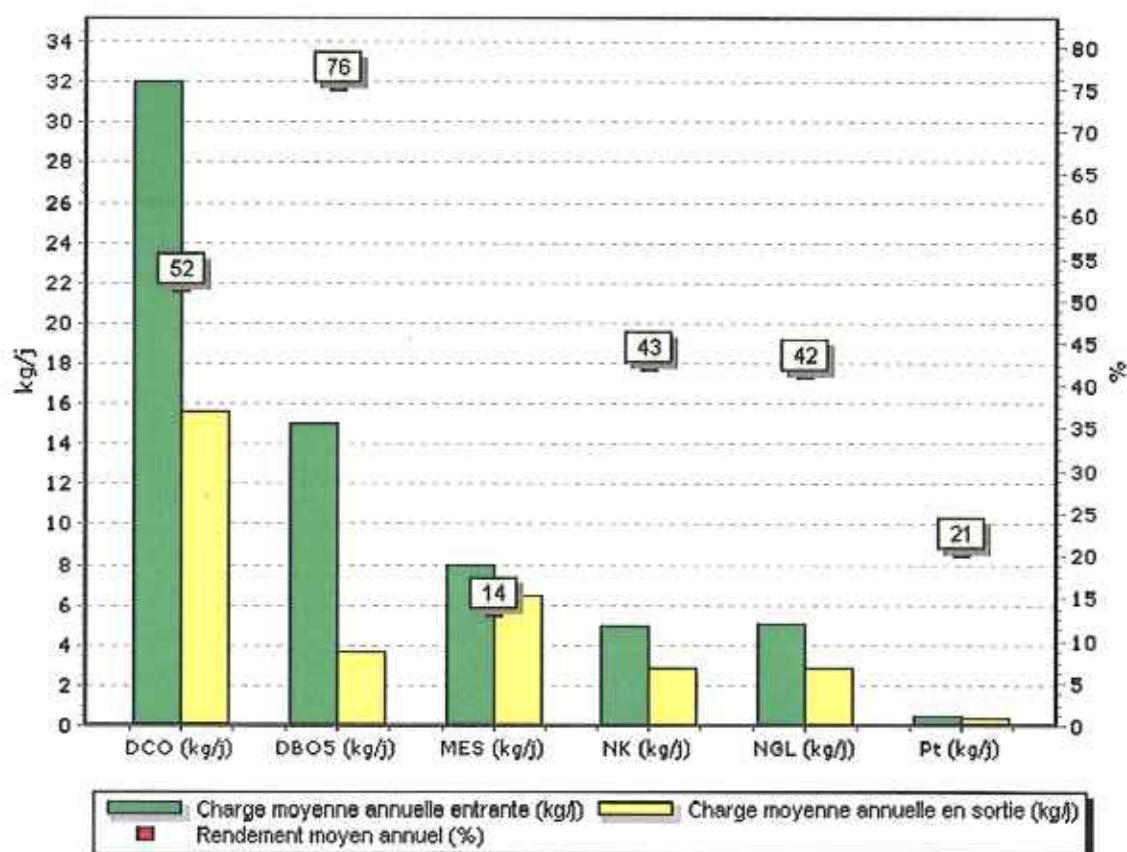
(*) Pourcentage de bilans d'auto-surveillance hors du domaine de traitement garanti. Valeur non calculée dans le cas où l'installation n'est pas dimensionnée pour le paramètre.

Rendement épuratoire et qualité du rejet

	DCO	DBO5	MES	NK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	1	1	1	1	1	1
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	32	15	8	5,0	5,1	0,5
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	15,6	3,7	6,5	2,9	2,9	0,4
Rendement moyen annuel (%)	52	76	14	43	42	21
Prescription de rejet - Rendement minimum (%)	60	/	/	/	/	/
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	391,0	92,2	162,0	71,3	72,7	9,6

La prescription de rejet, pour DCO DBO5 et MES, s'applique bilan par bilan et pas en valeur moyenne : les valeurs moyennes indiquées ne permettent donc pas de mesurer le respect de la prescription. L'évaluation de taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Charge en entrée et en sortie et rendement épuratoire



Conformité des rejets d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles (%)	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Pour information, nombre de bilans disponibles (*)	1	1	1	1	1
Charge moyenne DBO5 (kg/f)	11	13	11	13	15

(*) hors bilans inutilisables (panne sur un préleveur par exemple)

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

	2007	2008	2009	2010	2011
Conformité à la Directive Européenne	100	0	100	0	0
Conformité à l'arrêté préfectoral	0	0	100	100	0

3.4. Les services aux clients

VEOLIA Eau propose une relation multiple aux clients du service de l'eau : des outils multicanaux sont mis en place, permettant d'offrir plus de conseils, plus d'informations et aussi plus de réactivité dans le cas de situations exceptionnelles. Toute interruption du service de l'eau donne lieu à une information téléphonique des habitants concernés : au préalable dans le cas d'interventions programmées ; dans les 2 heures lorsqu'il s'agit d'interruptions accidentelles.

Ces actions complètent les services déjà proposés aux clients : l'accueil de proximité, le Centre de service client, le choix des différents modes de paiement, les propositions de rendez-vous dans une plage horaire définie et limitée à 2 heures...

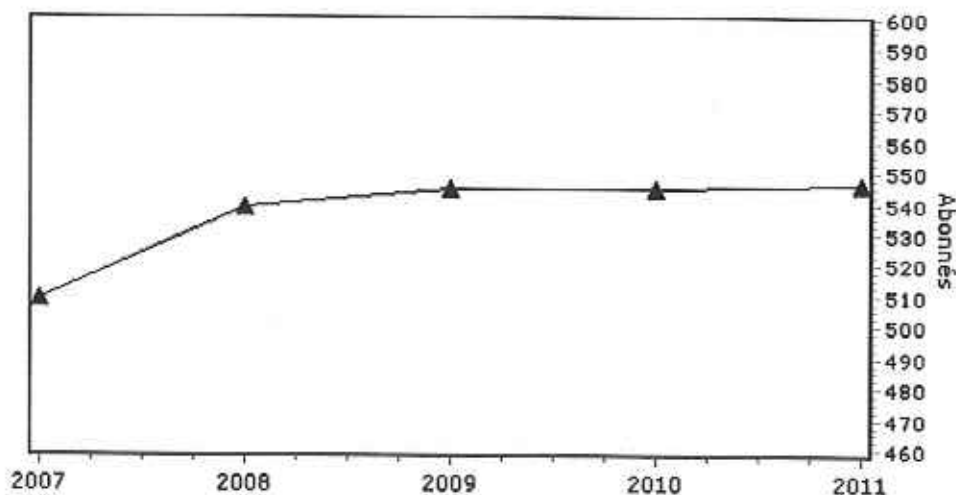
LES CHIFFRES CLES DU SERVICE

→ *Les abonnés du service et l'assiette de la redevance*

Le nombre d'abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens du décret du 2 mai 2007, et le nombre d'habitants desservis figurent au tableau suivant :

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	509	539	545	545	546	0,2%
Abonnés sur le périmètre du service	509	539	545	545	546	0,2%
Assiette de la redevance (m3)	42 835	41 813	44 934	44 461	42 479	-4,5%
Effluent collecté sur le périmètre du service	42 835	41 813	44 934	44 461	42 479	-4,5%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 699	1 699	1 836	1 836	318	-82,7%

Evolution du nombre d'abonnés



Détail par commune:

BARDOUVILLE	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	583	583	630	630	318	-49,5%
Nombre d'abonnés (clients) desservis	134	164	159	160	160	0,0%
Assiette de la redevance (m3)	11 950	11 950	13 494	13 482	14 435	7,1%

BERVILLE SUR SEINE	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	/	/	/	/	132	/
Assiette de la redevance (m3)	/	/	/	/	10 135	/

ANNEVILLE AMBOURVILLE	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	/	/	/	/	254	/
Assiette de la redevance (m3)	/	/	/	/	17 909	/

→ *Les principaux indicateurs de la gestion clientèle*

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	/	/	/	29	62	113,8%
Nombre annuel de demandes d'abonnement	/	/	/	19	11	-42,1%
Taux de mutation	/	/	/	3,5 %	2,0 %	-42,9%

4.2. L'énergie

VEOLIA Eau met en œuvre un véritable management de la performance énergétique des installations. Chaque fois que cela est possible, Veolia favorise les énergies renouvelables. La performance énergétique des équipements est prise en compte dans le renouvellement. VEOLIA Eau contribue ainsi à la réduction des consommations d'énergie et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

→ Bilan énergétique du patrimoine

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	58 739	67 795	64 360	75 358	77 260	2,5%
Usine de dépollution	53 252	62 396	59 493	69 677	70 005	0,5%
Poste de relèvement	5 487	5 399	4 867	5 681	7 255	27,7%

→ Bilan énergétique détaillé du patrimoine

Usine de dépollution

ANNEVILLE AMBOURVILLE	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	53 252	62 396	59 493	69 677	70 005	0,5%
Energie facturée consommée (kWh)	53 252	67 396	49 175	67 240	70 005	4,1%

Poste de relèvement

BARDOUVILLE La calvaire	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	2 098	1 911	1 548	1 998	2 828	41,5%
Energie facturée consommée (kWh)	2 028	1 915	949	2 022	2 914	44,1%
Temps de fonctionnement (h)	747	671	617	919	1 556	69,3%

BERVILLE La Gravelle	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	589	659	681	856	884	3,3%
Energie facturée consommée (kWh)	630	571	366	817	875	7,1%
Temps de fonctionnement (h)	377	517	553	760	720	-5,3%

BERVILLE Le Haridon	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	2 800	2 829	2 638	2 827	3 543	25,3%
Energie facturée consommée (kWh)	2 799	2 888	1 945	2 803	3 516	25,4%
Temps de fonctionnement (h)	1 518	1 414	1 675	1 544	1 967	27,4%

4.3. La valorisation des boues et des sous-produits

Depuis toujours VEOLIA Eau a privilégié la valorisation des boues d'épuration en engrais agricole. Cette solution présentant parfois des limites en termes d'acceptabilité et d'équilibre économique, VEOLIA Eau a choisi de rester sur la voie de la valorisation en utilisant les boues, non plus seulement comme un engrais direct, mais comme de la biomasse. VEOLIA Eau sait valoriser cette biomasse sous forme d'énergie dans la production de biogaz ou sous la forme de bio-polymères ou de bio-plastiques.

LES BOUES DU TRAITEMENT

→ *L'identification et la conformité des filières d'évacuation des boues*

Volumes par destination :

Boues évacuées

ANNEVILLE AMBOURVILLE

	Produit brut (t)	Matières sèches (t)	Siccité (%)	Destination (%) *
Valorisation agricole	858	15,4	1,8%	100 %
Total	858	15,4	1,8%	100 %

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

Cet indicateur permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

	2007	2008	2009	2010	2011
Boues évacuées (Tonnes de MS)	/	/	15,4	15,1	15,4
ANNEVILLE AMBOURVILLE	/	/	8,6	12,7	15,4
Lagune de BARDOUVILLE	/	/	/	2,4	/

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Cet indicateur constitue le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	/	/	100	100	100
ANNEVILLE AMBOURVILLE	/	/	100	100	100
Lagune de BARDOUVILLE	/	/	/	100	/

LES SOUS-PRODUITS DU TRAITEMENT

→ *L'identification et la conformité des filières d'évacuation des sous-produits*

ANNEVILLE AMBOURVILLE

SOUS PRODUITS EVACUES	Refus de dégrillage (t)	Sables (t)	Graisses (m3)
	0,1	5,4	6

6.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ *Le CARE*

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes en sont présentées en annexe du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2010	2011	Ecart
PRODUITS	135 406	55 481	NS
Exploitation du service	57 657	55 481	
Collectivités et autres organismes publics	77 749		
CHARGES	162 444	71 713	NS
Personnel	45 935	33 200	
Energie électrique	7 904	8 524	
Analyses	504		
Sous-traitance, matières et fournitures	10 863	10 968	
Impôts locaux et taxes	685	1 474	
Autres dépenses d'exploitation			
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	1 459	1 678	
<i>Engins et véhicules</i>	5 088	4 147	
<i>Informatique</i>	1 958	1 471	
<i>Assurances</i>	419	19	
<i>Locaux</i>	2 124	2 128	
<i>Autres</i>	-447	648	
Contribution des services centraux et recherche	3 715	2 881	
Collectivités et autres organismes publics	77 749		
Charges relatives aux renouvellements			
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	4 391	4 525	
Charges relatives aux investissements du domaine privé		13	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	97	37	
RESULTAT AVANT IMPOT	-27 038	-16 232	39,97 %
RESULTAT	-27 038	-16 232	39,97 %

Conforme à la circulaire FP2E de Janvier 2006

Référence: W1811

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1811

LIBELLE	2010	2011	Ecart
Recettes liées à la facturation du service dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	57 657 57 657	55 481 55 481	-3,77 %
Exploitation du service	57 657	55 481	-3,77 %
Produits : part de la collectivité contractante dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	77 749 77 749		NS
Collectivités et autres organismes publics	77 749		NS

7.1. Le bilan de conformité détaillé par usine

ANNEVILLE AMBOURVILLE

Adéquation des capacités usines aux charges reçues

Les charges entrantes se répartissent selon les mois de l'année de la façon suivante :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Charge (m3/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *
23/03/2011	90	Non	31,14	Non	92,61	Non	44,77	Non	10,23	Non	10,27	Non	1,1	Non
14/09/2011	80	Non	40,64	Non	112,32	Non	41,52	Non	13,76	Non	13,78	Non	1,43	Non

* Hors condition de fonctionnement

Rendement épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

Les charges en sortie et les rendements moyens mensuels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
23/03/2011	0,18	99,42	2,88	96,89	0,55	98,75	0,34	96,6	0,41	96	0,3	72,35
14/09/2011	1,56	96,16	2,64	97,64	0,45	98,9	0,47	96,51	0,49	96,4	0,32	77,09

Lagune de BARDOUVILLE

Adéquation des capacités usines aux charges reçues

Les charges entrantes se répartissent selon les mois de l'année de la façon suivante :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Charge (m3/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *	Charge (kg/j)	HCDF *
23/03/2011	40	Non	7,52	Non	32,32	Non	15,27	Non	5,03	Non	5,05	Non	0,48	Non

* Hors condition de fonctionnement

Rendement épuratoire et qualité du rejet dans le milieu naturel

Les charges en sortie et les rendements moyens mensuels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
23/03/2011	6,48	13,82	15,64	51,6	3,68	75,84	2,85	43,3	2,9	42,44	0,38	20,66

Détail des non conformités

Sortie système			Paramètres concernés	Dépassement du domaine de traitement garanti	Commentaires
Bilans	Bilan non conforme	Bilan réhibitoire			
23/03/2011	Oui	Non	DCO	Non	

UN SERVICE DE LA RÉGIE PUBLIQUE :



eau
de La CREA

**La Communauté de l'agglomération
Rouen-Elbeuf-Austreberthe**
14 bis avenue Pasteur BP 589
76006 Rouen Cedex 1
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.la-crea.fr

allo  **communauté**
LE NUMÉRO VERT DE LA CREA • 7J/7 • 24H/24
0 800 021 021